



ALPIQ

2009

Rapport de gestion

Chiffres clés Groupe Alpiq 2009

Comparaison avec les comptes pro forma de l'exercice précédent

Groupe Alpiq	Variation +/- 2008 - 2009 en % (rapportée en CHF)	2008 mio de CHF	2009 mio de CHF	2008 mio EUR	2009 mio EUR
Vente d'énergie (TWh)	4,4	129,600	135,248	129,600	135,248
Chiffre d'affaires net	-7,4	16 013	14 822	10 090	9 816
Energie	-7,8	13 828	12 756	8 713	8 448
Services énergétiques	-5,1	2 242	2 127	1 413	1 409
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)	-5,0	1 627	1 545	1 025	1 023
Amortissements	-0,2	- 480	- 481	- 302	- 319
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)	-7,2	1 147	1 064	723	705
en % du chiffre d'affaires net		7,2	7,2	7,2	7,2
Bénéfice consolidé	-7,7	732	676	461	448
en % du chiffre d'affaires net		4,6	4,6	4,6	4,6
Investissements nets	-1,5	1 204	1 186	759	785
Total des fonds propres	7,9	7 346	7 930	4 947	5 344
en % du total du bilan		38,5	39,5	38,5	39,5
Total du bilan	5,4	19 073	20 099	12 844	13 544
Collaborateurs ¹	3,9	10 233	10 629	10 233	10 629
Négoce avec produits standardisés					
en TWh	35,7	265,206	359,760	265,206	359,760
en mio de CHF ou en mio d'EUR	39,9	18 513	25 896	11 665	17 150

1 Effectif moyen en postes à plein temps

Les bases concernant les comptes pro forma 2008 sont expliquées aux pages 54 et 55.

Chiffre clés par action¹

	2009 CHF
Valeur nominale	10
Cours boursier au 31.12.	430
Plus haut	567
Plus bas	328
Bénéfice net	25
Dividende ²	8,70

1 Les informations boursières par action ne sont pas disponibles pour les comptes pro forma de l'exercice précédent

2 Proposition à l'attention de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2010

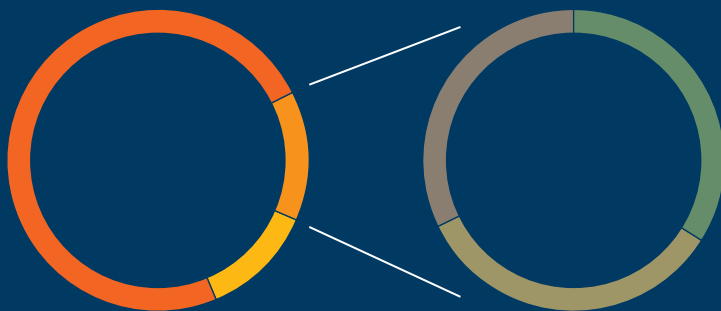
Parc de centrales 2009

	MWe	MWe
Centrales hydroélectriques		2 963
Suisse	2 807	
Italie	156	
Centrales thermiques		3 250
Suisse	820	
Allemagne	54	
Italie	1 489	
Hongrie et République tchèque	887	
Petites centrales hydroélectriques et parcs éoliens		109
Suisse	6	
Italie	83	
France	18	
Norvège	2	
Puissance totale installée d'Alpiq		6 322

Données hors contrats à long terme

Achats d'énergie en 2009

(hors activités spéculatives)



Approvisionnement

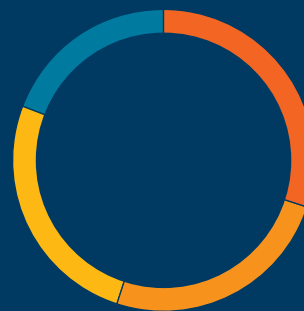
■ Achats (mix)	74 %	100 398 GWh
■ Production	14 %	19 352 GWh
■ Contrats à long terme	12 %	15 498 GWh
Total	100 %	135 248 GWh

Production

■ Hydraulique/nouveau renouvelable	34 %	6 602 GWh
■ Thermique conventionnel	34 %	6 524 GWh
■ Nucléaire	32 %	6 226 GWh
Total	100 %	19 352 GWh

Ventes d'énergie en 2009

(hors activités spéculatives)



■ Suisse	30 %	40 253 GWh
■ Europe de l'Ouest	25 %	33 705 GWh
■ Europe centrale	26 %	35 960 GWh
■ Trading	19 %	25 330 GWh
Total	100 %	135 248 GWh

Une nouvelle présentation pour le rapport de gestion d'Alpiq

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le premier rapport de gestion du Groupe Alpiq se distingue à plusieurs titres des précédents rapports signés Atel et EOS:

Nouveau design

Vous l'aurez deviné, la maquette du nouveau rapport d'exercice est harmonisée aux couleurs d'Alpiq. Le résultat reflète ainsi parfaitement les principes qui soulignent la modernité et la jeunesse du design propre à la marque Alpiq.

Réduction à l'essentiel

Pour la version imprimée du rapport de gestion, Alpiq s'est limitée aux seules informations requises par la loi et la bourse. Le rapport se concentre donc sur son but effectif: transmettre des chiffres et des informations afin d'assurer la transparence et renforcer la confiance.

Des informations complémentaires en ligne

Des informations complémentaires sont disponibles sur notre site Internet. Vous pouvez les consulter à tout moment sur reports.alpiq.com.

D'une part, ces pages faciles d'accès contiennent toutes les données de la version papier du rapport de gestion. D'autre part, nous y présentons de nombreux aspects supplémentaires ainsi que des articles de fond, le tout en multimédia et de façon exhaustive: entretiens avec les responsables opérationnels, graphiques interactifs, informations passionnantes sur les projets et les activités du Groupe Alpiq.

Rapport annuel 2009

Le lancement d'Alpiq est une réussite. Atel et EOS sont déjà bien intégrées dans la nouvelle entreprise. Les valeurs record de l'exercice 2008 n'ont pas tout à fait été reproduites, mais les résultats restent solides et positifs compte tenu des effets liés à un contexte économique difficile et au renforcement des activités de régulation. Alpiq reste un acteur majeur pour garantir la sécurité d'approvisionnement en énergie non seulement en Suisse, mais également dans toute l'Europe.

Sommaire	
Editorial	5
Programme «Insieme»	8
Segment Energie	9
Segment Services énergétiques	26
Corporate Center	32
Corporate Governance	34
Rapport financier	53



Hans E. Schweickardt, Président
du Conseil d'administration (à gauche)
et Giovanni Leonardi, CEO.

Alpiq: une promesse d'avenir

Notre entreprise a connu une année 2009 passionnante. Alpiq s'est développée de façon positive, a relevé d'importants défis et s'est positionnée comme un acteur clé de l'économie énergétique en Suisse et en Europe.

Alpiq a connu une première année d'exercice complexe, tant sur le plan économique que régulateur. Nous avons su faire face aux effets de la crise économique et financière, et nous adapter aux conséquences non seulement de l'ouverture partielle du marché de l'énergie en Suisse, mais aussi des dispositions de libéralisation des marchés qui se poursuivent en Europe. L'intégration des deux entreprises riches en traditions, Atel et EOS, pour former la nouvelle et puissante Alpiq, nous a particulièrement absorbés.

Les conditions-cadres économiques et financières se sont encore durcies en 2009. Sur tous les marchés européens, la baisse des volumes de vente et des prix s'est traduite par un recul des chiffres d'affaires et des résultats. Reproduire les valeurs record de l'exercice 2008 était, de ce fait, illusoire. Or, les marchés ont aussi créé des opportunités nous permettant de réaliser des chiffres légèrement supérieurs à nos attentes. Compte tenu des circonstances, nous qualifions le résultat de l'exercice 2009 de solide et de réjouissant.

Libéralisation et ouverture partielle des marchés

En 2009, l'Union européenne a poursuivi son processus de libéralisation économique, adopté de nouvelles réglementations pour les énergies renouvelables et fixé des objectifs climat. A cela se sont ajoutés la séparation entre production et distribution de l'énergie, les décisions pour accroître la transparence, la solidarité renforcée entre les pays membres et le Traité de Lisbonne. En cas de difficulté majeure dans l'approvisionnement, les fournisseurs des pays membres seront alimentés en priorité par rapport à ceux des pays tiers. Cela concerne aussi la Suisse.

En Suisse, l'ouverture partielle du marché et l'entrée en vigueur de la loi sur l'approvisionnement en électricité, début 2009, ont considérablement modifié la situation. Depuis lors, le Conseil fédéral et l'EICOM imposent des tarifs systématique-

«En dépit de la crise conjoncturelle, nous investissons dans de nouvelles centrales de production, comme la centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance, l'un des plus importants projets d'infrastructure de la Suisse.»

Giovanni Leonardi

ment révisés à la baisse, tandis que les nouvelles exigences et dispositions décrétées par les législateurs augmentent les coûts de production. Les décisions concernant la renaturalisation, la promotion des énergies renouvelables et la hausse de la redevance hydraulique suivent ce modèle. C'est l'investissement nécessaire au renforcement de la sécurité d'approvisionnement qui en ressentira les conséquences.

Changement climatique et énergie nucléaire

La Conférence mondiale de Copenhague sur le climat, en décembre 2009, a suscité de grands espoirs. Au final, l'accord des participants a uniquement porté sur la nécessité de limiter le réchauffement climatique à moins de deux degrés Celsius (année de référence: 1850) d'ici la fin du siècle. La définition d'objectifs concrets pour limiter les émissions de CO₂, sous forme de contrats, est remise à plus tard et prévue dans le cadre de la conception d'un «nouvel ordre mondial Climat». La production d'énergie dans les pays de l'Union européenne et en Suisse se poursuit donc dans le respect des objectifs actuels de réduction des émissions.

L'augmentation des émissions de CO₂ à l'échelle planétaire, associée au potentiel – encore limité – des énergies renouvelables, a replacé la question de l'énergie nucléaire en première page des agendas politiques. Plusieurs pays européens prévoient ainsi la construction de nouvelles centrales nucléaires; et la Suisse en fait partie. Trois projets sont en cours d'étude par les autorités. La décision finale incombera aux citoyens.

Autres investissements dans le parc de centrales

Un contexte économique difficile et les défis posés par le rapprochement ne nous ont pas empêchés d'investir dans le développement de notre parc de centrales. Dans le Valais, nous avons mis en service la nouvelle centrale industrielle de Monthel et, en janvier 2010, la grande centrale hydraulique de Cleuson-Dixence après l'achèvement des importants travaux de réparation de la conduite forcée qui s'était rompue en 2000. Les travaux de construction de la centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance ont commencé en été.

En Allemagne, la centrale à cycle combiné au gaz de Spreetal, d'une puissance de 56 MW, a pu être couplée au réseau. Concernant les deux projets de centrales à cycle combiné au gaz, San Severo en Italie et Bayet en France, les turbines ont été installées

«Le lancement d'Alpiq
a été une grande réussite.
Je suis fier qu'Atel et
EOS aient réuni leurs
forces pour créer
la puissante Alpiq.»

Hans E. Schweickardt

l'automne dernier. La phase de construction du parc éolien de Vetrocom, lancée en 2009 en Bulgarie, sera bientôt achevée. L'année 2009 a aussi marqué notre segment Services énergétiques avec la mise en service de la première centrale expérimentale à tour solaire d'Allemagne, implantée à Jülich. Alpiq, en qualité d'entrepreneur général, était responsable de ce projet par le biais de sa filiale allemande Kraftanlagen München.

Effets du rapprochement

Le rapprochement d'Atel et d'EOS a fait naître Alpiq, une entreprise d'énergie à fort potentiel d'avenir. A moyen terme, le potentiel augmentera nettement sur le plan de la croissance et de la capacité de rendement. En revanche, le financement du rapprochement, associé aux coûts générés par l'intégration, grèvera à court terme le compte de résultat et le bilan. La crise économique et financière, et l'effondrement des prix sur les marchés qui en découle, pèsent fortement sur la situation financière de l'entreprise. A cela s'ajoutent les effets néfastes des mesures régulatrices du secteur énergétique. Afin d'amortir ces charges à court terme et de garantir la croissance à moyen terme, Alpiq, au cours des deux à trois années à venir, mettra en œuvre de façon ciblée et conséquente son programme de consolidation financière. Celui-ci comprend les investissements, les coûts et les bénéfices, et a pour l'objectif de réduire l'endettement et d'améliorer les perspectives sur les résultats.

Au cours de cette première année d'exercice, nous avons franchi des étapes fondamentales: la marque renforce sa promesse d'avenir. Avec un engagement exemplaire dans les segments Energie et Services énergétiques, nous apportons une importante contribution à la sécurité d'approvisionnement en énergie, en Suisse comme en Europe. Et pour cela, nous tenons à remercier nos actionnaires, nos collaborateurs et nos clients.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction



Hans E. Schweickardt
Président du Conseil d'administration



Giovanni Leonardi
CEO

Insieme – ensemble, construisons la nouvelle Alpiq

«Le résultat du rapprochement d'Atel et d'EOS doit être supérieur à la simple addition des deux sociétés.» C'est dans ces termes que Giovanni Leonardi, CEO d'Alpiq, a expliqué l'objectif du rapprochement des deux entreprises et a introduit, le 1^{er} février 2009, le programme d'intégration «Insieme» afin d'unir efficacement les forces d'Atel et d'EOS.

Insieme – ensemble: le nom en dit long sur le programme. Les onze mois suivant l'introduction du programme ont permis de développer Alpiq du point de vue opérationnel. Le 1^{er} janvier 2010, Alpiq, dotée d'une nouvelle organisation, d'un modèle d'entreprise remanié, d'un Corporate Center avec son nouveau rôle ainsi que des premiers processus innovants, était prête pour réussir son lancement.

Le programme «Insieme» a fait naître une coopération constructive axée sur les résultats. Les collaborateurs se sont rapidement identifiés à leur nouvelle entreprise, ce qui s'est traduit par une participation active dans la conception d'Alpiq, franchissant toutes les limites des sociétés précédentes Atel et EOS. Ainsi, les objectifs d'«Insieme» ont été réalisés dans les temps et conformément au budget. Fin janvier 2010, le programme a pu être clôturé avec succès.

Les principaux contenus et résultats du programme se résument au travers des quatre champs thématiques suivants: organisation, modèle d'entreprise, rôle du Corporate Center et processus. Le programme reposait sur la réorganisation des domaines opérationnels les plus touchés par les processus d'intégration, à savoir Energie Suisse, Trading & Services et Corporate Center. Il s'agissait de redéfinir les rôles ainsi que les responsabilités, de déterminer les interfaces et d'affecter les collaborateurs à leurs unités entièrement restructurées. Le nouveau modèle d'entreprise et la redéfinition du rôle du Corporate Center ont également entraîné des besoins d'adaptation des domaines opérationnels Energie Europe de l'Ouest et Energie Europe centrale.

Au centre du programme «Insieme» se situait le développement des processus opérationnels unifiés pour les activités autour de l'intégration des actifs du segment Energie, en réunissant les meilleurs modèles d'Atel et d'EOS, et tout en tenant compte des caractéristiques des marchés régionaux, comme les prescriptions légales ou les contrats et partenariats existants.

Le Corporate Center d'Alpiq, qui comprend les trois domaines fonctionnels Financial Services, Management Services et Business Development, pilotera, coordonnera et surveillera à l'avenir les activités opérationnelles à l'échelle du Groupe, définira ses directives et ses normes, traitera les processus interdisciplinaires et assurera les prestations de services pour soutenir le pilotage du Groupe Alpiq.

La diversité des deux partenaires – plusieurs langues et autant de cultures différentes – doit permettre d'enrichir la nouvelle organisation et de créer des synergies.

Segment Energie

La réduction de la production industrielle en Europe a entraîné une baisse de 3 à 4 % de la demande en électricité, notamment en périodes de pics de consommation, par rapport à l'année précédente, avec des différences notables entre les pays. La Suisse a enregistré une demande légèrement inférieure à la moyenne. Dans la vente d'électricité, le positionnement d'Alpiq est bon comparé à celui d'autres sociétés du secteur. Le recul des demandes a eu un impact direct sur les prix des marchés spot, notamment pendant les périodes de pointe. Dans le secteur de l'électricité, dépendant de l'activité industrielle, un changement de la tendance au deuxième semestre n'a été ressenti que partiellement, ou plus tard. En dépit d'une baisse globale de la demande en Europe du Sud-Est et de l'Est, Alpiq a pu accroître ses ventes. Les résultats réalisés, entre autres, en Italie, France et Espagne ont dépassé les attentes.

Le développement de la production d'électricité à l'étranger s'est déroulé comme prévu. En Allemagne, la centrale de Spreetal a été mise en service. La construction d'autres centrales combinées au gaz, San Severo en Italie et Bayet en France, est en bonne voie. Les nouvelles des grands projets Cleuson-Dixence et Nant de Drance sont également positives. Après plusieurs mois d'exploitation-test, Cleuson-Dixence a été mise en service début 2010. Trading & Services a accusé un important recul de la demande en 2009, conséquence directe de l'effondrement des prix.

Energie Suisse

Marché Suisse

L'activité autour de la vente d'électricité de l'unité Marché Suisse a été moins fortement influencée par la situation économique que cela n'a été généralement le cas dans ce secteur, ce qui prouve non seulement que le portefeuille des clients suisses d'Alpiq est équilibré, mais qu'il permet aussi à la société de contribuer grandement à la sécurité d'approvisionnement de la Suisse. La plupart des clients sont indirectement approvisionnés en électricité par le biais des actionnaires suisses et des sociétés partenaires et associées.

Peu de conséquences immédiates après la libéralisation partielle

La première étape de l'ouverture du marché de l'électricité, qui s'étend de 2009 à 2013, n'a entraîné qu'un léger mouvement dans l'environnement tarifaire des marchés suisses. Seuls les gros clients consommant plus de 100 MWh d'énergie auront le libre choix de leur fournisseur. Poussés par la forte volatilité des prix, ils recherchent surtout des contrats d'approvisionnement en énergie avec des partenaires fiables. Le prix, bien qu'ayant perdu de l'importance, reste un critère significatif.

Avec le rapprochement des activités de vente d'Olten et de Lausanne, Alpiq a contrôlé sa position commerciale en Suisse. Le négoce d'énergie avec les clients actionnaires et les principaux revendeurs stratégiques se situe au cœur de ses activités. Dans le sillage de la restructuration, une nouvelle organisation a été définie pour répondre précisément aux nouveaux défis qui se profilent.

En Suisse, le Groupe Alpiq est très actif dans le domaine de la production énergétique par les usines d'incinération d'ordures ménagères (UIOM). Des contrats de fourniture ont été signés avec trois UIOM en 2009, d'autres sont en cours de négociation. Le Groupe s'est également montré novateur en matière de fourniture d'énergie à la fabrique de papier Cartasetta grâce à un nouveau système de conduites pour la distribution de vapeur industrielle produite par la centrale nucléaire de Gösgen. Ce système réduit les émissions de CO₂ de 8 000 tonnes par an, ce qui représente la combustion d'environ 2 500 tonnes de fuel lourd.

Società Elettrica Sopracenerina

Dans son ensemble, l'exercice 2009 a été positif pour la Società Elettrica Sopracenerina SA (SES) de Locarno qui alimente presque tout le nord du Tessin en électricité. SES a respecté les fortes exigences de son plan d'investissement. Les dépenses ont été maintenues dans les limites fixées et les bénéfices ont évolué conformément au budget. Une augmentation de la consommation d'électricité par les foyers aux mois de janvier et février a même permis de dépasser légèrement les prévisions de vente.

SES va devoir relever d'importants défis générés par la libéralisation du marché et l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2010, de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie. D'ici fin 2013, elle renégociera les accords de concessions avec les communes. Elle a en outre redéfini les modalités du contrat de fourniture d'énergie avec Azienda Elettrica Ticinese (AET) qui est arrivé à échéance fin 2009. Bien que les prix de vente soient

toujours inférieurs à ceux du marché, la hausse notable des prix d'achat permettra à SES de reporter une partie des coûts sur les consommateurs finaux.

SES a atteint ses objectifs en matière d'investissements et d'adoption des nouvelles structures tarifaires, notamment grâce à une bonne maîtrise de leurs conséquences financières. La coopération avec Aziende Industriali di Lugano et le bureau commun de services de conseil en énergie, inauguré le 1^{er} janvier 2010, est déjà bien avancé.

Alpiq Versorgungs AG

Dans le cadre du rapprochement d'Atel et d'EOS, Atel Versorgungs AG (AVAG) a également été rebaptisée. Depuis le 3 août 2009, elle se présente sous le nom d'Alpiq Versorgungs AG (AVAG). La mise en œuvre administrative dans un marché partiellement libéralisé conformément à la loi sur l'approvisionnement en électricité s'est déroulée sans incidents notables.

Durant l'exercice 2009, AVAG a réalisé un chiffre d'affaires supérieur à celui de l'année précédente grâce à l'amortissement progressif des pertes enregistrées par le transport d'électricité. La vente d'électricité aux consommateurs finaux s'est difficilement maintenue au niveau de l'an passé. Parmi les temps forts de l'exercice, signalons la mise en service des sous-stations de Kappel et de Rankwaage à Olten. 2009 a également été marquée par la décision portant sur l'aliénation du dispositif de chauffage à distance de Niederamt.

AVAG s'est engagée dans la création de la plate-forme du programme Bâtiments «Jetzt energetisch modernisieren» du canton de Soleure. Un objectif majeur dans un proche avenir consiste à regrouper les sites de production actuellement décentralisés dans un nouveau bâtiment commun en coopération avec le partenaire Städtische Betriebe Olten.

AEK Energie AG

AEK Energie AG a connu un exercice 2009 positif. Elle a non seulement élargi de façon notable ses conseils énergétiques au service de la clientèle privée et professionnelle en l'étoffant de prestations complémentaires, mais elle a aussi signé des contrats d'approvisionnement en énergie à long terme avec de nombreuses PME clientes.

AEK a dépassé ses objectifs de vente de pellets de bois. Dans ce cadre, elle a joué un rôle important dans la création de «propellets.ch», association qui a pour but de promouvoir le marché des granulés de bois en Suisse. AEK peut également se féliciter de son exercice dans le secteur des installations en contracting où elle se concentre principalement sur les réseaux de chauffage à distance et le chauffage à pellets. De même, dans le domaine des installations électriques, AEK a enregistré de nombreuses commandes tout au long de l'année.

Production thermique

Les deux centrales nucléaires de Gösgen et de Leibstadt ont pu être exploitées conformément au programme. Les travaux annuels de révision de la centrale de Gösgen, au mois de juin, se sont déroulés sans problèmes, contrairement à ceux de

Leibstadt, au mois d'août, qui ont nécessité plus de temps que prévu. La fabrique de papier Cartaseta de Däniken (SO) est nouvellement approvisionnée en énergie avec la vapeur industrielle produite par la centrale de Gösgen.

Avancement du projet de centrale nucléaire dans le Niederamt

Au cours de l'année passée, Alpiq a investi beaucoup d'efforts dans le développement du projet Kernkraftwerk Niederamt pour lequel une demande d'autorisation générale avait été déposée auprès de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) en juin 2008. Par ce projet, Alpiq veut offrir une importante contribution en vue de pérenniser la sécurité d'approvisionnement en électricité de la Suisse.

Mise en service d'une centrale moderne de cogénération chaleur-force dans le Valais

L'année 2009 a également été marquée par l'inauguration, le 23 octobre, de la centrale industrielle Thermatel à Monthey (VS). La phase de construction a duré vingt mois. La centrale performante de cogénération chaleur-force fournit une puissance électrique de 55 MW et une puissance thermique de 43 MW. Son rendement supérieur à 80 % est particulièrement élevé.

Production hydraulique

En 2009, les centrales hydroélectriques suisses des sociétés Atel et EOS se sont regroupées au sein de l'unité Production hydraulique d'Alpiq. Avec la remise en service de la centrale de Cleuson-Dixence, le secteur dispose désormais d'une production hautement flexible atteignant une capacité de près de 3 000 MW. La réorientation organisationnelle de l'unité au cours de l'année du rapport a requis un investissement important en temps et en énergie. De manière générale, le bilan de l'année 2009 est positif. La production d'énergie hydraulique est supérieure de 10 % aux valeurs moyennes budgétisées.

Certaines centrales ont dû faire face à des apports d'eau supérieurs à la moyenne, provoqués par d'abondantes précipitations durant l'hiver. Une forte évaporation de la neige a néanmoins permis à un certain nombre d'installations, principalement en Suisse romande, de fonctionner avec des apports moyens. Quelques grandes centrales au fil de l'eau ont enregistré les valeurs les plus basses de leur histoire au cours de la période de sécheresse du mois de septembre 2009.

Deux grands projets: Cleuson-Dixence et Nant de Drance

Après de vastes travaux de réhabilitation de la conduite forcée, l'installation de Cleuson-Dixence offrira aux partenaires, dès 2010, sa pleine puissance de 1 200 MW. Le complexe hydroélectrique comprend une prise d'eau forcée dans le barrage de la Grande Dixence, une galerie d'amenée de 15,8 kilomètres, un puits blindé long de 4,3 kilomètres et la centrale souterraine de Bieudron qui, fin 2009, a pu être mise en exploitation-test. Les coûts des travaux de réhabilitation de la conduite forcée – qui avait éclaté sur une longueur de 9 mètres au-dessus de Bieudron en décembre 2000, nécessitant l'arrêt de la centrale – se sont élevés à près de 365 millions de CHF.

La centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance constitue un autre projet majeur conduit par Alpiq. Elle produira de l'électricité en utilisant le dénivelé des deux lacs de retenue existants d'Emosson et de Vieux Emosson. La centrale sera entièrement construite sous terre réduisant ainsi considérablement l'impact sur l'environnement. Les actionnaires de Nant de Drance sont: Alpiq (54 %), les Chemins de fer fédéraux CFF (36%) et la société valaisanne FMV (10%). Nant de Drance compte parmi les plus grands projets d'infrastructure en matière de production hydraulique en Suisse et, avec sa puissance de 600 MW par pompage-turbinage, contribuera grandement à la sécurité d'approvisionnement de la Suisse en électricité. Sa mise en service est prévue pour 2015.

Projets de développement et de modernisation

Les travaux de modernisation de la centrale au fil de l'eau de Flumenthal, sur les bords de l'Aar près de Soleure, ont été achevés. La modernisation des turbines a permis d'accroître l'efficacité énergétique de la centrale de près de 6%. Désormais, quelque 1750 foyers supplémentaires bénéficient du courant produit. L'investissement a représenté près de 25 millions de CHF.

Plusieurs projets ont reçu le feu vert au cours de l'année sous revue: la centrale hydroélectrique de Chippis, construite en 1908, sera entièrement modernisée entre mai 2009 et octobre 2012 pour atteindre une puissance de 24 MW. L'arrêt de la centrale pendant la période des travaux ne sera que de très courte durée. Les coûts s'élèvent à environ 70 millions de CHF. Alpiq participe en outre aux projets suivants: la déviation de l'eau de Lugnez vers la centrale de Zervreila, dans la vallée de Vals, la modernisation complète des installations de Kraftwerke Hinterrhein AG à Thusis, la déviation des eaux de glacier du Val d'Anniviers vers les installations de Forces Motrices Gougra (VS), la centrale de pompage-turbinage des Forces Motrices Hongrin-Léman, le développement et la modernisation des installations d'Electra-Massa, d'Energie Electrique du Simplon, des Forces Motrices du Grand-Saint-Bernard, de Salanfe et de Grande Dixence. Tous ces projets sont conduits en étroite coopération avec les sociétés de participation des centrales.

Alpiq EcoPower SA s'est donné pour mission de développer la petite hydraulique en Suisse. Grâce à la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC), les exploitants bénéficient d'une aide leur permettant de couvrir les frais d'exploitation. La jeune filiale d'Alpiq gère près de 120 projets concernant la petite hydraulique dans toute la Suisse.

Augmentation prévisionnelle de la redevance hydraulique

Une nette hausse de la redevance hydraulique, actuellement fixée à 80 CHF par kilowatt brut, est annoncée pour 2011. De nombreux cantons ont engagé des mesures pour assainir leurs dispositifs de prélèvement d'eau qui doivent être mis en conformité avec les dispositions de protection des eaux d'ici à 2012.

Les autorités fiscales de plusieurs cantons ont poursuivi les discussions sur l'application de la fiscalité directe aux sociétés de partenaires. Les requêtes légitimes des communes et des cantons en faveur d'une taxation de la valeur de production adaptée à la situation du marché s'opposent ici aux exigences d'un ajustement

correspondant sur le site d'implantation des sociétés de partenaires. Une nouvelle réglementation de l'imposition spéciale de ces sociétés est indispensable pour apporter la clarté nécessaire et assurer la planification. Une hausse marquée des coûts s'est produite lors du report des frais pour les services-système sur les grandes centrales.

Les procédures d'autorisation longues et fastidieuses continuent à freiner l'investissement dans l'énergie hydraulique ainsi que dans d'autres nouvelles énergies renouvelables. En dépit des promesses d'encouragement des institutions en faveur de l'énergie hydraulique, peu de cantons ont réellement simplifié leurs procédures administratives.

Réseaux de transport

Concernant les réseaux de transport, la mise en œuvre des mesures techniques et opérationnelles en vue de l'ouverture partielle du marché s'est déroulée sans problèmes majeurs. En revanche, les récentes évolutions en matière de sécurité d'approvisionnement de la Suisse sont préoccupantes. Les procédures d'autorisation relatives à la construction de lignes à haute tension n'ont progressé que lentement.

Transfert de la propriété du réseau de transport à swissgrid d'ici fin 2011

Depuis plus de huit décennies, Alpiq construit ses propres réseaux à haute tension et, en qualité de premier propriétaire de réseaux en Suisse, plus d'un tiers des réseaux de transport d'électricité du pays lui appartiennent. Alpiq est fortement concernée par les conséquences de l'ouverture du marché, notamment en ce qui concerne les réseaux de transport. La société nationale pour l'exploitation du réseau swissgrid est compétente en matière d'exploitation du réseau de transport d'électricité en Suisse depuis 2008 et se verra confier, d'ici fin 2011, tous les droits de propriété respectifs.

Dans une perspective d'avenir, Alpiq tient particulièrement à clarifier les modalités de transfert et de répartition des compétences futures et à assurer la viabilité commerciale des activités restantes et des activités transférées à swissgrid dans le domaine des réseaux.

Décision de l'EICOM en cours d'examen par le Tribunal administratif fédéral

En raison de la régulation du marché de l'électricité et des décisions des autorités concernant les rémunérations d'utilisation du réseau et des services-système, les centrales suisses à partir d'une puissance de 50 MW doivent supporter une partie importante des charges supplémentaires pour les services-système. Alpiq estime que ces coûts annuels additionnels atteindront un montant à deux chiffres exprimé en millions.

Alpiq a décidé de faire vérifier certains aspects de la directive de l'EICOM par le Tribunal administratif fédéral. Il devra préciser en particulier si l'état actuel des réseaux de distribution d'électricité permet ou non aux centrales ayant une production minimale de 50 MW de supporter une partie importante des coûts des services-système (services permettant de garantir une exploitation fiable des réseaux à très haute tension) et ce, sans être autorisées à les reporter.

Compléter le réseau de lignes à haute tension

Le projet le plus important en matière de lignes à haute tension est la réalisation de la ligne de 380 kV entre Chamoson et Chippis (VS). Le dossier est entre les mains de l'Office fédéral de l'énergie. Cette réalisation, qui constitue un renforcement de la ligne existante, marque l'achèvement du réseau suisse de 380 kV d'Ouest en Est et du Nord au Sud. Ce renforcement permettrait en outre le démontage d'une ligne de 120 kilomètres dans la vallée du Rhône. Par ailleurs, un tronçon de 220 kV entre Mettlen et Plattischachen dans la vallée de la Reuss (UR) vient également d'être réalisé.

Optimisation

L'année 2009, marquée par le rapprochement d'Atel et d'EOS, a été extraordinaire. L'ouverture du marché de l'énergie avec ses nouvelles réglementations relatives aux services-système et la nouvelle gestion de groupe-bilan a posé des exigences supplémentaires. Le marché permet aux exploitants de réseaux d'acheter le courant aux producteurs d'électricité afin d'équilibrer à tout moment la capacité et garantir ainsi la stabilité de leurs réseaux.

Valorisation maximale du portefeuille de l'énergie comme mission principale

La crise financière a lourdement touché le marché des matières premières en provoquant de fortes fluctuations des prix de l'électricité. Par rapport à l'année précédente, les tarifs de l'énergie, comparés aux tarifs pratiqués dans le monde, ont baissé en 2009 occasionnant une forte pression sur le portefeuille des clients suisses. Afin de faire face à ces nouvelles conditions-cadres qui régissent désormais le marché suisse, l'unité Optimisation a été créée. Elle a pour mission de travailler de concert avec l'unité Asset Trading afin d'optimiser la valeur du portefeuille énergétique suisse. Le nouveau système de négoce d'Alpiq sera mis en place en 2010 pour permettre d'améliorer les performances de l'entreprise.

Energie Europe de l'Ouest

Marché Europe de l'Ouest

En Espagne et en France, Alpiq a réalisé des ventes et des bénéfices supérieurs à ses attentes. Elle a ainsi confirmé sa position dominante comme fournisseur d'énergie alternatif face aux sociétés bien établies dans ces pays. Ce positionnement a pu être maintenu, voire renforcé, grâce à toute une série de projets de développement réalisés en interne comme en externe. L'acquisition de nouveaux clients, particulièrement en Espagne, a permis de compenser amplement la baisse de la consommation d'électricité chez certains clients.

La filiale espagnole d'Alpiq, Atel Energía S.A. (rebaptisée Alpiq Energía España S.A. à partir de mars 2010), a réussi en quelques années seulement à s'imposer comme principal fournisseur alternatif d'électricité aux clients finaux des secteurs industriel et tertiaire; un fait qui mérite d'être souligné puisque ce marché est traditionnellement dominé par les entreprises d'énergie nationales. Atel Energía compte 1000 clients à travers le pays et, trois ans seulement après son lancement, a déjà plus que doublé ses effectifs. Le métro de Barcelone est récemment devenu l'un de ses clients les plus prestigieux: dans le cadre d'un appel d'offres, Atel Energía s'étant imposée face aux entreprises concurrentes.

Espagne: nouvelle implantation à Madrid

A la fin de l'exercice 2009, Alpiq a racheté la société de distribution d'EDF à Madrid, Hispaelec, renforçant ainsi sa position de fournisseur d'électricité indépendant de premier plan. Atel Energía et Hispaelec distribuent conjointement plus de 3 TWh d'électricité par an. Grâce à l'intégration d'Hispaelec à Atel Energía, la présence géographique à Madrid et à Barcelone permet désormais d'offrir un service optimal à la clientèle.

L'organisation du marché espagnol s'est considérablement modifiée au cours de l'année du rapport. Soulignons en particulier le rachat de l'Unión Fenosa par Gas Natural et la suppression de l'ensemble des taxes sur l'alimentation en énergie pour les entreprises industrielles et les prestataires de services. Sur le plan des acquisitions, les centrales de cogénération au gaz ont confirmé leur importance dans le mix énergétique qui caractérise la production espagnole. La baisse de la demande et la hausse de la production issue des énergies éolienne et hydraulique ont entraîné une forte baisse des prix de l'électricité par rapport à 2008.

France: incertitudes autour de la régulation

Malgré un contexte difficile en France en raison de la régulation du marché de l'énergie, Alpiq (Alpiq Energie France SAS) a maintenu sa position et reste, avec EDF, le premier fournisseur d'énergie du pays. L'organisation actuelle du marché de l'électricité sera fort probablement remplacée en janvier 2011 par une nouvelle structure, l'Etat continuant toutefois à fixer les prix. Les incertitudes subsistant à propos de la régulation font hésiter un grand nombre de clients à signer de nouveaux contrats avec des fournisseurs indépendants. En adoptant une stratégie de vente et de hedging

avisée, Alpiq a su se mettre à l'abri des difficultés. L'an passé, Alpiq Energie France SAS a fourni à ses clients une puissance totale de 10 TWh d'électricité et remporté plusieurs appels d'offre face à des concurrents de renom.

Marché Italie

Malgré un contexte économique difficile, l'unité Marché Italie a dégagé des résultats positifs au cours de l'exercice 2009. Avec un recul de la consommation d'électricité dans tout le pays de près de 7 %, l'unité opérationnelle a résisté à la crise et réalisé des résultats supérieurs aux attentes. Les activités dirigées vers les consommateurs finaux et l'optimisation du portefeuille ont aidé à amortir les fluctuations des prix du marché et les prix spot particulièrement bas.

Le commerce de gros a accusé un recul par rapport aux résultats de l'année précédente. Les raisons sont, d'une part, une baisse de la demande en énergie provoquée par le recul de la consommation d'électricité et, d'autre part, une augmentation de l'offre en matière de prestations énergétiques avec l'arrivée de nouvelles centrales. La baisse des prix de l'énergie et de la consommation s'est finalement traduite par un recul du chiffre d'affaires général.

Défis lancés par la régulation et les marchés

Les perspectives pour l'exercice 2010 porteront tant sur les effets de la crise économique que sur les nouvelles conditions légales. Le nouveau décret-loi, notamment, définit le système de surveillance de la bourse de l'énergie. En 2010, il faudra relever les défis suivants sur le marché italien: consolider le marché des revendeurs, poursuivre le développement du marché des clients finaux, orienter le marché de détail et garantir le bon fonctionnement et le développement des services sur les nouvelles plates-formes de négoce d'électricité.

Il est difficile d'évaluer les conséquences du décret-loi sur la bourse de l'énergie, le déroulement des opérations et les certificats verts. A la suite des décisions concernant les normes de qualité prises par les nouvelles autorités chargées des secteurs énergie et gaz, comme la transparence en matière d'offres et de facturation, certaines procédures internes ont dû être réorganisées. Alpiq Energia Italia est parée pour affronter tous ces changements: elle couvre toute la chaîne de valeur ajoutée dans le secteur de l'électricité et elle dispose d'une stratégie de gestion du portefeuille équilibrée.

Marché Nordique

L'unité Marché Nordique poursuit son expansion. Le nombre des clients particuliers est resté stable tandis que celui des gros clients a augmenté. Enteca a transféré à Alpiq 170 nouveaux clients qui représentent une consommation d'électricité supplémentaire de 450 GWh. Alpiq a également signé un important contrat de plus de 590 GWh avec Norwegian Defence Estates Agency. Le service de gestion des portefeuilles, récemment créé au Danemark, se félicite d'avoir déjà acquis de nouveaux clients. Il convient d'ajouter que le Danemark ne compte qu'un nombre restreint de gros consommateurs d'électricité, ce qui limite considérablement la clientèle de base. Néanmoins, la liste des clients est aujourd'hui fort prometteuse.

Au début de l'exercice 2009, les perspectives pour le marché scandinave n'étaient pas brillantes. Suite à la crise financière, le marché s'est effondré au premier trimestre mais a fini par se redresser. Les clients d'Alpiq ont été lourdement touchés par cette crise. Le marché scandinave prévoit une relance de l'économie pour l'an prochain. L'application des conditions légales est programmée pour 2011 et a pour objectif de poursuivre le travail d'harmonisation du marché nordique. Pour Alpiq, ces conditions sont idéales pour anticiper son positionnement sur le marché.

Production Ouest

Dans le domaine de la production en Italie, Alpiq a connu l'année la plus difficile depuis qu'elle produit de l'électricité avec ses propres centrales. C'est notamment dans les secteurs où les clients industriels ont réduit leurs demandes en vapeur que les résultats d'exploitation ont particulièrement souffert. La construction des deux centrales combinées au gaz – San Severo en Italie et Bayet en France – avance comme prévu.

San Severo et Bayet entrent prochainement en service

Alpiq, par le biais de la société EnPlus, a entamé en 2007 les travaux de construction de la centrale ultramoderne à cycle combiné au gaz de 400 MW. Au mois de septembre 2009, une étape majeure a été franchie avec la livraison de la turbine à gaz pesant 300 tonnes qui, depuis, a été installée. La turbine, fabriquée à Gênes, a été transportée par voie maritime et terrestre jusqu'à la centrale électrique située dans le sud de l'Italie, à plus de 2 000 kilomètres de distance. La centrale de San Severo pourra être mise en service dès la fin 2010.

C'est sur le territoire de Bayet, petite commune rurale située en Auvergne, qu'Alpiq réalise son premier grand projet de production d'électricité en France, une centrale ultramoderne à cycle combiné au gaz de 400 MW. Le terrain isolé se situe à proximité des réseaux de gaz et d'électricité. Prévu pour une durée de trois ans et lancé en collaboration avec des entreprises locales, le chantier mobilise jusqu'à 300 personnes sur le site. La mise en service de la centrale interviendra au début de l'année 2011.

Energies renouvelables

Alpiq renforce son engagement en faveur des énergies renouvelables. Outre ses activités en Italie, l'acquisition d'un parc éolien d'une puissance de 10,5 MW ainsi que d'une petite centrale hydraulique en France, Alpiq a également conclu plusieurs accords de coopération avec des développeurs d'éoliennes en Norvège, en Suède et en Finlande. Les procédures d'autorisation sont actuellement en cours et devraient permettre à Alpiq de lancer la construction ou du moins la réalisation des premiers parcs éoliens, d'ici à 2013.

Energie Europe centrale

Marché Europe centrale Nord

En dépit d'un contexte de marché difficile, les résultats (après effets spéciaux) de cette unité ont nettement dépassé les attentes. Si le secteur industriel a fortement réduit sa consommation d'électricité, celle des ménages n'a baissé que légèrement. Une difficulté supplémentaire a consisté en l'accroissement du taux d'insolvabilité des clients et partenaires grossistes lançant d'importants défis au Risk Management.

Nouveaux marchés dans les Etats baltes et en Ukraine

La conclusion de contrats à long terme s'est avérée plus complexe que d'ordinaire: la crise et la méfiance envers les opérations à long terme ont poussé beaucoup de sociétés à régler en priorité les activités internes. En revanche, les marchés dans les Etats baltes et en Ukraine ont connu une expansion fort réjouissante.

L'administration dorénavant centralisée dans le Centre de Service de Prague a créé de fortes synergies. La fusion, au 1^{er} janvier 2010, d'entreprises locales en une société à caractère européen simplifiera considérablement les processus administratifs et opérationnels. La coopération avec les partenaires voisins au Sud a été renforcée et améliorée.

Dans la distribution, la compétition autour des marges et commandes a fait naître de nouvelles exigences. En parallèle, les gros clients industriels demandent de nouveaux produits non standardisés. L'arrivée de nouveaux concurrents, les avancées de la libéralisation et d'autres mesures de normalisation ont en plus renforcé cette tendance. Globalement, en réponse à la crise économique, les fournisseurs d'énergie se sont davantage assurés de la solvabilité des clients.

Marché Europe centrale Sud

L'acquisition de la société de services énergétiques roumaine EHOL Distribution, le 1^{er} juillet 2009, a constitué un événement majeur pour l'unité Marché Europe centrale Sud. Ce rachat a placé Alpiq parmi les trois principaux distributeurs d'énergie sur le marché de détail de la Roumanie et lui a permis de renforcer sa position sur celui de l'électricité en Europe du Sud-Est. L'entreprise dispose d'un vaste portefeuille de gros clients industriels et de distributeurs. La filiale de commercialisation Energy Holding, acquise également en juillet, a été intégrée avec succès.

Position forte en Roumanie

L'acquisition de nouveaux clients depuis septembre 2009 a renforcé le positionnement d'Alpiq qui s'est hissée au rang des premières sociétés de commercialisation du pays. Un portefeuille équilibré, composé de petits, moyens et gros clients, a permis d'éviter de lourds impayés et ce, en dépit d'une crise économique persistante.

L'octroi de la licence de commercialisation transfrontalière de l'énergie par les autorités de surveillance de Bosnie-Herzégovine a permis à Alpiq de s'imposer comme premier exportateur d'électricité du pays. En Bulgarie, l'entreprise a gagné un premier client consommateur final à travers la filiale bulgare. Avec la création d'Alpiq

Albania, Alpiq a élargi les activités commerciales et prolongé jusqu'en 2011 la validité de la licence de commercialisation pour le Kosovo.

Baisse de la consommation d'électricité dans le secteur de l'industrie lourde

Dans le Sud de l'Europe de l'Est, la crise a fait baisser non seulement la consommation d'électricité de près de 10%, mais aussi les liquidités et le nombre de partenaires commerciaux. Les prix de l'électricité se sont effondrés au premier semestre 2009, à la suite d'une forte disponibilité de l'eau et ce, malgré la soudaine crise du gaz, avant de se stabiliser progressivement au troisième trimestre sec.

L'industrie lourde, active dans le secteur de l'exportation, notamment en Roumanie, Bulgarie, Macédoine, Serbie et au Monténégro, a drastiquement réduit sa production, ce qui a été l'une des principales raisons de la forte baisse de la consommation d'électricité. En revanche, le développement cohérent des mécanismes de marché dans certains pays a eu un effet positif sur l'ouverture du marché de l'approvisionnement, de la vente et du transport d'énergie. Parallèlement, des mesures protectionnistes prises par plusieurs gouvernements et groupes nationaux du secteur de l'énergie ont freiné la progression de la libéralisation du marché de l'électricité.

Conquérir de nouveaux marchés dans le Sud de l'Europe de l'Est

En 2010, Alpiq entend conquérir de nouveaux marchés et exploiter les potentiels commerciaux dans la région et les pays limitrophes. Les activités de vente et de commerce avec les distributeurs seront développées comme prévu grâce au fort potentiel créé par la libéralisation en cours, le développement des marchés de l'électricité et l'actuel accroissement des liquidités, à condition d'arriver à surmonter la dépression conjoncturelle et à moderniser la production industrielle.

Marché Allemagne

Sur fond de crise économique, l'exercice 2009 peut être qualifié de positif. L'unité a atteint ses objectifs et a principalement tiré bénéfice des contrats signés avec des prix et des volumes fixés au départ. Le segment des petits clients, géré par EGT, partenaire commercial d'Alpiq actif dans toute l'Allemagne, a ressenti la crise financière plus directement. Pour garantir la solvabilité des clients, la contraction d'une assurance pour défaut de paiement a porté ses fruits.

Effondrement massif des prix

La crise économique a provoqué la chute des prix de l'énergie au début de l'année. La tendance baissière s'est poursuivie au cours de la seconde moitié de 2009 avec un niveau moyen inférieur aux tarifs de l'année précédente. Autre effet négatif: une baisse du volume des commandes du fait que les clients, face aux contraintes économiques, n'ont plus pu évaluer leurs besoins en énergie pour 2010.

Outre les conséquences de la crise, le marché allemand de l'énergie a été marqué par deux tendances majeures au cours de l'année passée: la concentration et le retour à la communalisation. Ainsi, RWE a racheté la société néerlandaise Essent et E.ON a vendu sa filiale Thüga à un groupe de régions communales.

Production Centre

En dépit d'un recul de la demande en énergie dû à un contexte économique difficile, l'exercice 2009 a été excellent pour les installations de production d'Alpiq en Europe centrale. Le résultat d'exercice a été exceptionnel; tous les objectifs ont été réalisés. Un taux de disponibilité de près de 100% et la rentabilité élevée des centrales reflètent cette réussite. Les relations commerciales avec les principaux clients et partenaires ont évolué de façon très satisfaisante. Le développement des productions en Allemagne, Hongrie, République tchèque et Bulgarie est en bonne voie.

Alpiq Allemagne mise sur des centrales combinées au gaz

Les travaux de modernisation de la centrale de cogénération au gaz Spreetal I, près de Dresde, ont été achevés dans les temps et conformément au budget. Après octroi de l'autorisation d'exploitation, la centrale a été couplée au réseau au troisième trimestre et a honoré sa première contribution pour couvrir les besoins en électricité. Une autre centrale combinée au gaz est prévue à Premnitz, à 70 kilomètres à l'ouest de Berlin. Alpiq Havelland Kraftwerk GmbH, filiale allemande d'Alpiq, a reçu le 8 septembre 2009 un préavis positif de la part de Matthias Platzeck. Le chef du gouvernement du Land de Brandebourg s'est réjoui d'annoncer personnellement et sur place la bonne nouvelle de l'Office fédéral de l'environnement en soulignant l'accord de principe en faveur d'une installation de 400 MW sur ce site. Le terrain de 70 000 mètres carrés est en cours de défrichage pour un rapide lancement des travaux.

Projets de développement en Hongrie et en République tchèque

En Hongrie, le contrat de fourniture d'énergie avec l'entreprise nationale MVM, principal client de la centrale de Csepel, a été renégocié et réactualisé par rapport au marché. Les préparatifs pour développer le site sont en cours et la procédure d'autorisation pour une nouvelle centrale de cogénération au gaz (Csepel III) a été engagée.

Une disponibilité et une fiabilité de très haut niveau caractérisent aussi l'excellent exercice des deux filiales d'Alpiq en République tchèque, Kladlo et Zlín Energy. En qualité d'exploitant de centrales et d'organe régulateur du marché, l'Etat a modifié les conditions régissant les prestations de réseau et ouvert de nouvelles perspectives de développement. Afin de simplifier le fonctionnement des structures, trois entreprises indépendantes ont été réunies avec succès sous une nouvelle organisation. L'extension planifiée de 135 MW supplémentaires à Kladlo est déjà bien avancée et dispose de toutes les licences et autorisations requises.

Bulgarie: couplage au réseau du parc éolien d'ici fin 2010

La réalisation du parc éolien par la filiale d'Alpiq Vetrocom est bien avancée. Le 7 mai 2009, le premier coup de pioche a été donné pour la construction de l'installation près de la ville de Kazanlak, à 200 kilomètres à l'est de Sofia. Vetrocom érige sur le site de Buzludja 20 éoliennes d'une puissance totale de 50 MW et investit dans ce projet près de 80 millions d'euros. Le premier couplage au réseau est prévu pour fin 2010.

Trading & Services

Power Proprietary Trading

Le négoce d'électricité traditionnel a dégagé un résultat très satisfaisant au premier trimestre. Cette performance n'a pas pu être maintenue au cours des mois suivants. Les marchés de l'électricité ont progressivement subi un mouvement latéral. Ce n'est qu'en fin d'année qu'un retour de la volatilité, bien que timide, a été observé.

L'effondrement conjoncturel au début et à la fin de l'exercice 2009 a entraîné dans sa chute les prix négociés sur les bourses, à terme comme au comptant (prix spot). Les prix de l'électricité dépendent fortement des tarifs des autres sources d'énergie, notamment le gaz, le charbon, le pétrole, et du prix du CO₂. Au cours de l'année du rapport, chacun de ces prix a évolué différemment. Les prix du pétrole et du CO₂, après avoir atteint le plancher, se sont redressés; le prix du charbon n'a enregistré qu'une légère hausse; le prix du gaz a poursuivi sa tendance baissière. L'écart entre les prix du gaz et du pétrole a encore accentué les difficultés d'anticipation des mouvements sur les différents marchés de l'électricité. Les valeurs des certificats CO₂ ont été marquées par l'insécurité concernant l'arrivée de la «troisième phase» et ont rapidement baissé vers une valeur à un seul chiffre.

Intérêt croissant pour les biens matériels

Le contexte économique difficile a provoqué une perte de l'intérêt des acteurs pour le marché à court terme; un intérêt qu'ils devraient retrouver à moyen terme. En dépit des fortes difficultés qu'ont connues de nombreux instituts financiers au début de l'année, ils ne se sont pas pour autant retirés des marchés de l'énergie. Bien au contraire: l'intérêt pour les biens matériels croît, peut-être en raison même de la crise, et devrait créer un nouvel élan en 2010.

Les initiatives de couplage de marchés (market coupling) ont permis de renforcer les coopérations et de regrouper les bourses à terme et au comptant (bourse spot). Bien que ce mécanisme ait accru le besoin en moyens opérationnels pendant sa phase de lancement, il présente également des avantages au niveau du day trading. Les activités de négoce d'Oslo ont été transférées au 1^{er} janvier 2010 du domaine Europe de l'Ouest au domaine Trading & Services. Pour l'année à venir, l'unité Power Proprietary Trading veut développer le négoce du gaz à Oslo conjointement avec les sites d'Olten et de Lausanne. Le négoce d'électricité est déjà présent sur la plupart des marchés des liquidités. L'Espagne, l'Italie et la Grande-Bretagne représentent à ce titre un potentiel de développement. L'exploitation de ce dernier au niveau des produits est envisageable à condition de structurer de façon optimale les stratégies. Cela devrait se traduire par une augmentation du nombre d'associations entre le secteur du négoce d'électricité classique et celui des autres matières premières.

Couplage de marchés attendu

De la part de la Commission européenne, il faut s'attendre à des propositions de réglementation pour le traitement des produits dérivés et les transactions de gré à gré, comprenant, entre autres, des directives comptables détaillées. Il est en

outre fort probable que les initiatives de couplage de marchés et d'amélioration de la transparence s'intensifieront pour rapprocher différents marchés. Ces évolutions toucheront aussi indirectement les structures des processus, de l'organisation et de l'IT de l'unité.

Power Asset Trading

Pour l'Asset Trading, l'année 2009 a été marquée par le début du rapprochement des unités d'Atel et d'EOS et l'introduction sur le marché suisse des services-systèmes au 1^{er} janvier. Grâce à une bonne préparation à la libéralisation du marché suisse, l'unité Trading d'Alpiq a su répondre présent dès l'ouverture et jouer ainsi un rôle prédominant lors de l'établissement de contrats et d'offres des sociétés partenaires. Les modifications induites par les nouvelles régulations ont supprimé certaines obligations, faisant apparaître un tout nouveau marché. Le manque de liquidités, du point de vue technique, sur ce marché a conduit d'une part à prendre des engagements indispensables et, d'autre part, à modifier entièrement les méthodes d'exploitation des centrales par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, le nouveau système a subi des modifications sur certains points stratégiques dès la première année. Cela a non seulement contraint d'effectuer les ajustements nécessaires, mais aussi provoqué de vives discussions sur la politique et la régulation du marché, en interne comme en externe.

Bénéfices de l'évolution du marché

L'évolution des prix a été marquée par des baisses importantes au premier trimestre, suivies d'une période plus stable néanmoins ponctuée de sursauts inattendus en automne provoqués par un manque de précipitations et quelques chutes des températures. Facteur aggravant: l'évolution des prix dans les différents pays n'a pas toujours pu être précisément évaluée et a donc réservé quelques surprises. L'unité a dû faire preuve d'une grande flexibilité pour surmonter ces obstacles. Grâce à son positionnement avantageux, Alpiq a su tirer parti de la baisse des prix au début de l'année et de l'acquisition de nouvelles capacités annuelles grâce au développement du marché.

Le négoce transfrontalier comme principale cible

Les projets relatifs aux coopérations régionales et le couplage de marchés attendu apporteront des changements conséquents au marché européen. Il sera alors indispensable à la Suisse de se positionner de façon optimale. Une certaine harmonisation du marché devrait permettre d'éviter de nouveaux rejets sur les bourses au comptant (bourse spot) et d'atténuer les problèmes croissants du couplage de la production éolienne au réseau. Pour la réussite des activités en Suisse et à l'étranger, les niveaux de flexibilité et d'intégration dans la conception du négoce transfrontalier, la manière dont le nouveau marché suisse des services-système surmontera les difficultés liées au lancement et la capacité de garder sa structure initiale seront cruciaux.

Middle Office & Operations

En dépit des changements, certains particulièrement rapides, l'exercice 2009 de l'unité Middle Office & Operations a été positif. A l'instar d'autres domaines, la planification et la mise en œuvre du rapprochement d'Atel et d'EOS ont joué un rôle central. En ce qui concerne le reporting commun et la conformité avec les prescriptions de la FINMA (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers) dans le cadre du regroupement des plates-formes de négoce d'électricité de Lausanne et d'Olten, les premières étapes de l'intégration ont été conduites avec succès. Alpiq a intégré le négoce d'Oslo à l'unité Power Proprietary Trading, et créé les outils techniques d'analyse en ligne du marché. L'objectif d'évaluation systématique du rapport risque/rendement relatif aux demandes d'investissement a également été atteint.

Nouveau système de négoce

Les négociations de l'accord bilatéral sur l'électricité entre la Suisse et l'Union européenne seront suivies avec un grand intérêt. Le développement des mécanismes des marchés transfrontaliers de l'électricité en Europe ainsi que les évolutions des marchés européens du gaz seront eux aussi au centre des attentions.

Multi Commodities & Fuel Management

Au cours de sa première année d'existence, la jeune unité s'est préparée avec succès à ses nouvelles activités, notamment dans le secteur du négoce de gaz, de pétrole et de charbon, ainsi que dans l'approvisionnement en gaz et la gestion des risques liés à la fluctuation des prix.

Développement du négoce de gaz

Notre présence sur les marchés européens du gaz a été réalisée en étroite coopération avec les acteurs concernés. La création d'une équipe axée sur le marché mondial était une condition sine qua non. C'est en France et en Allemagne que le négoce des produits gaziers a le plus progressé.

L'évolution des prix sur le marché du gaz a été fortement marquée par l'effondrement conjoncturel des marchés au comptant (marchés spot). Concernant l'approvisionnement, la mise en service de nombreuses centrales au gaz naturel liquéfié (GNL) dans le monde entier ont contribué à l'effondrement des prix. A l'inverse, la demande en gaz a enregistré un important recul en Europe. Ainsi, les prix négociés à court terme dépendent de moins en moins des contrats d'importation à long terme, qui eux, restent liés au pétrole. La tendance générale actuelle indique un écartement de plus en plus prononcé du marché du gaz par rapport au marché du pétrole.

Rôle central à l'échelle du Groupe

A l'avenir, l'unité occupera une place centrale au sein du groupe dans les domaines de l'approvisionnement, du négoce et de la gestion des risques relatifs aux fluctuations des prix du marché.

Origination & Environmental Markets

L'unité Origination & Environmental Markets a été créée en octobre 2009. Elle regroupe d'une part les activités de gestion de l'activité Origination par l'unité Multi Commodities & Fuel Management et, d'autre part, plusieurs activités de l'unité Regulatory & Development aujourd'hui dissoute. Elle est en outre parfaitement préparée pour un lancement réussi sur le marché paneuropéen. Le secteur a réalisé un exercice positif. Alpiq est leader sur les marchés des biens et services environnementaux. Cette exigence a encore été soulignée par le travail de coordination des Green Desks d'Atel et d'EOS.

Succès pour la conférence «Green Power Marketing»

D'importantes activités dans le cadre de la gestion centralisée de la position du groupe par rapport aux émissions de CO₂ ont été entamées au cours de l'année du rapport. La mise en œuvre est programmée pour 2010. La conférence «Green Power Marketing», qui s'est déroulée début octobre 2009 à Genève, a remporté un vif succès. Alpiq l'a soutenue en tant que partenaire officiel. Cette plate-forme de discussion a réuni plus de 170 participants venus de toute l'Europe afin de discuter avec les représentants politiques de Bruxelles et de Berne des perspectives de développement du marché européen des énergies renouvelables.

L'effondrement conjoncturel a provoqué la chute des prix sur les marchés de l'énergie. Parallèlement, les volumes des transactions se sont également effondrés, et le risque de contrepartie s'est accru. Alpiq a su saisir les opportunités de cette conjoncture. Le négoce d'«électricité verte» s'est développé de façon positive dans un contexte difficile créé par la régulation du marché. La nouvelle directive européenne pour la promotion des énergies renouvelables est également à souligner, car elle donnera un nouvel élan à ce marché.

Le fort potentiel des «certificats verts»

Le potentiel de développement des «certificats verts» dépendra de la directive, mais aussi du développement du marché volontaire (voluntary market). Dans le contexte politique et de régulation du marché, Alpiq porte une attention particulière aux développements et aux projets suivants: couplage de marchés à l'échelle européenne, suivi et respect des directives concernant la transparence, mise en œuvre du 3^e paquet énergie, développement d'une nouvelle infrastructure pour le gaz (stockage et capacités) et définition de règles appropriées régissant l'accès au marché.

Segment Services énergétiques

Les dépenses liées aux infrastructures et aux investissements en constructions ont joué un rôle déterminant pour le segment Services énergétiques. L'une des principales conséquences de la crise économique et financière s'est traduite par une tendance au report des projets d'investissement. Les programmes conjoncturels et d'encouragement produisent un impact direct sur ces investissements, entraînant probablement un relèvement rapide.

La situation s'est stabilisée pour l'allemande Alpiq Anlagentechnik. Si le volume d'affaires dans l'alimentation en énergie a reculé, la demande a pu être relancée grâce aux mesures de promotion des chauffages à distance. En Suisse, les domaines Technique des constructions et des transports ont bénéficié du solide carnet de commandes de 2008. Alpiq EcoServices SA, active dans le domaine de l'efficacité énergétique, s'est aussi développée positivement. Si la demande des industriels italiens a fortement baissé, celle en Europe centrale a progressé. Les acquisitions, dont la société italienne Rossetto Impianti, ont été parfaitement intégrées.

Le changement de nom et de marque du Groupe Atel Installationstechnik en Groupe Alpiq InTec et du Groupe GAH en Groupe Alpiq Anlagentechnik s'est réalisé avec succès.

Groupe Alpiq InTec

Atel Installationstechnik devient Alpiq InTec

Le rapprochement d'Atel et d'EOS a également constitué un thème phare tout au long de l'année 2009 pour le domaine Services énergétiques. Le changement du Groupe Atel Installationstechnik en Groupe Alpiq InTec (Groupe AIT) a été opéré dans un délai très bref et la marque Alpiq s'est implantée avec succès sur le marché. Les nombreuses réactions positives de la part des clients et des collaborateurs témoignent de cette réussite. Dans ce cadre, toutes les sociétés œuvrant dans le domaine de la technologie de la construction ont été rebaptisées au cours de l'année 2009.

L'intégration des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2009 a également dominé les activités de constitution du nouveau Groupe AIT. Ainsi, toutes ces nouvelles sociétés ont non seulement été parfaitement intégrées, mais aussi consolidées. Le rachat de la société italienne Rossetto Impianti SpA, implantée à Vérone, a représenté un événement majeur dans ce contexte. Aujourd'hui, elle fait partie d'Alpiq InTec Verona S.p.A. Active depuis plus de 30 ans, cette entreprise de mécanique générale travaille pour les secteurs de l'industrie, des services et des hôpitaux. Elle possède par ailleurs une longue expérience en matière de planification, réalisation, maintenance et entretien d'installations de production d'énergie et de centrales de chauffage à distance.

Pour le Groupe AIT, le rachat de cette société comptant plus de 70 collaboratrices et collaborateurs, avec un chiffre d'affaires de 28 millions de CHF (18 millions d'euros), vient idéalement compléter ses activités sur le marché de l'Italie du Nord. Cette acquisition permet à Alpiq de se présenter comme fournisseur intégral dans le domaine de la technologie de la construction dans la région du Triveneto. En 2009, Alpiq a encore renforcé sa présence sur le marché dans cette région et s'est hissée en première position.

Carnets de commandes solides

La situation tendue de l'économie mondiale au cours de l'exercice 2009 s'est répercutée de plusieurs manières sur les secteurs d'activités du Groupe AIT. En Suisse, les domaines Technique des constructions et Technique des transports ont bénéficié, entre autres, des importantes commandes passées en 2008 ce qui, au final, leur a permis d'afficher un niveau d'activité très satisfaisant. Cette tendance s'est poursuivie tout au long de l'année lui conférant, en 2009 aussi, l'assurance de solides carnets de commandes.

Au cours de l'année, le secteur des transports publics, en particulier, a connu un rythme d'investissement élevé en raison, tout d'abord, des programmes de relance conjoncturelle des pouvoirs publics qui ont permis de maintenir les demandes de prestations à un niveau élevé en 2009, notamment en technique des transports. D'autre part, les taux d'intérêts sont restés faibles sur le marché des capitaux soutenant ainsi le secteur de la construction.

Favorisé par ces facteurs, le taux d'activité est resté positif tout au long de l'année. Cette situation particulièrement encourageante a permis de conduire en

parallèle un large éventail de projets. L'une des priorités a donc été l'organisation des ressources propres à chacun des projets. Les responsables de la planification des ressources humaines ont, de ce fait, été fortement sollicités.

La région de l'Europe centrale a poursuivi un développement positif. Ici aussi, la volonté d'investissement a profité en premier lieu au secteur des transports publics. En Italie, en revanche, les effets de la crise économique et financière se sont fait sentir dès le début de l'exercice 2009. Dans le secteur de la technique des constructions, les répercussions se sont traduites par une baisse des prix comme des volumes. Les difficultés économiques ont ensuite frappé de nombreux autres secteurs. La demande a ainsi fortement reculé dans le secteur de l'industrie. En Suisse, au contraire, le recul des prix du marché – malgré de gros volumes de commandes dans le secteur du bâtiment – a accentué la concurrence ainsi que la pression sur les prix.

Forte demande en efficacité énergétique

Le Groupe AIT a également accordé une grande importance à la question de l'efficacité énergétique. En 2009, il a développé son engagement dans ce domaine et mis en œuvre sans tarder les premières mesures de marketing. La réponse des clients potentiels a été particulièrement positive. Dans ce contexte, la création et le développement d'Alpiq EcoServices SA ont également été très bien accueillis.

Cette toute dernière branche du Groupe AIT propose des solutions intégrales de construction et d'exploitation de bâtiments offrant une meilleure efficacité énergétique. Ses principaux objectifs sont, d'une part, la baisse des coûts d'exploitation et de la consommation d'énergie tout en maintenant, voire en augmentant, le confort et, d'autre part, la réduction des émissions de CO₂. Le marché a réservé un accueil favorable à la gestion de l'efficacité énergétique et aux prestations de services proposées dans ce domaine par la jeune entreprise en répondant aussitôt par un volume de commandes extrêmement satisfaisant.

Alpiq aide Coop à obtenir un bilan CO₂ neutre

En 2009, le Groupe AIT a acquis et réalisé toute une série de grands projets. Alpiq, par exemple, soutient Coop qui veut parvenir à un bilan CO₂ neutre d'ici 2023. L'entreprise de commerce de détail souhaite réaliser son projet par l'abandon des combustibles fossiles, l'utilisation systématique des rejets thermiques, l'amélioration de l'isolation et la mise en conformité de ses filiales avec le standard Minergie. Au printemps 2009, l'unité Installations frigorifiques a réalisé à Interlaken un projet pionnier, la première installation frigorifique booster transcritique.

Autre temps fort: les travaux de montage de la nouvelle usine d'incinération d'ordures ménagères au Tessin sont dans la dernière ligne droite. Les essais ont démarré en octobre 2009, la livraison à l'entreprise cantonale de traitement des déchets est prévue pour février 2010. Alpiq a fourni les installations électromécaniques de l'usine qui brûlera d'une part les déchets de la localité et, d'autre part, produira de l'électricité avec une turbine de 20 MW grâce à la vapeur émise.

Le développement du tunnel de base du Saint-Gothard a également été l'un des projets phares conduit par le Groupe AIT. Après la signature du contrat d'entreprise pour la technique ferroviaire en 2008, le consortium Transtec Gotthard a axé ses

efforts en 2009 sur la planification et la réalisation. Le consortium s'est installé en automne sur le site de Biasca pour démarrer les travaux conformément aux délais impartis.

Tunnel de base du Saint-Gothard, projet phare

Le projet du tunnel de base du Saint-Gothard restera en 2010 une priorité pour le Groupe AIT. Au premier semestre, le consortium Transtec Gotthard démarrera les travaux dans la partie sud du site et le montage des installations de technique ferroviaire commencera vers l'été. La question de l'efficacité énergétique sera centrale et Alpiq y accordera toute son attention en développant ses activités dans ce sens. Alpiq contribue ainsi de façon considérable à la réduction des émissions de CO₂ en 2010.

Groupe Alpiq Anlagentechnik

L'Allemagne a connu un fort ralentissement conjoncturel au premier semestre; la situation s'est de nouveau stabilisée au cours du troisième trimestre. Si le fond semblait avoir été atteint, les investisseurs sont restés frileux jusqu'à la fin de l'exercice. Les deux unités du Groupe Alpiq Anlagentechnik (Groupe AAT) – Technique de l'énergie et des installations (TEI) et Techniques de l'alimentation en énergie et de la communication (TEC) – ont rencontré des conditions de marché très divergentes durant l'année du rapport.

Si le secteur TEI a bénéficié d'une hausse des investissements, notamment dans la construction de nouvelles centrales de production, le secteur TEC a accusé un important recul. Dans l'ensemble, la demande en production d'énergie est restée stable. Outre les effets de la crise économique et financière, les nombreuses mesures de régulation ont produit des effets néfastes sur l'exercice 2009 du Groupe AAT, dont le siège se trouve à Heidelberg.

Politique de régulation en Allemagne

En Allemagne, l'Agence fédérale des réseaux a mis l'accent sur la régulation des tarifs en matière de rémunérations d'utilisation du réseau. Au 1^{er} janvier 2009, la réglementation incitative imposant une baisse des coûts relatifs aux rémunérations d'utilisation des réseaux d'électricité et de gaz est entrée en vigueur. De plus, la Commission européenne a lancé son projet «Unbundling», séparation patrimoniale et financière de la production et de la distribution d'énergie. Ces mesures politiques de régulation ont eu des conséquences néfastes sur le comportement d'investissement des fournisseurs d'énergie.

Les mesures légales d'encouragement en faveur des réseaux de chauffage, notamment à distance, ont déjà créé une légère hausse de la demande en 2009. La loi sur le développement de la capacité énergétique associée aux programmes de relance conjoncturelle – investissements dans l'infrastructure des transports et modernisation de l'informatique – n'ont, en revanche, pas encore produit les effets positifs escomptés sur le volume des commandes. Malgré le report des projets éoliens offshore, la conclusion de nouveaux contrats est attendue pour 2010.

Technique de l'énergie et des installations (TEI)

L'unité TEI a bénéficié d'une situation stable concernant la demande de construction de nouvelles centrales traditionnelles. Au cours de l'exercice 2009, TEI a néanmoins ressenti une pression des prix et de la concurrence. Les problèmes récurrents relatifs aux autorisations et aux aspects environnementaux ont en outre provoqué une incertitude croissante dans le domaine des investissements.

Les centrales combinées au gaz, centrales thermiques, usines d'incinération d'ordures ménagères, centrales à biomasse et la technique nucléaire représentent actuellement des niches de marché fort attrayantes. Quant à la demande en réalisations de systèmes de conduites et d'installations pour le secteur industriel, et en technique d'approvisionnement, elle s'est maintenue à un faible niveau.

Technique de l'alimentation en énergie (TEC)

L'activité de base de l'unité Technique de l'alimentation en énergie (distribution d'énergie) a réalisé un exercice 2009 modéré, voire en recul. La raison principale est la régulation des tarifs en matière de rémunérations d'utilisation des réseaux électriques et de gaz par l'agence fédérale. Elle a entraîné une baisse des investissements dans les réseaux de distribution de l'électricité ainsi qu'une pression accrue sur les prix. L'entrée dans le secteur des installations électriques pour la construction de centrales a constitué un temps fort pour l'unité.

Des opportunités se dessinent avec les projets de réseaux de chauffage, notamment à distance. En revanche, la demande est fortement compromise pour les lignes aériennes, les installations câblées et les centrales de transformation dans le domaine de la haute tension en raison des problèmes d'autorisation, de financement et du projet «Unbundling». Après un premier semestre très calme, la demande en techniques d'installations câblées et ferroviaires a amorcé une légère hausse au cours du deuxième semestre. L'exercice 2009 a en outre été marqué par la concentration des activités relatives à la technique d'alimentation en énergie ainsi que par l'allègement de la structure du Groupe par la fusion de plusieurs sociétés.

Tour solaire de Jülich – un temps fort

AAT a connu un temps fort en 2009 avec la mise en service de la centrale expérimentale à tour solaire de Jülich, dans l'ouest de l'Allemagne. La construction de l'installation a été confiée à Kraftanlagen München, société du Groupe AAT. Il est prévu de commercialiser plus tard cette nouvelle technologie pour des installations de 10 à 50 MW dans des pays bénéficiant d'un fort ensoleillement.

Des lacunes à combler dans les réseaux de distribution d'électricité

L'évolution des affaires du Groupe AAT dépend fortement de la reprise du marché après la crise économique et financière et de l'investissement des fournisseurs d'énergie en Allemagne. On peut s'attendre à une reprise de l'activité d'investissement après les fortes restrictions qui ont marqué l'année 2009. Dans le cadre des améliorations et des extensions des infrastructures de transport d'électricité au niveau européen, les experts prévoient une augmentation de la demande en lignes aériennes à haute tension, systèmes de câblages et installations de distribution.

L'investissement dans de nouvelles capacités de production devrait se poursuivre à l'échelle européenne.

Développements stratégiques

Pour 2010, les développements stratégiques à long terme des deux unités du Groupe AAT, y compris les activités de recherche et de développement, se situeront au premier plan. Dans ce cadre, il est également prévu de renforcer la collaboration avec les partenaires, par le biais de créations de groupes de travail et de coopérations avec des instituts de recherche et des universités.

L'unité TEC concentrera à l'avenir ses efforts sur la mise en œuvre de la stratégie de croissance en mettant en avant le critère de qualité afin d'évoluer vers un statut de prestataire de services complets axé sur l'ingénierie, capable d'intervenir en tant qu'entrepreneur général ou exploitant. Il s'agira principalement de développer les activités des réseaux de transport d'électricité. Ce projet sera mis en œuvre par la création d'une plate-forme européenne pour la construction de lignes à haute tension, la définition de critères permettant d'organiser efficacement les évolutions dans la construction de centrales de transformation haute tension et, occasionnellement, l'acquisition de nouveaux partenaires de marché. Par ailleurs, l'unité TEC prévoit également d'étendre ses activités dans les pays limitrophes de l'Europe centrale.

La stabilisation du résultat et du rendement, dont le niveau est déjà élevé, sera au centre des objectifs de l'unité TEI pour l'année 2010. Pour y parvenir, elle se concentre sur l'extension de sa part de marché auprès de sa clientèle de base par l'obtention de nouveaux projets dans différents pays d'implantation. Une croissance sélective est programmée par le biais de coopérations sur de nouveaux marchés, ainsi que la poursuite du développement en matière d'engagement dans de nouveaux pays cibles, en Europe centrale, par exemple.

Corporate Center

Financial Services

Le financement du Groupe nouvellement formé, la création d'une structure de gestion IT centralisée et la première élaboration commune du reporting et du budget: ces trois exemples reflètent les défis que le domaine fonctionnel Financial Services a relevés au cours de l'année passée. Outre ces projets ambitieux, associés à bien d'autres encore, tous en relation avec la création d'Alpiq à partir du rapprochement d'Atel et d'EOS, les affaires courantes ont également dû être traitées, en frôlant souvent les limites des capacités. En dépit de ces exigences, l'unité a su tenir le cap et conduire en parallèle tous les projets importants.

La base même du rapprochement d'Atel et d'EOS consistait à assurer son financement. C'est ce qu'Alpiq a réussi en contractant plusieurs emprunts et prêts à hauteur de 1,5 milliard de CHF. Cet apport a servi au refinancement du financement relais à court terme acquis en janvier 2009. Le financement futur du Groupe sera assuré en majeure partie par l'entreprise Alpiq Holding SA.

L'unité Corporate IT a été particulièrement sollicitée. En 2009, le pilotage IT, les Centers of Competence et le service IT ont été dotés d'un caractère plus professionnel, plus mondial aussi. L'unité est aujourd'hui organisée et établie pour servir dans toute l'Europe et gérer parfaitement le rapprochement d'Atel et d'EOS ainsi que les acquisitions planifiées. De plus, le nouveau système de négoce Murex a également été lancé.

L'introduction du nouveau système informatique de gestion des informations (MIS) a également constitué l'un des nouveaux grands projets. Il a pour objet d'accroître la transparence et d'améliorer la gestion des activités. Le système MIS sera progressivement intégré et mis en œuvre en 2010. Par ailleurs, ce nouveau système a déjà servi à préparer le budget.

Business Development

Le domaine fonctionnel Business Development existe sous sa forme actuelle depuis le rapprochement d'Atel et d'EOS sous Alpiq au mois de février 2009. Son principal objectif en 2009 était de mettre sur pied le domaine fonctionnel, puis de définir les champs d'activités pour les nouvelles unités Market Intelligence, Strategy Development, Mergers & Acquisitions et le service Project Management & Business Consulting. Les processus et les interfaces avec d'autres domaines du groupe ont été définis dans le cadre du programme interne d'intégration «Insieme» (cf. page 8).

Les principaux projets ont concerné la conception d'un modèle d'entreprise incluant toutes les activités à l'échelle du Groupe dans le secteur des énergies renouvelables, l'analyse et la définition des priorités du portefeuille des investissements d'Alpiq ainsi que les travaux de préparation du projet de stratégie pour 2010. Le domaine Business Development a pour but de définir les fonctions qui permettront un développement durable du Groupe.

Les deux projets phares pour 2010, qui se poursuivront les années suivantes, consistent à remanier et consolider la stratégie du groupe Alpiq à partir du programme de mise en œuvre correspondant, et réduire la complexité des affaires en simplifiant son organisation et ses processus.

Management Services

Une implication exemplaire a également été indispensable de la part du service chargé des ressources humaines du groupe Alpiq au cours de l'année 2009. Les conditions de recrutement de tous les collaborateurs du domaine Energie en Suisse ont été redéfinies et uniformisées. En Suisse, près de 1 150 collaborateurs ont ainsi signé un nouveau contrat de travail. En dépit des nombreux changements, Alpiq reste un employeur apprécié.

Si la marque Alpiq s'est imposée rapidement, c'est grâce aux efforts déployés par Corporate Communications. C'est elle qui a signé le concept. En 2010, la phase de déploiement de la marque à l'échelle européenne devrait être terminée et le positionnement de la marque Alpiq en Suisse comme en Europe renforcé conformément aux objectifs.

Depuis mai 2009, Alpiq soutient activement la fédération suisse de ski Swiss-Ski dont elle est le principal sponsor. Ce partenariat met en évidence un grand nombre de parallèles: «Alp», dans notre nom, symbolise les Alpes. «Piq» évoque les pics, les sommets et donc les performances de pointe. Par ailleurs, Alpiq et Swiss-Ski entretiennent des partenariats étroits avec les cantons de montagne en Suisse. Grâce à la grande visibilité du logo Alpiq dans les médias et lors des compétitions de sports d'hiver dans toute l'Europe, la nouvelle marque a fortement assis sa reconnaissance. Le projet de la nouvelle cabane du Mont-Rose du CAS, officiellement inaugurée le 25 septembre 2009, représente un autre temps fort en termes de durabilité et d'innovation. Alpiq a grandement soutenu ce projet.

En Suisse et en Europe, Public Affairs a suivi avec grand intérêt la définition et le lancement des nouvelles prescriptions en matière de régulation. En Suisse, elle concernent la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI). A l'échelle européenne, elles constituent le 3^e paquet énergie, qui a eu des conséquences directes sur Alpiq. Pour l'accord bilatéral avec l'Union européenne dans le domaine de l'électricité, il s'agissait de garantir les investissements dans les contrats à long terme. En 2010, l'objectif sera de suivre attentivement les conséquences de l'ouverture du marché en Suisse et dans les pays de l'Union européenne.

Corporate Governance

Pour Alpiq, une gestion d'entreprise transparente et responsable revêt la même importance qu'une politique d'information complète et franche. L'entreprise, née du rapprochement d'Atel et d'EOS au début de l'année 2009, dispose de systèmes de gestion et de contrôle efficaces en vue d'assurer un bon équilibre entre les prescriptions légales et complémentaires. Associée à des principes éthiques appliqués, elle garantit une croissance continue de la valeur de l'entreprise. Elle répond en même temps aux exigences croissantes du marché des capitaux et aux intérêts légitimes des actionnaires et autres parties prenantes.

Alpiq s'engage à conduire une politique d'information franche et à coopérer dans un esprit de partenariat. Cet engagement reste valable après le rapprochement des deux entreprises Atel et EOS.

Les principes ainsi que les règles de la Corporate Governance d'Alpiq sont spécifiés dans les statuts de la société, le règlement d'organisation, le règlement de la Direction générale, les directives du Groupe et l'organigramme de rattachement des sociétés de participation. Les informations présentées ci-après respectent l'ordre et la structure prévus par la «Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance» de la SIX Swiss Exchange. Sauf indication contraire, les informations sont celles valables au 31 décembre 2009.

Structure du Groupe et actionariat

Alpiq, premier fournisseur d'énergie et de prestations de services énergétiques en Suisse avec une forte vocation européenne, est née le 1^{er} février 2009 du rapprochement d'Atel et d'EOS. L'entreprise possède d'importantes installations de production en Suisse, en France, en Italie, en Allemagne, en Norvège, en Hongrie ainsi qu'en République tchèque, auxquelles s'ajoutent plusieurs réseaux électriques.

Alpiq se divise en deux segments: Energie et Services énergétiques. Le segment Energie mise sur l'association de la production d'électricité et du réseau avec le négoce et la distribution. Le segment est composé des domaines opérationnels Energie Suisse, Energie Europe de l'Ouest et Energie Europe centrale qui disposent toutes de centrales et de participations ainsi que de sociétés de commercialisation locales. Le domaine opérationnel Trading & Services appartient également au segment Energie.

Le domaine opérationnel Energie Suisse englobe la distribution sur le marché suisse, la production hydraulique et thermique dans ce pays et les parties du réseau électrique national appartenant à Alpiq.

Le domaine opérationnel Energie Europe de l'Ouest opère sur son marché avec les filiales de distribution Alpiq Energia S.p.A., à Milan et à Rome, Energit S.p.A. à Cagliari en Italie, Alpiq Energie SAS, à Paris, Atel Energia SA, à Barcelone, Alpiq Denmark A/S, à Aalborg et Glostrup, Alpiq Norway AS, à Oslo, et Energiakomio Oy, à Jyväskylä en Finlande. Les centrales propres à Alpiq et la participation à Edipower en Italie en font également partie. Les projets de centrales en France, en Italie et en Norvège complètent le domaine Energie Europe de l'Ouest.

Le domaine opérationnel Energie Europe centrale opère sur les marchés d'Europe centrale et orientale avec ses filiales de commercialisation et de distribution en Albanie, Allemagne, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Lituanie, Macédoine, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Serbie et Ukraine. Ces pays sont regroupés au sein d'Atel Energy SA. Les centrales d'Alpiq en République tchèque et en Hongrie sont gérées depuis Prague. L'unité Trading pour l'Europe centrale et de l'Est est elle aussi implantée à Prague; elle fait partie d'Alpiq Energy SE.

Le domaine opérationnel Trading & Services commercialise de l'électricité, du gaz, du charbon et des certificats CO₂ en Europe de l'Ouest et opère sur toutes les principales places boursières de l'électricité d'Europe occidentale.

Organisation au 1^{er} janvier 2010

Direction générale
Giovanni Leonardi¹
CEO

Domaines opérationnels



- Direction générale
- Domaine opérationnel
- Unité opérationnelle

¹ Membre de la Direction générale

Domaines fonctionnels



- Domaine fonctionnel
- Unité fonctionnelle

¹ Membre de la Direction générale

Le segment Services énergétiques se consacre aux prestations liées à la production, à la distribution et à l'utilisation de l'énergie. Il regroupe pour l'essentiel les sociétés appartenant au Groupe Alpiq InTec (AIT) en Suisse, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas et en République tchèque ainsi que les sociétés appartenant au Groupe allemand Alpiq Anlagentechnik GmbH (GAH) d'Heidelberg en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Hongrie, en République tchèque et en Roumanie. Le Groupe GAH fournit des prestations dans les techniques de l'alimentation en énergie et de la communication ainsi que dans les techniques énergétiques et des installations. Les sociétés du Groupe AIT œuvrent principalement dans les domaines Technique des constructions et Technique des transports.

Le domaine fonctionnel Financial Services intervient à l'échelle du Groupe et comprend les unités Corporate Settlement, Corporate Accounting & Reporting, Corporate Taxes, Corporate Treasury & Insurance, Corporate Planning & Controlling, Corporate Risk Management et Corporate IT. Le domaine fonctionnel Business Development est responsable des unités Strategy Development, Mergers & Acquisitions, Market Intelligence et Project Management & Business Consulting. Le domaine fonctionnel Management Services gère les unités Corporate Internal Audit, Corporate Public Affairs, Corporate Communications, Corporate Legal, Corporate Human Resources et le secrétariat général.

Cotation en bourse

La société mère Alpiq Holding SA, sise à Neuchâtel, disposait au 31 décembre 2009 d'un capital-actions de 271 898 730 de CHF, se décomposant en 27 189 873 actions nominatives d'une valeur nominale de 10 CHF chacune. Les actions nominatives sont cotées à la SIX Swiss Exchange sous le code ISIN CH0034389707. La capitalisation sur le marché s'élevait à la fin de l'année à 11 684 847 922 de CHF (calcul: cours à la clôture du 30 décembre 2009 x nombre d'actions = 429,75 CHF x 27 189 873 actions nominatives).

La Società Elettrica Sopracenerina SA, à Locarno (SES) possède un capital-actions de 16 500 000 de CHF auquel Alpiq participe à hauteur de 60,9%. Elle est également cotée à la SWX Swiss Exchange (ISIN CH0004699440). Fin 2009, la capitalisation sur le marché se montait à 253 millions de CHF (230 x 1 100 000).

Les principales sociétés consolidées du Groupe sont énumérées aux pages 139 à 145 du rapport financier. Les principaux actionnaires selon l'inscription au registre des actions sont énoncés à la page 120 du rapport financier et représentés ci-après sous forme d'aperçu.

Les acquéreurs majoritaires d'actions d'Alpiq Holding SA ne sont pas tenus de présenter une offre publique d'achat conformément à la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (clause d'opting-out). Il existe une convention de consortium d'actionnaires entre EOS Holding (Lausanne), EDF Alpes Investissements Sàrl (EDFAI, Martigny) et le consortium des actionnaires minoritaires suisses composé de: EBM (Elektra Birseck, Münchenstein), EBL (Elektra Baselland, Liestal), Canton de Soleure, IBAarau, AIL (Aziende Industriali di Lugano SA) et WWZ (Wasserwerke Zug AG).

Participations croisées

Au 31 décembre 2009, Alpiq Holding SA détenait 5,0% d'A2A S.p.A. qui, pour sa part, détenait 5,16% du capital-actions d'Alpiq Holding SA. Antonio M. Taormina, membre de la Direction générale d'Alpiq, représente Alpiq Holding SA au Conseil d'administration d'A2A. A2A est représentée au Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA par Giuliano Zuccoli, président du Conseil d'administration d'A2A.

Structure du capital

Capital-actions

Le capital-actions d'Alpiq Holding SA s'élevait au 31 décembre 2009 à 271 898 730 de CHF, se décomposant en 27 189 873 actions nominatives d'une valeur nominale de 10 CHF chacune. Les actions sont entièrement libérées.

Alpiq Holding SA ne dispose ni de capital conditionnel ni de capital autorisé.

Modifications du capital

Le rapport financier décrit les variations du capital-actions aux pages 72 et 73 pour le compte consolidé du Groupe Alpiq et à la page 155 pour les comptes annuels d'Alpiq Holding SA. Les variations des capitaux propres pour l'exercice 2007 figurent dans le rapport de gestion, à la page 14 du rapport financier 2008 d'Atel Holding SA pour le compte consolidé du Groupe Atel, et à la page 92 pour les comptes annuels d'Atel Holding SA.

Actions

Chaque action représentée dispose d'une voix à l'Assemblée générale d'Alpiq Holding SA. Il n'existe ni restriction du transfert d'actions ni restriction du droit de vote. Aucun bon de jouissance ou de participation ni obligation convertible n'est dû à la société.

Actionnaires au 31 décembre 2009

Alpiq Holding SA	31,38	EOS Holding
	25,00	EDFAI
	13,63	EBM
	7,12	EBL
	5,60	Canton de Soleure
	5,16	A2A S.p.A.
	2,30	EnBW
	2,12	AIL
	2,00	IBAAarau
	0,91	WWZ
	4,78	Divers (bourse)

Participations en pourcentage

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration veille à la supervision ainsi qu'aux orientations stratégiques du Groupe Alpiq dans son ensemble, et à la surveillance de la Direction générale.

Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de 14 membres n'exerçant aucune fonction dirigeante dans l'entreprise. Les administrateurs sont répertoriés ci-après ainsi qu'aux pages 48 et 49 du présent rapport de gestion.

Autres activités et intérêts particuliers

Les curriculum vitae, parcours professionnels et informations sur les autres activités des membres du Conseil d'administration sont consultables sur le site Internet www.alpiq.com/bod.

La durée du mandat des administrateurs est de trois ans. Les administrateurs sortants sont rééligibles. Les administrateurs élus en remplacement d'un membre sortant en cours de mandat exercent la durée de mandat restante de leur prédécesseur.

Le Conseil d'administration se constitue lui-même. Il élit chaque année, parmi ses membres, le président, le vice-président ainsi que le secrétaire qui, quant à lui, ne doit pas être membre du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration s'est réuni neuf fois durant l'exercice pour une durée moyenne de quatre heures par séance. Le président fixe l'ordre du jour des séances après consultation du CEO. Tout administrateur peut exiger par écrit l'inscription d'un point à l'ordre du jour. Les membres du Conseil d'administration reçoivent avant les séances une documentation leur permettant de se préparer aux points à l'ordre du jour.

Les membres de la Direction générale assistent généralement aux séances du Conseil d'administration à titre consultatif. Ils se récusent lorsque le président l'ordonne.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des membres présents habilités à voter. Le président tranche en cas d'égalité des voix. S'il y a conflit d'intérêt, les administrateurs concernés se récusent. Les délibérations et décisions du Conseil d'administration sont consignées dans un procès-verbal adressé aux administrateurs et approuvé à la séance suivante. En dehors des séances, chaque membre peut s'informer auprès du CEO sur la marche des affaires et sur des activités particulières, avec l'aval du président. Tout administrateur a la possibilité de demander au président du Conseil d'administration la présentation des comptes et des dossiers si cela est nécessaire à l'accomplissement d'une tâche.

Le Conseil d'administration procédera pour la première fois, en 2010, à une auto-évaluation de ses prestations.

Conseil d'administration au 31.12.2009

Nom	Première élection	Fin du mandat
Hans E. Schweickardt, CH-Neerach, président	2006	2012
Marc Boudier, FR-Sèvres, vice-président	2006	2012
Christian Wanner, CH-Messen, vice-président	2006	2012
Pierre Aumont, FR-Paris	2007	2010
Hans Büttiker, CH-Dornach	2006	2012
Guillaume de Forceville, FR-Sèvres	2009	2012
Philippe V. Huet, FR-Paris	2006	2012
Claude Lässer, CH-Marly	2009	2012
Daniel Mouchet, CH-Veyrier	2009	2012
Guy Mustaki, CH-Pully	2009	2012
Jean-Yves Pidoux, CH-Lausanne	2009	2012
Alex Stebler, CH-Nunningen	2006	2012
Urs Steiner, CH-Laufen	2006	2012
Giuliano Zuccoli, IT-Sesto San Giovanni	2006	2012

Outils de pilotage et de surveillance

Le Conseil d'administration est informé tous les ans par la Direction générale sur la nature et la mise en œuvre des objectifs stratégiques, annuels et à moyen terme. Durant l'exercice, la Direction générale rend compte trimestriellement et à chaque séance de la marche des affaires, de la réalisation des objectifs et d'autres évolutions essentielles. Le Conseil d'administration reçoit en outre un résumé mensuel comportant les indices financiers, la situation en matière de risques et l'état des audits internes en cours. L'organe de révision présente au Conseil d'administration les résultats de ses vérifications et les priorités de ses futures activités par le biais d'une lettre de recommandations (Management Letter) et d'un rapport oral. La révision interne soumet à l'approbation du Conseil d'administration un programme de contrôle annuel puis communique périodiquement ses conclusions et recommandations en rendant compte de leur mise en œuvre. Le Conseil d'administration est informé par un rapport écrit annuel de l'état, de l'évolution et des principaux éléments de la gestion des risques à l'échelle du Groupe. Ce rapport présente les principes et les limites ainsi que leur application. Il décrit les étapes de développement prévues.

Le Conseil d'administration (CA) comprend en outre deux comités: l'Audit and Risk Committee (ARC) et le Comité de Nomination et de Rémunération (CNR).

Audit and Risk Committee (ARC)

Le comité ARC est composé comme suit: Marc Boudier (président), Jean-Yves Pidoux (membre), Alex Stebler (membre) et Urs Steiner (membre).

L'ARC a pour mission d'assister le CA dans l'exercice de ses obligations de surveillance et notamment pour vérifier et évaluer l'activité et l'indépendance de la révision externe et interne, du système de contrôle, de la présentation des comptes et de la gestion des risques ainsi que la conformité et la Corporate Governance.

L'ARC soumet des propositions au vote du CA et rend compte oralement de ses activités, décisions, conclusions et recommandations à chaque séance. Si, lors d'une prise de décision propre, la majorité des voix n'est pas atteinte, la décision incombe au CA. Les procès-verbaux des séances de l'ARC sont portés à la connaissance des membres du CA. L'ARC présente en outre au CA un compte-rendu annuel qui résume ses activités durant l'exercice sous revue.

Le président du Conseil d'administration, le CEO, le CFO (directeur financier) et le responsable Audit Interne prennent généralement part aux séances de l'ARC. D'autres responsables d'unités et membres de la révision externe assistent aux séances en fonction de l'ordre du jour. L'ARC s'est réuni six fois durant l'exercice sous revue, pour une durée moyenne de trois heures et demie par séance. Le comité s'est essentiellement consacré à la question de la gestion des risques et a mandaté l'organe de révision pour rédiger une «prise de position sur le fonctionnement et l'efficacité de la gestion du risque du Groupe Alpiq». Ce rapport conclut que la culture de gestion du risque du Groupe Alpiq est très marquée et sa structure organisationnelle sensée, même si, dans certains domaines, un potentiel d'amélioration a été constaté. Le rapport a été adopté et les recommandations ont été mises en œuvre.

Comité de nomination et de rémunération (CNR)

Le CNR est composé comme suit: Guy Mustaki (président), Marc Boudier (membre), Hans Büttiker (membre) et Christian Wanner (membre).

Le CNR a pour mission d'assister le CA dans l'exercice de ses obligations de surveillance concernant la planification de la relève au sein du CA et de la Direction générale, la définition de la politique de compensation ainsi que la définition des conditions d'embauche et des dispositions contractuelles concernant le CEO, la Direction générale et les responsables des unités opérationnelles et fonctionnelles.

Le CNR soumet des propositions au vote du CA et rend compte oralement de ses activités, décisions, conclusions et recommandations à chaque séance. Les procès-verbaux du CNR sont portés à la connaissance des membres du CA et servent de base de décision. Le président du Conseil d'administration, le CEO et la directrice des Corporate Human Resources prennent généralement part aux séances. Le CNR s'est réuni neuf fois durant l'exercice sous revue, pour une durée moyenne de deux heures et quart par séance.

Règlement des compétences

Le CA a confié au CEO l'ensemble de la direction opérationnelle du Groupe Alpiq. Le CEO préside la Direction générale et a délégué certaines fonctions directoriales aux membres de la Direction générale.

Les compétences et la répartition des tâches entre le CA et le CEO/la Direction générale sont stipulées dans le règlement de la Direction générale et le règlement d'organisation.

Le CEO, dans le cadre des directives du Groupe, a édicté un règlement des compétences applicable à l'échelle du Groupe. Ce règlement accorde au CEO des compétences sensiblement plus étendues concernant les activités énergétiques.

Outils d'information et de contrôle vis-à-vis de la Direction générale

La Direction générale informe en permanence le CA des événements majeurs. Un rapport financier est établi trimestriellement. Le CA reçoit en outre chaque mois les principaux chiffres financiers ainsi qu'un état de la situation actuelle en matière de risque. Les mécanismes d'information et de contrôle sont complétés par des audits continus.

Les membres de la Direction générale assistent en général aux séances du CA et se tiennent à sa disposition pour les demandes d'information. Ils se refusent lorsque le président l'ordonne.

La gestion des risques porte sur les risques liés à l'activité, au marché et au crédit. Le CA est informé par un rapport écrit annuel de l'état, de l'évolution et des principaux éléments de la gestion des risques à l'échelle du Groupe. Ce rapport présente les principes et les limites ainsi que leur application. Il décrit les étapes de développement programmées. Un comité Risk Management central, subordonné au CFO, fixe les limites dans chaque domaine en fonction des résultats des analyses. La catégorisation des risques incombe à la Direction générale. Le CA fixe une fois par an la limite générale pour le Groupe. Le comité Risk Management surveille l'observation des limites.

Le CA approuve tous les ans, sur demande de l'ARC, la planification des audits ainsi que le rapport de synthèse. Le Corporate Internal Audit est directement subordonné au président du Conseil d'administration. Les différents rapports de vérification sont présentés au président et, sous forme de synthèse, à l'ARC. Pour son travail, le Corporate Internal Audit fait appel à un conseiller indépendant de la révision externe.

Direction générale

La Direction générale compte neuf membres énoncés aux pages 50 et 51 du rapport de gestion. Les curriculum vitae, informations sur leurs autres activités et liens rattachant à des intérêts particuliers des membres se trouvent sur le site Internet d'Alpiq: www.alpiq.com/executive-board. Il n'existe pas de contrat de management.

Rapport de rémunération 2009

Principes et objectif

Dans le respect d'une bonne gestion d'entreprise, une indemnité conforme au marché et un système de bonus axé sur les performances et les valeurs sont prévus pour motiver les cadres à œuvrer à l'accroissement durable de la valeur de l'entreprise.

Les directives d'indemnisation et les systèmes de bonus d'Alpiq garantissent une rémunération des cadres appropriée à leurs activités et responsabilités, et tient également compte de la situation économique, de la réussite et des perspectives de l'entreprise. De ce fait, le paquet total de rémunération des membres de la Direction

générale, des responsables des unités opérationnelles et fonctionnelles est constitué comme suit:

1. composants fixes indépendants des résultats,
2. bonus à court terme dépendants des résultats sur une année d'exercice,
3. bonus à long terme dépendants des résultats sur plusieurs années d'exercice.

A propos de la conformité au marché des rémunérations

En vue de garantir la conformité des rémunérations au marché, Alpiq mandate à intervalles réguliers une société de conseil indépendante pour expertiser le positionnement du paquet total de rémunération des membres de la Direction générale, des responsables des unités opérationnelles et fonctionnelles et des membres du Conseil d'administration, dans le contexte concurrentiel. Le montant et la structure des traitements sont évalués. La dernière évaluation de ce type remonte à août/ septembre 2009.

Publication

Conformément au chapitre IV du «Swiss Code of Best Practice» et au chapitre 5 des directives SIX Swiss Exchange concernant les informations relatives à la Corporate Governance, Alpiq publie les:

- contenus et procédures permettant de fixer les rémunérations,
- rémunérations des membres d'organes actuellement en place,
- rémunérations des anciens membres d'organes,
- rétributions et indemnités complémentaires,
- prêts accordés aux organes.

Il n'existe pas de programmes de participation ou d'option pour les membres des organes d'Alpiq.

A. Rémunération des membres de la Direction générale

Principes

Les conditions d'engagement, dispositions contractuelles et rémunération des membres de la Direction générale sont adoptées et vérifiées à intervalles réguliers par le Comité de Nomination et de Rémunération (CNR) nommé par le Conseil d'administration. Le CNR fixe les objectifs du CEO (Chief Executive Officer) et approuve, sur conseil du CEO, ceux de la Direction générale. Les détails concernant le versement des bonus sont définis dans le règlement des bonus que le CNR valide à la demande du CEO. Durant l'exercice 2009, les membres de la Direction générale ont été rémunérés conformément au règlement des bonus en vigueur depuis le 24 avril 2008.

Bénéficiaires

Les personnes pouvant bénéficier des bonus selon le règlement sont le CEO, les directeurs des domaines opérationnels et fonctionnels. Si un membre de la Direction générale occupe deux fonctions, seule la fonction supérieure sera prise en compte.

Au niveau de la Direction générale, les deux personnes suivantes cumulent chacune deux mandats: Herbert Niklaus, directeur du domaine opérationnel Services énergétiques et responsable de l'unité Alpiq Anlagentechnik à Heidelberg et Peter Heydecker, directeur du domaine opérationnel Trading & Services et responsable ad interim de l'unité Middle Office & Operations.

Structure de rémunération

En 2009, les membres de la Direction générale ont reçu des rémunérations composées d'un salaire fixe et d'un salaire variable dépendant des résultats. Le salaire variable est constitué d'une composante à court terme liée aux résultats (Short Term Bonus, STB) et d'une composante à long terme également dépendante des résultats (Long Term Incentive, LTI). Si le versement issu de la composante STB est fondé sur des objectifs personnels et financiers, celui de la composante LTI repose sur la croissance à long terme de la valeur de l'entreprise.

Bonus à court terme (STB)

La composante de bonus à court terme est censée motiver les dirigeants et rétribuer les résultats de l'entreprise au fil de l'année.

Le montant du versement de 30 % de la valeur nominale du STB est calculé en fonction de la réalisation d'au moins six objectifs de performance personnelle (composantes qualitatives). Il s'agit, par exemple, de la réalisation d'objectifs clairement définis et mesurables, relatifs à des projets, à l'efficacité et à l'atteinte d'étapes majeures. Aucun de ces objectifs n'est d'ordre financier.

Le versement des 70 % restants dépend de la réalisation d'objectifs d'EBIT (bénéfices avant intérêts et impôts) fixés par le CNR au début de l'exercice.

L'objectif EBIT (100 %) fixé par le CNR sert de base au calcul des composantes quantitatives. Si l'objectif EBIT est atteint, la composante financière s'élève à 100 % de la part correspondant à la valeur nominative. Lorsque le CNR a défini une certaine valeur EBIT, aucun versement complémentaire issu de la composante quantitative ne sera effectué (EBIT Cap). La composante quantitative du STB dépend en outre d'un coefficient de référence qui permet d'augmenter ou de réduire le montant à verser. Pour cela, l'EBIT réalisé est comparé à celui des concurrents d'Alpiq. La réalisation d'un résultat EBIT inférieur à l'objectif fixé par le CNR exclut tout versement d'une composante quantitative du STB (EBIT Floor).

Indemnité à long terme (LTI)

La composante d'indemnité LTI doit motiver les membres de la Direction générale à œuvrer à une augmentation de la valeur d'Alpiq à moyen et à long terme dans l'esprit d'une gestion durable. Le versement n'intervient qu'après un délai de trois ans après attribution de la composante LTI. L'augmentation durable de la valeur de l'entreprise est mesurée d'après l'indice «Valeur ajoutée économique» (VAE). L'indemnité LTI est payée au comptant.

Le CNR fixe la hauteur de l'indemnité LTI au début de l'exercice. Le versement de cette composante est fondée sur la réalisation des valeurs en fonction de l'objectif VAE après un délai de trois ans. Les valeurs de l'objectif VAE sont fixées chaque année

par le CNR d'après les plans d'entreprise adoptés par Alpiq. La part versée atteint 100 % de la valeur nominative en cas de réalisation du montant espéré sur trois ans, c'est-à-dire de l'objectif VAE. Les réalisations d'un chiffre supérieur à l'objectif VAE fixé par le CNR ne donnent pas droit à un versement complémentaire (VAE Cap). L'application du coefficient de référence EBIT permet en outre d'augmenter ou réduire la hauteur de l'indemnité LTI à verser. Pour cela, l'EBIT réalisé est comparé aux valeurs chez les concurrents d'Alpiq.

Plafonnement et autres réglementations

La hauteur du salaire de base et des indemnités des deux composantes STB et LTI ne doit pas être supérieure au triple du salaire de base pour les membres de la Direction générale. Tout montant dépassant ce plafond ne peut être versé.

Indépendamment de cette réglementation, le CNR est habilité à accorder un bonus exceptionnel.

Dans des cas exceptionnels justifiés, le CNR peut décider qu'aucun bonus (STB et/ou LTI) ne soit versé au CEO (à la demande du président du Conseil d'administration), ou à un directeur de domaine opérationnel ou fonctionnel (à la demande du CEO).

Le bonus versé constitue un revenu imposable et, de ce fait, est soumis à l'ensemble des cotisations sociales AVS/AI/APG/AC versées par Alpiq.

Hauteur des rémunérations

Les rémunérations des dirigeants pour l'année 2009 se sont élevées à un total de 9,3 millions de CHF (8,3 millions de CHF) dont 7,7 millions de CHF (7,2 millions de CHF) d'indemnités courantes et de 1,6 million de CHF (1,1 million de CHF) de prestations de prévoyance. Les montants entre parenthèses correspondent à ceux de l'année précédente. Les versements d'indemnités sont détaillés à la page 160 du rapport financier.

B. Indemnisation des membres du Conseil d'administration

Alpiq a versé en 2009 des indemnités pour un total de 4,2 millions de CHF (2,4 millions de CHF) aux membres du Conseil d'administration dont 4,0 millions de CHF (2,3 millions de CHF) d'indemnités courantes et de 0,2 million de CHF (0,1 million de CHF) de prestations de prévoyance. Les montants entre parenthèses correspondent à ceux de l'année précédente.

L'indemnisation des membres du Conseil d'administration se décompose en rémunérations, frais et autres paiements. Ces composantes ne dépendent pas des résultats. Début 2009, un bonus a été versé au Conseil d'administration pour l'année 2008; il a néanmoins été décidé de n'attribuer aucun bonus pour l'exercice 2009. Les détails des versements par bénéficiaire sont consultables aux pages 158 et 159 du rapport financier.

Droits de participation des actionnaires

Chaque action représentée dispose d'une voix à l'Assemblée générale. Il n'existe ni restriction du transfert d'actions, ni restriction du droit de vote. Seuls les quotas spécifiés dans le Code des obligations s'appliquent lors de l'Assemblée générale. L'Assemblée générale est convoquée conformément aux règles établies par le Code des obligations.

Ordre du jour

Les droits de participation des actionnaires sont régis par la loi et les statuts. Les statuts sont consultables sur Internet à l'adresse: www.alpiq.com/statuts.

Les actionnaires peuvent exiger l'inscription d'un point à l'ordre du jour avec un préavis d'au moins 50 jours avant l'Assemblée générale s'ils représentent des actions d'une valeur nominale de 1 million de CHF au minimum. L'inscription des actions nominatives au registre des actions est la condition de l'octroi du droit de vote à l'Assemblée générale. Elle est possible jusqu'à une semaine avant sa tenue.

Changement de contrôle et mesures de défense

Obligation de présenter une offre

Les acquéreurs majoritaires d'actions d'Alpiq Holding SA ne sont pas tenus de présenter une offre publique d'achat conformément à la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (clause d'opting-out). Les statuts ne comprennent pas d'autres mesures de défense.

Clauses de changement de contrôle

Les contrats de travail des membres de la Direction générale contiennent aucunes clauses de changement de contrôle.

Organe de révision

Ernst & Young SA à Zurich assure les fonctions d'organe de révision d'Atel Holding SA et d'Alpiq Holding SA, ainsi que de vérificateur du Groupe depuis 2002. L'Assemblée générale élit chaque fois l'organe de révision et le vérificateur du Groupe pour un mandat d'une année. Les prestations et les honoraires sont vérifiés chaque année. Le responsable du mandat d'Ernst & Young SA en poste exerce sa fonction depuis 2006. En sa qualité d'organe de révision et de réviseur du Groupe, Ernst & Young SA a perçu pour ses services lors de l'exercice précédent une indemnité de près de 7,61 millions de CHF, décomposée comme suit: près de 5 millions de CHF pour des services d'audit, environ 1 million de CHF pour des services liés à l'audit, environ 1,37 million de CHF pour des conseils fiscaux et près de 0,24 million de CHF pour des conseils relatifs aux transactions.

Lors de l'acceptation des honoraires de révision, l'Audit and Risk Committee a notamment pris en considération que le nombre des sociétés dont les comptes sont à vérifier a augmenté à la suite du rapprochement d'Atel et d'EOS. Un critère supplé-

mentaire a consisté en les aspects prioritaires fixés au préalable avec l'organe de révision.

Outils d'information de la révision externe

L'Audit & Risk Committee (ARC) est l'organe de surveillance de l'organe de révision externe. Cet organe informe l'ARC au moins une fois par an sur les révisions effectuées et les constatations et recommandations qui en résultent. L'ARC examine au préalable les plans de révision avec l'organe de révision externe et évalue son travail. L'organe de révision externe informe le Conseil d'administration une fois par an par le biais d'une lettre de recommandations (Management Letter). L'ARC peut à tout moment faire participer l'organe de révision externe aux séances, comme cela s'est produit deux fois au cours de l'exercice.

Politique d'information

Alpiq informe les actionnaires, investisseurs potentiels et autres acteurs concernés de manière exhaustive, régulière et en temps utile dans ses rapports trimestriels, semestriels et annuels, lors de conférences d'analystes financiers et de conférences de presse de bilan, et à l'occasion de l'Assemblée générale. L'offre Internet actualisée en permanence à l'adresse www.alpiq.com ainsi que les communiqués de presse concernant les événements essentiels complètent la communication. Les adresses de contact sont disponibles en ligne sur www.alpiq.com/contact. Les principaux rendez-vous de l'exercice en cours peuvent être consultés à la page 165 du rapport de gestion.

Assemblée générale 2009

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 2009, les 502 actionnaires et représentants des actionnaires présents ont approuvé tous les points soumis par le Conseil d'administration. Plus rien ne s'opposait donc au rapprochement d'Atel et d'EOS pour créer Alpiq, décidé le 18 décembre 2008, dont le volet opérationnel a été lancé le 1^{er} février 2009. Atel Holding SA a été rebaptisée Alpiq Holding SA et le siège a été transféré d'Olten à Neuchâtel. Hans E. Schweickardt a succédé à Rainer Schaub à la présidence du Conseil d'administration. Guillaume de Forceville, Claude Lässer, Daniel Mouchet, Guy Mustaki et Jean-Yves Pidoux ont été élus au Conseil d'administration. Rainer Schaub, Dominique Dreyer et Marcel Guignard ont démissionné de leur mandat d'administrateur.

Lors de la première Assemblée générale ordinaire d'Alpiq Holding SA du 23 avril 2009, les 575 actionnaires présents ont approuvé les comptes 2008 du Groupe Atel, le rapport de gestion et les comptes annuels 2008 d'Atel Holding SA. L'Assemblée a en outre accepté la demande de versement d'un dividende de 10 CHF suisses par action nominative d'Alpiq Holding SA, soumise par le Conseil d'administration. Elle a également donné décharge aux membres du Conseil d'administration.

Conseil d'administration

1 Hans E. Schweickardt
Président

- Ingénieur dipl. EPFZ
- Nationalité suisse

2 Marc Boudier
Vice-président

- Diplômé en sciences politiques,
Maîtrise en droit
- Nationalité française

3 Christian Wanner
Vice-président

- Agriculteur, Conseiller exécutif
du Canton de Soleure
- Nationalité suisse

4 Pierre Aumont
Membre

- Ingénieur
- Nationalité française

5 Hans Büttiker
Membre

- Dr. sc. techn. Ingénieur électricien ETS
- Nationalité suisse

6 Guillaume de Forceville
Membre

- Diplômé de l'ESC Bordeaux,
option Finance
- Nationalité française

7 Philippe V. Huet
Membre

- Ingénieur dipl.
- Nationalité française

8 Claude Lässer
Membre

- Licence ès sciences économiques
et sociales, Conseiller d'Etat
du Canton de Fribourg
- Nationalité suisse

9 Daniel Mouchet
Membre

- Architecte indépendant
- Nationalité suisse

10 Guy Mustaki
Membre

- Avocat, Professeur à l'université
de Lausanne
- Nationalité suisse

11 Jean-Yves Pidoux
Membre

- Docteur en sociologie et anthropologie,
Conseiller municipal de la Ville
de Lausanne
- Nationalité suisse

12 Alex Stebler
Membre

- Docteur en économie
- Nationalité suisse

13 Urs Steiner
Membre

- Ingénieur en énergie ETS
- Nationalité suisse

14 Giuliano Zuccoli
Membre

- Ingénieur électricien
- Nationalité italienne



Direction générale

1 Giovanni Leonardi CEO

- Ingénieur électricien dipl. EPFZ
- Nationalité suisse
- Né en 1960
- Entrée au groupe Alpiq en 1991
CEO depuis 2004
- Président du Conseil d'administration de la Società Elettrica Sopracenerina SA, Locarno; membre du Conseil d'administration de Romande Energie Holding SA, Morges

2 Michael Wider Directeur Energie Suisse, CEO adjoint

- Lic. iur. MBA
- Nationalité suisse
- Né en 1961
- Entrée au groupe Alpiq en 2003,
membre de la Direction générale
depuis 2009

3 Kurt Baumgartner Directeur Financial Services, CFO

- Lic. rer. pol.
- Nationalité suisse
- Né en 1949
- Entrée au groupe Alpiq en 1975,
membre de la Direction générale
depuis 1992
- Président du Conseil d'administration de la PKE Pensionskasse Energie, Zurich; membre du Conseil d'administration de Rätia Energie AG, Poschiavo, et d'AEK Energie AG, Soleure

4 Reinhold Frank Directeur Energie Europe centrale

- Ingénieur dipl.
- Nationalité allemande
- Né en 1955
- Entrée au groupe Alpiq en 2006
en qualité de membre
de la Direction générale

5 Peter Heydecker Directeur Trading & Services

- Ingénieur électricien dipl. ETS
- Nationalité suisse
- Né en 1966
- Entrée au groupe Alpiq en 2003,
membre de la Direction générale
depuis 2009
- Membre de l'Exchange council
de la bourse de l'électricité
European Energy Exchange

6 Herbert Niklaus Directeur Services énergétiques

- Ingénieur électricien dipl. EPFZ
- Nationalité suisse
- Né en 1955
- Entrée au groupe Alpiq en 1996,
membre de la Direction générale
depuis 2005
- Membre du Conseil d'administration de la Società Elettrica Sopracenerina SA, Locarno, et d'AEK Energie AG, Soleure

7 Benoît Revaz Directeur Business Development

- Licence en droit MSCOM
(Executive Master of Science in
Communications Management)
- Nationalité suisse
- Né en 1971
- Entrée au groupe Alpiq en 2004,
membre de la Direction générale
depuis 2009

8 Heinz Saner Directeur Management Services

- Lic. en droit, avocat et notaire
- Nationalité suisse
- Né en 1957
- Entrée au groupe Alpiq en 1988,
membre de la Direction générale
depuis 2004

9 Antonio M. Taormina Directeur Energie Europe de l'Ouest

- Math. dipl. EPFZ
- Nationalités suisse et italienne
- Né en 1948
- Entrée au groupe Alpiq en 1999
en qualité de membre de la Direction
générale
- Membre du Conseil d'administration d'A2A S.p.A., Milan, de Rätia Energie AG, Poschiavo, et de la Società Elettrica Sopracenerina SA, Locarno



Rapport financier 2009

Dans l'ensemble, le Groupe Alpiq est satisfait du résultat de l'exercice 2009 et a mieux tiré son épingle du jeu que prévu dans un environnement difficile. La disponibilité exceptionnellement élevée des centrales, l'évolution réjouissante des activités dans la distribution et les services énergétiques ainsi que la performance positive du négoce ont contribué à ce résultat opérationnel satisfaisant

Sommaire	
Commentaire financier Groupe Alpiq	54
Comptes consolidés Groupe Alpiq	67
Compte de résultat consolidé	68
Produits et charges comptabilisés dans les fonds propres consolidés	69
Bilan consolidé	70
Variation des fonds propres	72
Tableau de financement consolidé	74
Principes comptables du Groupe	76
Principes comptables principaux	76
Entrées et sorties d'entreprises consolidées	94
Gestion des risques financiers	95
Annexe aux comptes consolidés	108
Périmètre de consolidation	139
Aperçu annuel 2005 – 2009 Groupe Alpiq	146
Rapport de l'auditeur du Groupe	148
Comptes statutaires d'Alpiq Holding SA	151
Compte de résultat	152
Bilan	153
Annexe aux comptes annuels	154
Utilisation du bénéfice au bilan	162
Rapport de l'organe de révision	163

Commentaire financier Groupe Alpiq

Nouvelles raisons sociales

Durant la période sous revue, la majorité des sociétés du Groupe a changé de nom pour adopter la marque Alpiq. Fin décembre 2009, les deux maisons-mères Aar-Tessin SA d'Electricité (Atel), Olten, et Energie Ouest Suisse (EOS) SA, Lausanne, sont respectivement devenues Alpiq SA et Alpiq Suisse SA. Le commentaire financier et les comptes annuels ci-après du Groupe Alpiq et d'Alpiq Holding SA contiennent, entre autres, des déclarations passées de ces maisons mères. A cet égard, les anciennes raisons sociales ont été conservées lorsque cela semblait judicieux.

Dans la liste des sociétés du Groupe et dans les participations (périmètre de consolidation), toutes les entreprises importantes du Groupe Alpiq apparaissent sous leur nouvelle raison sociale.

Remarques préliminaires

Le Groupe Alpiq est né début février 2009 du regroupement d'Atel et EOS ainsi que de l'intégration des droits de prélèvement d'énergie détenus par EDF dans Emosson. Par conséquent, l'exercice 2009 est la première année pour laquelle le nouveau Groupe présente des chiffres consolidés. Pour pouvoir malgré tout évaluer l'évolution opérationnelle du Groupe et du segment Energie durant l'année sous revue, des comptes consolidés ont été établis pour l'année 2008 comme si les entreprises avaient été regroupées dès février 2008 (comptes pro forma). Les calculs ont été effectués sur la base des chiffres consolidés 2008 d'Atel ainsi que des résultats d'EOS et d'Emosson à partir de février 2008. Les effets de consolidation en relation avec les regroupements ont également été pris en compte. Aussi bien dans l'exercice 2009 que dans les comptes pro forma 2008, les charges d'exploitation intègrent l'amortissement des actifs d'EOS/Emosson réévalués lors du regroupement de même que le résultat financier tient compte des effets de la transaction avec EOS.

Les comptes annuels officiels au 31 décembre 2009 sont présentés à partir de la page 67 conformément aux normes de présentation des comptes IFRS. Les valeurs de l'année précédente qui y figurent correspondent aux chiffres publiés de l'ex-Groupe Atel sans EOS et Emosson.

Groupe Alpiq sur une base comparable (comptes pro forma pour 2008)

Compte de résultat consolidé (résumé)

En mio de CHF	Pro forma 2008	Comptes 2009
Chiffre d'affaires net	16 013	14 822
Autres produits	390	312
Total des produits d'exploitation	16 403	15 134
Charges opérationnelles avant amortissements	- 14 776	- 13 589
EBITDA	1 627	1 545
Amortissements	- 480	- 481
EBIT	1 147	1 064
Résultat financier	- 215	- 164
Résultat avant impôts sur les bénéfices	932	900
Impôts sur le revenu	- 200	- 224
Bénéfice net du Groupe	732	676

Bilan consolidé (résumé)

Actifs

En mio de CHF	Pro forma 31.12.2008	Comptes 31.12.2009
Immobilisations corporelles	5 289	5 732
Immobilisations incorporelles	2 577	2 585
Immobilisations financières (y compris impôts différés)	5 893	5 985
Actif immobilisé	13 759	14 302
Liquidités dépôts à terme et titres	1 433	1 792
Autres actifs circulants	3 881	4 005
Actif circulant	5 314	5 797
Total des actifs	19 073	20 099

Passifs

En mio de CHF	Pro forma 31.12.2008	Comptes 31.12.2009
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans les fonds propres	7 139	7 720
Part des actionnaires minoritaires dans les fonds propres	207	210
Total des fonds propres	7 346	7 930
Provisions à long terme (y compris impôts différés)	2 126	2 111
Engagements financiers	5 320	5 519
Autres capitaux étrangers	4 281	4 539
Fonds étrangers	11 727	12 169
Total des passifs	19 073	20 099

Le commentaire relatif aux résultats qui suit fait référence à l'évolution de l'exercice 2009 par rapport aux comptes pro forma.

Résultats du Groupe Alpiq

Le premier exercice d'Alpiq a été marqué par trois événements significatifs au plan financier: le rapprochement des activités d'Atel, EOS et EDF (en Suisse), la crise économique et financière mondiale, les décisions et directives de la Commission fédérale de l'électricité (ElCom). Alors que le regroupement des activités d'Atel, EOS et EDF (en Suisse) offre d'importantes opportunités à moyen terme, il a fallu faire face à des dépenses d'intégration significatives à court terme. Avec ses conséquences négatives sur la demande, les prix de l'énergie et la liquidité du marché, la crise économique et financière a restreint et freiné notre évolution à de multiples égards. Enfin, les interventions et directives de l'ElCom ont amputé les revenus d'Alpiq d'un montant nettement supérieur à 50 millions de CHF par rapport aux années précédentes.

Dans ces conditions, le Groupe Alpiq a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 14,8 milliards de CHF, soit une baisse de 7,4 % par rapport à l'année précédente. Avec respectivement 1 545 millions de CHF et 1 064 millions de CHF, les résultats opérationnels EBITDA et EBIT sont inférieurs aux valeurs de référence (1 627 millions de CHF et 1 147 millions de CHF), mais dépassent nos attentes en considération de la situation économique particulièrement difficile.

Le négoce et la distribution d'énergie en Suisse et en Europe de l'Ouest ainsi que la région sud d'Europe centrale ont apporté une contribution positive au résultat. En outre, la production en Suisse et en Europe centrale a signé une évolution plus favorable que prévu. Les performances des fonds de démantèlement et de gestion des déchets nucléaires ont également exercé une influence positive. En revanche, comme déjà évoqué, les dépenses d'intégration, le recul de la demande d'énergie, la forte baisse des prix et des marges, la diminution de la liquidité du marché ainsi que les coûts pour les services-système en Suisse ont pesé sur les résultats. Dans le segment Services énergétiques, les effets de la crise économique ont pu être compensés en partie par la réalisation des nombreuses commandes existantes. Malgré de bons résultats, les records de l'année précédente n'ont toutefois pas pu être égalés.

A taux de change et périmètre de consolidation constants par rapport à l'année précédente, l'EBITDA et l'EBIT ont respectivement reculé de 4,1 % et 5,9 %.

Le résultat financier a progressé de 23,7 % par rapport à l'année précédente. Les taux de change importants pour Alpiq sont demeurés stables sur l'ensemble de l'année 2009 alors que l'an passé, la vigueur du franc suisse avait pesé sur les conversions de devises. En revanche, les initiatives prises par divers pays européens ont eu pour effet d'élargir la base d'imposition. Par conséquent, la charge fiscale a augmenté de 12 % malgré la baisse du résultat avant impôts.

Chiffré à 676 millions de CHF, le bénéfice net d'Alpiq a reculé de 7,7 % par rapport à l'année dernière (- 56 millions de CHF). A périmètre de consolidation constant et hors effets de change, le recul s'établit à 42 millions de CHF ou 5,7 %.

Bilan consolidé

Le total au bilan du Groupe Alpiq a augmenté d'environ 1 milliard de CHF par rapport au bilan pro forma 2009. Les investissements en cours dans les projets de centrales ainsi que l'intégration de la société de distribution roumaine acquise en 2008 sont venus accroître l'actif immobilisé d'environ 0,54 milliard de CHF. En raison de la légère hausse des créances, les autres actifs circulants ont progressé de 0,1 milliard de CHF par rapport à l'année précédente. Malgré le remboursement d'engagements financiers et de prêts-relais d'une valeur supérieure à 0,85 milliard de CHF et les investissements mentionnés dans des projets et acquisitions, le placement réussi de 1,2 milliard de CHF d'emprunts publics a permis de porter la liquidité du Groupe à 1,78 milliard de CHF. La collecte de fonds à des conditions avantageuses permet de financer d'autres investissements et de réduire les engagements financiers échus. A 2,4, le ratio d'endettement (rapport entre l'endettement net et l'EBITDA) reste stable par rapport aux valeurs pro forma 2008. A 39,5 %, la part de fonds propres a légèrement augmenté par rapport au chiffre pro forma de 38,5 %.

Segment Energie

Evolution des marchés

Durant l'exercice 2009, les marchés européens de l'énergie ont subi de fortes turbulences dans le sillage de la crise économique et financière mondiale. La demande d'énergie a baissé dans presque tous les pays européens. Les prix de l'électricité et des matières premières se sont effondrés en début d'année avant de se stabiliser à un niveau légèrement supérieur au deuxième trimestre. Ils ont ensuite suivi une évolution globalement latérale. Du côté de l'offre, la disponibilité réduite de l'énergie nucléaire a été un thème récurrent en France. Outre les importations d'électricité élevées de la France, la rigueur de l'hiver en début et fin d'année a soutenu les prix. Durant la deuxième quinzaine d'août, les températures élevées ont emmené les prix de l'électricité, notamment en milieu de journée, au-delà de 100 EUR par MWh. Sinon, il n'y a eu que peu de variations fortes de prix brutales dans l'ensemble.

De nombreux indicateurs macroéconomiques annoncent actuellement la fin de la crise et les premiers signes de stabilisation économique. Toutefois, la reprise restera timide dans les pays industrialisés, d'autant plus que les plans de relance publics arrivent pour la plupart à leur terme et que le chômage demeure à un niveau élevé. La consommation privée atone et les craintes de faillite qui entourent certains Etats viennent alimenter les doutes quant au caractère durable d'une reprise économique rapide.

Parallèlement à ces évolutions conjoncturelles, la période sous revue a été marquée par des changements réglementaires aux niveaux européen et suisse. En Suisse, l'entrée en vigueur de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI) au 1^{er} janvier 2009 s'est suivie de leur mise en application. Suite au durcissement des conditions réglementaires et aux premières décisions de l'autorité de régulation ElCom, les centrales suisses de plus de 50 MW de puissance ont dû supporter une partie non négligeable de la hausse des dépenses liées aux services système. Ramenée au parc de production d'Alpiq, la charge qui en a résulté s'est élevée à plus de 50 millions de CHF pour l'exercice 2009. Des opportunités supplémentaires n'ont permis d'en compenser qu'une très légère partie.

En Europe, le Conseil de l'UE a adopté de nouvelles directives en matière d'énergie visant notamment à créer le cadre juridique nécessaire pour que l'ouverture du marché puisse pleinement entrer en vigueur. Cette évolution laisse augurer de nouveaux défis pour la Suisse et les négociations bilatérales.

Résultats

En 2009, le segment Energie a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 12,8 milliards de CHF, soit une baisse d'1 milliard de CHF (-8%) par rapport à l'année précédente. Certes, la progression des activités de distribution (+4%, 135,2 TWh) a permis de tirer les volumes de ventes consolidés vers le haut. Toutefois, la réduction de la liquidité sur les marchés de l'énergie, l'effondrement des prix dans le commerce de gros européen ainsi que les obstacles réglementaires et les effets négatifs des devises étrangères ont pesé sur le chiffre d'affaires. A 1003 millions de CHF, le résultat opérationnel (EBIT) est presque le même que l'an passé (1013 millions de CHF). Les excellentes conditions de production hydraulique en Suisse, la disponibilité élevée des installations de production en Europe centrale ainsi que les bonnes performances des secteurs Asset Trading et Optimisation ont permis d'améliorer la performance opérationnelle. Mais les marges réalisées dans la distribution sur diverses unités de marché ont également contribué à la stabilité du résultat. En outre, les fonds pour le démantèlement et la gestion des déchets nucléaires, qui sont comptabilisés dans les coûts annuels des centrales de Gösgen et Leibstadt, ont signé une performance positive par rapport à l'année précédente. En revanche, les taxes devant être versées à swissgrid sa au titre des services-système (SDL), qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2009 en Suisse, de même que la perte exceptionnelle liée à la faillite d'un partenaire de distribution en Europe centrale et la baisse des revenus des participations minoritaires en Italie ont pesé sur les résultats.

Evolution des unités

Le domaine Suisse a été profondément marqué par le regroupement. En particulier, le regroupement des unités de production sous une direction et une gestion communes a entraîné des avancées importantes qui se sont traduites par une évolution positive des résultats. L'unité Optimisation a bénéficié dès la première année du portefeuille de production élargi et contribué positivement au résultat. L'activité d'approvisionnement et de distribution a subi les effets négatifs de la crise, ce qui s'est traduit, conformément aux attentes, par une baisse des ventes aussi bien dans le commerce de gros que dans la distribution dans le nord-ouest de la Suisse. En Suisse romande en revanche, les volumes de ventes avec les partenaires de distribution dans l'approvisionnement des clients finaux ont marqué une nette progression par rapport à l'année précédente.

Le regroupement du parc de centrales d'Atel, EOS et des droits de prélèvements issus de la participation d'EDF dans Emosson ainsi que la remise en service de la centrale à accumulation de Cleuson-Dixence en janvier 2010 ont entraîné une hausse significative de la capacité de production d'Alpiq en Suisse: elle est actuellement de 3800 MW (environ 13100 GWh) par an, soit environ 20% de la capacité de production nationale. Les coûts moyens du nouveau parc de centrales sont relativement avantageux et stables. La proportion importante de centrales à accumulation autorise une utilisation très flexible du parc. Le regroupement de la gestion et de l'optimisation du parc a permis de dégager les premières synergies, et d'autres seront exploitées les prochaines années.

Les sociétés d'exploitation du réseau Alpiq Netz AG Gösgen et Alpiq Réseau SA Lausanne, toujours distinctes, se concentrent essentiellement sur l'exécution des projets d'investissement pour garantir l'exploitation sûre des installations de transport transrégionales. Le transfert exigé par la loi de la responsabilité d'exploitation du réseau à très haute tension aux exploitants de réseau nationaux s'est déroulé sans problèmes notables au début de l'année. En outre, des mesures ont été prises pour garantir sur le long terme une exploitation de service sûre et abordable après le transfert de propriété du réseau à swissgrid sa.

Le regroupement d'Atel et EOS a durablement dynamisé le domaine Trading & Services. En parallèle, les postes vacants à Olten ont été repourvus au printemps 2009 et des compétences supplémentaires ont été développées. Au plan opérationnel, la crise économique et financière s'est traduite par une baisse du nombre de partenaires commerciaux et par des restrictions préventives des limites de négoce et de crédit, ce qui a provisoirement réduit les possibilités de négoce du Proprietary Trading. Les prix de l'électricité et des matières premières se sont effondrés au premier trimestre 2009. Les activités Asset Trading et Proprietary Trading ont su profiter de la situation grâce à un positionnement judicieux. Malgré une demande en baisse, les prix de l'électricité se sont redressés le trimestre suivant, ce qui a de nouveau bénéficié au négoce lié aux centrales. Quelques revers ont été enregistrés suite à l'évolution globalement latérale des marchés au troisième trimestre. Malgré la baisse des prix spot et à terme au dernier trimestre, les activités Proprietary et Asset Trading ont pu de nouveau réaliser des bénéfices supplémentaires. L'exploitation judicieuse des fluctuations de prix à court terme sur les marchés voisins a permis d'enregistrer des résultats satisfaisants. Les activités de négoce avec les certificats CO₂ ont suivi une évolution réjouissante et signé une hausse continue. Les nouvelles unités Multi Commodities & Fuel Management et Origination & Environmental Markets se sont positionnées avec succès. Alpiq Eurotrade S.à.r.l., Luxembourg, société de négoce nouvellement créée (au bénéfice d'une licence MiFID) dans la zone UE, a développé son activité en 2009. De nombreuses commandes ont déjà été acquises et un volume de négoce significatif a été réalisé sur les bourses de l'énergie européennes.

Dans le domaine Europe de l'Ouest, l'unité de marché Italie a de nouveau contribué positivement au résultat en 2009 malgré la baisse de la demande liée à la crise et l'effondrement des prix de l'énergie. Certes, la forte baisse des prix du marché de l'électricité a fait sensiblement diminuer le chiffre d'affaires italien. En outre, les volumes de vente se sont contractés suite à l'orientation sur des marchés à plus forte marge et aux conséquences d'une sélection de clients orientée risque. En raison des changements réglementaires et au recul de la consommation, les activités sur le marché de l'énergie de réglage ont à nouveau signé une évolution satisfaisante, mais avec des marges inférieures à celles de l'année précédente. En outre, la contribution de la région à la performance globale est demeurée stable dans le négoce des certificats verts.

Les unités de production en Italie ont dû faire face à des conditions cadres difficiles. Les spark spreads mis à mal par l'effondrement des prix ont entraîné une réduction de la production d'énergie. En outre, la demande des clients industriels en électricité et en vapeur a diminué.

Dans la région Europe de l'Ouest qui comprend notamment les marchés espagnol et français, des résultats satisfaisants ont été réalisés durant la période sous revue. Malgré un recul sensible des prix, le chiffre d'affaires s'est inscrit en hausse, notamment grâce au développement de l'activité de distribution en Espagne. L'acquisition de Hispaelec Energia S.A.U., Madrid, a permis d'intégrer à la fin 2009 une société de distribution déjà bien ancrée sur le marché et qui soutiendra le développement futur des activités dès l'exercice 2010. Le bon positionnement dans la distribution locale en France a permis de maintenir les chiffres d'affaires au même niveau que l'année précédente, voire d'améliorer légèrement les résultats alors que la demande en énergie des clients industriels a subi une baisse importante.

Sur l'unité de marché Nordique, les objectifs visés n'ont pas été atteints. Les prix bas, la performance médiocre du Trading ainsi que la réduction des services portefeuille se sont traduits par des résultats décevants. Grâce aux mesures prises durant la période de revue au niveau de la stratégie et des ressources humaines, une tendance positive, voire une hausse sensible des résultats, sont à prévoir à court et moyen terme.

Les marchés de l'énergie dans le domaine Europe centrale ont été frappés de plein fouet par la crise économique pendant le premier semestre 2009. Face aux difficultés conjoncturelles, la demande en électricité, notamment dans l'industrie, a sensiblement diminué, ce qui s'est traduit par une baisse des prix. L'impact négatif de l'effondrement des prix de l'électricité a été largement compensé par la proportion importante des contrats à moyen et long terme dans le portefeuille global. Au deuxième semestre 2009, les prix de l'électricité se sont en partie redressés, ce qui n'a pas eu de conséquence notable sur les marges.

Malgré la crise économique, le domaine a affiché une croissance globalement forte du chiffre d'affaires grâce à la hausse significative du volume de livraison dans le commerce de gros et la distribution. L'évolution opérationnelle dans la région de marché Europe centrale Nord a été soutenue par une liquidité de marché et une volatilité élevées ainsi que par la hausse du volume dans le négoce de gros polonais. Toutefois, l'évolution défavorable des prix forward a pesé négativement sur la performance. La région de marché Sud a dépassé les attentes malgré un environnement de marché difficile. Les résultats ont été soutenus par le développement des activités de distribution et la stabilité du négoce de gros régional. D'autres effets positifs sont venus de l'optimisation de portefeuille régionale et de l'élargissement réussi du portefeuille de négoce en Roumanie.

En Allemagne, les volumes et le chiffre d'affaires ont pu être maintenus au même niveau que l'année précédente malgré la baisse des prix du marché et de la demande en électricité. Ce bon résultat s'explique par le développement continu de la distribution, la croissance dans le domaine des services portefeuille ainsi que la proportion élevée de contrats annuels à des conditions avantageuses.

La production d'Europe centrale affiche également une évolution positive. Grâce à la disponibilité optimale du parc de centrales de Kladno, les résultats sont supérieurs aux attentes. Disponibilité élevée, contrats de livraison à des conditions avantageuses et gestion rigoureuse des coûts ont permis aux centrales de Csepel de signer une évolution stable malgré une production réduite. La bonne performance opérationnelle de la production en Europe centrale a permis de compenser intégralement les effets négatifs de la crise économique, notamment la baisse de la demande en chaleur et électricité du côté de l'industrie. Au deuxième semestre 2009, la modernisation de la centrale à cycle combiné de Spreetal en Allemagne a permis d'augmenter la production. Toutefois, les prix élevés du gaz et des prix de vente bas ont freiné ses débuts.

Segment Services énergétiques

Evolution des marchés

En 2009, l'environnement de marché du segment Services énergétiques a été contrasté dans les différentes régions et secteurs d'activité. L'activité suisse a été moins touchée par le recul conjoncturel que les marchés du reste de l'Europe (notamment l'Allemagne et l'Italie).

En Suisse, le second œuvre a bénéficié d'une demande globalement satisfaisante. Seuls les prix concernant les centres et les grands projets ont été sérieusement affectés. Au deuxième semestre, la demande a enregistré une première baisse sensible qui s'est traduite par une dégradation de la qualité des prix des commandes. Les marchés de la technique des transports sont restés stables grâce aux investissements constants des pouvoirs publics.

La situation sur les marchés de la Technique de l'énergie et des installations en Allemagne et dans les pays limitrophes a montré une évolution globalement positive grâce à l'orientation à plus long terme de la construction des installations. La demande en capacités de production est restée élevée. Des incertitudes générales liées à la problématique des autorisations en Allemagne et aux reports de projets par les clients ont toutefois mis un frein à la croissance. Les marchés de la technique d'approvisionnement en énergie ont enregistré des résultats décevants. La pression sur les frais de réseau exercée par les autorités de régulation, les projets de vente des propriétaires de réseau allemands et la problématique des autorisations ont porté préjudice aux investissements pourtant nécessaires du point de vue technique. La chute des prix a été particulièrement marquée dans le domaine du réseau de transport.

Résultats

Durant l'exercice 2009, le segment Services énergétiques a réalisé un chiffre d'affaires de 2,1 milliards de CHF, ce qui correspond à une baisse d'environ 5 % par rapport à l'année précédente. A cet égard, le groupe suisse Alpiq InTec (AIT) a affiché une croissance de son chiffre d'affaires de 5 % alors que le groupe allemand Alpiq Anlagentechnik (AAT) subissait une baisse de 6 % de son volume d'affaires. Conformément aux attentes, le résultat d'exploitation consolidé (EBIT) du segment s'est contracté de 24 % à 101 mio CHF par rapport à l'exercice précédent. Ce recul est essentiellement dû à la baisse de la demande en Allemagne en raison de la crise et aux éléments exceptionnels comptabilisés dans le compte de résultat l'année précédente pour un montant de 20 millions de CHF.

Evolution des unités

En 2009, le groupe AIT a signé un chiffre d'affaires de 807 millions de CHF, en hausse de 5 %. Cette augmentation tient à la solidité de l'activité en Suisse ainsi qu'aux acquisitions effectuées au premier semestre 2009, notamment dans le nord de l'Italie.

Malgré les difficultés ambiantes, le groupe AIT a pu améliorer ses marges grâce aux mesures visant à accroître l'efficacité dans l'exécution de projets. Le secteur d'activité Technique des bâtiments (TB) a enregistré une nouvelle progression des entrées de commandes grâce à l'excellente tenue de l'activité de construction en Suisse. Dans ce domaine également, le niveau des prix des nouvelles commandes a toutefois chuté sous l'effet de la crise économique et de la concurrence accrue. Des conséquences négatives, notamment sur les marges, sont à prévoir dans les périodes à venir. Une société d'installation régionale de sanitaires de Vérone a été acquise pour renforcer la position du groupe sur le marché du nord de l'Italie. Dans le secteur d'activité Technique des transports (TT), les marges sont restées stables. Les investissements des pouvoirs publics ont permis d'absorber en grande partie les effets de la crise économique.

A 875 millions d'euros, le chiffre d'affaires du groupe AAT s'inscrit en baisse de 6% par rapport à l'exercice précédent. La virulence de la crise économique en Allemagne explique en grande partie ce résultat. Le niveau élevé des commandes de l'année précédente a permis d'amortir la baisse du chiffre d'affaires.

Le groupe AAT signe un résultat globalement satisfaisant pour l'exercice 2009. Le secteur d'activité et Technique de l'énergie des installations (TEI) a démontré sa résistance à la crise en maintenant un portefeuille de commandes à un niveau élevé grâce à une demande constante en capacités de centrales de production. Les entrées de commandes ont progressé de 8% en 2009, ce qui s'est traduit par un volume de commandes de plus d'1 milliard d'euros à la date de clôture. Le secteur a réalisé un résultat stable à un niveau élevé. Certes, la conjoncture défavorable a entraîné des pertes importantes ou des baisses de marges dans le secteur Activité industrielle. Dans la mesure où de nombreuses entreprises d'approvisionnement en énergie hésitent à investir, le secteur d'activité Technique d'approvisionnement en énergie (TAE) a enregistré une baisse sensible de la demande dans le domaine des réseaux de distribution et de transport d'électricité qui s'est à son tour répercutée sur les marges et les volumes. En revanche, le secteur d'activité TAE s'est développé grâce à l'engagement ciblé dans le domaine de l'installation électrique auprès de grandes centrales.

Perspectives

A moyen terme, le regroupement d'Atel et d'EOS au sein d'Alpiq ouvre à l'entreprise des opportunités d'activité et de croissance supplémentaires dans le segment Energie. Il en résultera de nouvelles contributions significatives aux résultats dès 2010. Dans le segment Services énergétiques, des portefeuilles de commande attractifs assurent à nouveau des résultats positifs. Toutefois, Alpiq aura de nombreux défis à relever pendant l'exercice 2010. La pression sur les prix et les marges se maintiendra et pourrait même s'accroître. Pour les seuls deux premiers mois de l'année 2010, les prix spot ont perdu près de 20% par rapport à la période précédente tandis que les prix forward orientés à plus long terme cédaient quelque 10% sur la même période. Une reprise sensible de la demande et de la liquidité du marché au niveau de l'activité d'Alpiq ne devrait vraisemblablement pas se produire avant la fin de l'année 2010. L'environnement réglementaire demeure incertain et donc difficile. En outre, la poursuite de l'intégration mobilisera encore des moyens financiers et des ressources en 2010, bien que dans une moindre mesure qu'en 2009. Sur la base de ces conditions et d'un chiffre d'affaires à nouveau en léger recul, l'entreprise prévoit donc pour 2010 des résultats comparables à ceux de l'exercice 2009.

Comptes consolidés Alpiq

Les comptes consolidés ci-après sont conformes aux directives de présentation des comptes IFRS selon IAS 1 «Présentation des états financiers». Les valeurs de l'année précédente présentées se réfèrent aux chiffres publiés de l'ex-Groupe Atel au 31 décembre 2008 sans les activités d'EOS et d'Emosson.

Par la fusion des entreprises au sein du Groupe Alpiq, les chiffres des comptes annuels 2009 ont notablement évolué par rapport à l'exercice précédent et ne peuvent donc être comparés que dans une mesure limitée. La page 55 présente les chiffres-clés du compte de résultat consolidé et du bilan 2008 en tant que comptes pro forma par rapport aux comptes 2009.

Compte de résultat consolidé

En mio de CHF	Note	2008	2009
Chiffre d'affaires net	27	12 897	14 822
Part des entreprises associées dans le résultat	11	96	77
Prestations propres activées	1, 8	68	79
Autres produits d'exploitation		226	156
Total des produits d'exploitation		13 287	15 134
Charges d'énergie et de marchandises	2	- 10 724	- 12 071
Matériel et prestations		- 71	- 125
Charges de personnel	3	- 864	- 970
Autres charges d'exploitation		- 347	- 423
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)		1 281	1 545
Amortissements	4	- 280	- 481
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)		1 001	1 064
Résultat financier	5	- 85	- 164
Résultat avant impôts sur le revenu		916	900
Impôts sur le revenu	6	- 183	- 224
Bénéfice net du Groupe		733	676
Part des actionnaires minoritaires dans le bénéfice net		- 10	- 10
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans le bénéfice net		723	666
Bénéfice par action en CHF	7	34	25

2008: valeurs de l'ex-Groupe Atel hors EOS et Emosson

Produits et charges comptabilisés dans les fonds propres consolidés

En mio de CHF	2008	2009
Bénéfice net du Groupe	733	676
Variations des justes valeurs comptabilisées dans les fonds propres provenant des actifs financiers disponibles à la vente	- 2	
Impôts sur le revenu		
Net après impôts sur le revenu	- 2	
Cash-flow hedges comptabilisés dans les fonds propres	- 31	- 3
Impôts sur le revenu	7	
Net après impôts sur le revenu	- 24	- 3
Effets IAS 39 des fonds propres des entreprises associées	21	1
Impôts sur les bénéfices	- 5	
Net après impôts sur le revenu	16	1
Différence issue des conversions en devises des filiales étrangères	- 334	1
Total des produits et charges comptabilisés dans les fonds propres, net après impôts sur le revenu	- 344	- 1
Total des produits et charges comptabilisés	389	675
Part des minoritaires	- 3	- 9
Part des actionnaires d'Alpiq Holding	386	666

2008: valeurs de l'ex-Groupe Atel hors EOS et Emosson.

Bilan consolidé

Actifs

En mio de CHF	Note	31.12.2008	31.12.2009
Immobilisations corporelles	8	2 679	5 732
Immobilisations incorporelles	9, 10	688	2 585
Participations dans des entreprises associées	11	2 396	5 830
Immobilisations financières à long terme	12	42	78
Impôts sur le revenu différés	6	79	77
Actif immobilisé		5 884	14 302
Stocks	13	102	133
Créances	14	2 106	2 472
Dépôts à terme		267	408
Liquidités	15	950	1 364
Titres de l'actif circulant	16	7	20
Instruments financiers dérivés		1 158	1 240
Comptes de régularisation		92	160
Actif circulant		4 682	5 797
Total des actifs		10 566	20 099

Passifs

En mio de CHF	Note	31.12.2008	31.12.2009
Capital-actions	17	218	272
Agio		1 268	4 431
Actions propres		- 45	0
Bénéfices accumulés		2 243	3 017
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans les fonds propres		3 684	7 720
Part des actionnaires minoritaires dans les fonds propres		146	210
Total des fonds propres		3 830	7 930
Provisions	18	361	386
Impôts sur le revenu différés	6	520	1 725
Passifs financiers à long terme	19	2 181	5 124
Autres passifs financiers à long terme	20	78	555
Fonds étrangers à long terme		3 140	7 790
Passifs d'impôts sur le revenu différés		62	118
Passifs financiers à court terme		372	395
Autres passifs financiers à court terme	21	1 590	1 995
Instruments financiers dérivés		1 155	1 344
Comptes de régularisation		417	527
Fonds étrangers à court terme		3 596	4 379
Fonds étrangers		6 736	12 169
Total des passifs		10 566	20 099

31.12.2008: valeurs de l'ex-Groupe Atel hors EOS et Emosson.

Variation des fonds propres

En mio de CHF	Capital- actions	Prime	Pertes et bénéfices non réalisés IAS 39	Actions propres	Différences de conversion	Bénéfices accumulés	Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans les fonds propres	Part des actionnaires minoritaires dans les fonds propres	Total des fonds propres
Fonds propres 31.12.2007	256	33	1	-2	90	1707	2085	1536	3621
Bénéfice net de la période						723	723	10	733
Autres produits et charges comptabilisés dans les fonds propres			-9		-328		-337	-7	-344
Total des produits et charges comptabilisés			-9		-328	723	386	3	389
Transactions liées à l'échange d'actions de janvier 2008 ¹	180	1229		-46	59		1422	-1422	0
Transactions liées à la rémunération des titres annulés de juin 2008 ¹	1	6					7	-7	0
Réduction de la valeur nominale	-219			3			-216		-216
Distribution de dividendes							0	-7	-7
Variation des parts minoritaires							0	43	43
Fonds propres 31.12.2008	218	1268	-8	-45	-179	2430	3684	146	3830

¹ Eu égard au rapprochement d'Atel et EOS, l'ex-Atel Holding SA a soumis une offre publique d'échange sur les actions de la filiale Aar et Tessin SA d'Electricité le 12 novembre 2007. Une fois l'échange finalisé le 10 janvier 2008, l'ex-Atel Holding SA détenait 99,82% d'Aar et Tessin SA d'Electricité. Le tribunal de district d'Olten-Gösgen a prononcé l'annulation des 4408 titres restants non échangés le 27 mai 2008.

Pour dédommager les actionnaires concernés, l'ex-Atel Holding SA a augmenté son capital-actions de 43 378 actions (867 560 CHF) le 25 juin 2008 et dédommagé ces actionnaires à des conditions similaires à celles de l'offre d'échange du 12 novembre 2007.

Fonds propres jusqu'au 31.12.2008: valeurs de l'ex-Groupe Atel hors EOS et Emosson.

En mio de CHF	Capital- actions	Prime	Pertes et bénéfices non réalisés IAS 39	Actions propres	Différences de conversion	Bénéfices accumulés	Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans les fonds propres	Part des actionnaires minoritaires dans les fonds propres	Total des fonds propres
Fonds propres 31.12.2008	218	1 268	- 8	- 45	- 179	2 430	3 684	146	3 830
Bénéfice net de la période						666	666	10	676
Autres produits et charges comptabilisés dans les fonds propres			- 1		1		0	- 1	- 1
Total des produits et charges comptabilisés			- 1		1	666	666	9	675
Augmentation de capital suite à la compensation payée à EOSH et EDFAI en janvier 2009 (cf. note 28)	57	3 163					3 220	61	3 281
Réévaluation des propres parts (50 %) d'Emosson (cf. note 28)						368	368		368
Annulation de 314 286 actions propres ¹	- 3			45		- 42	0		0
Distribution de dividendes						- 218	- 218	- 5	- 223
Variation des parts minoritaires							0	- 1	- 1
Fonds propres 31.12.2009	272	4 431	- 9	0	- 178	3 204	7 720	210	7 930

1 Selon décision de l'assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 2009

Tableau de financement consolidé

En mio de CHF	Note	2008	2009
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)		1 001	1 064
Corrections concernant:			
Prestations propres activées	1, 8	- 68	- 79
Amortissements et pertes de valeur	4	280	481
Constitution, utilisation et dissolution de provisions		- 187	- 120
Bénéfices / pertes sur la vente d'actifs immobilisés		- 5	- 4
Résultat sans effet de trésorerie issu de la participation à des entreprises associées et à des joint ventures à charge / au profit des charges liées à l'énergie	11	66	78
Variation avec effet de trésorerie des autres dettes à long et court terme	20, 21	- 25	- 160
Autres résultats sans effet sur la trésorerie		9	14
Part des entreprises associées dans le résultat	11	- 96	- 77
Dividendes des entreprises associées et des participations financières		48	57
Intérêts payés		- 57	- 97
Intérêts encaissés		39	2
Autres charges financières		- 19	- 15
Autres produits financiers		5	7
Impôts sur le revenu payés		- 120	- 273
Variation de l'actif circulant net (hors créances / dettes financières à court terme)		- 173	158
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		698	1 036
Immobilisations corporelles et incorporelles			
Investissements	8, 9	- 443	- 624
Cessions		15	27
Filiales			
Acquisitions	28	- 150	- 550
Entreprises associées			
Investissements	11	- 476	- 20
Cessions	11	5	5
Immobilisations financières à long terme			
Investissements	12	- 14	- 31
Cessions / remboursements	12	13	7
Variation des dépôts à terme		- 181	- 125
Investissements dans / désinvestissements de titres		- 4	- 16
Flux de trésorerie des activités d'investissement		- 1 235	- 1 327

Versements de dividendes		- 218
Réduction de la valeur nominale	- 216	
Distributions de bénéfices aux actionnaires minoritaires	- 7	- 5
Versement de capital aux parts minoritaires	45	
Nouveaux engagements financiers	1 278	2 631
Remboursement engagements financiers	- 543	- 1 708
Flux de trésorerie des activités de financement	557	700
Différence issue des conversions en devises	- 43	5
Variation des liquidités	- 23	414
Etat:		
Liquidités au 1.1.	973	950
Liquidités au 31.12.	950	1 364
Variation	- 23	414

Flux de trésorerie disponible (Free cash-flow)

En mio de CHF	2008	2009
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	698	1 036
Investissements de remplacement dans l'actif immobilisé	- 181	- 202
Vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	15	27
Flux de trésorerie disponible (free cash-flow)	532	861

2008: valeurs de l'ex-Groupe Atel hors EOS et Emosson.

Principes comptables du Groupe

Remarque préalable

Les déclarations prospectives contenues dans les principes suivants sur l'établissement des comptes se basent sur les analyses du Groupe Alpiq.

Principes comptables principaux

Base de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe Alpiq se basent sur les normes comptables internationales (IFRS) ainsi que sur les directives d'interprétation (IFRIC) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et ont été établis en conformité avec la législation suisse. Ils reflètent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe Alpiq. Les comptes consolidés se basent sur les coûts historiques, à l'exception de positions spécifiques tels que les instruments financiers et les actifs financiers disponibles à la vente qui sont présentés à leur juste valeur. Le Conseil d'administration du Groupe Alpiq a validé les comptes consolidés le 18 février 2010. Ils doivent encore être approuvés par l'assemblée générale des actionnaires du 22 avril 2010.

Méthodes comptables nouvelles et révisées

Les principes comptables et de consolidation ont été globalement appliqués de manière inchangée par rapport à l'année précédente. Le 1^{er} janvier 2009, les normes comptables internationales (IFRS) suivantes utilisées par Alpiq sont entrées en vigueur:

- IAS 1 rév.: Présentation des états financiers (1.1.2009)
- IAS 23 rév.: Coûts d'emprunt (1.1.2009)
- Amendements à IAS 1 et IAS 32: Instruments financiers remboursables par anticipation et obligations liées à la liquidation (1.1.2009)
- Amendements IAS 39 et IFRS 7: Informations à fournir – Reclassification des actifs financiers (1.7.2008)
- Amendements IAS 39 / IFRIC 9: Dérivés incorporés (1.7.2009)

- Amendements IAS 27 et IFRS 1: Coût d'une participation dans une filiale, une co-entreprise ou une entreprise associée (1.1.2009)
- Amendements IFRS 2: Conditions d'acquisition des droits et annulations (1.1.2009)
- Amendements IFRS 7: Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers (1.1.2009)
- IFRS 8: Segments opérationnels (1.7.2009)
- IFRIC 13: Programmes de fidélisation des clients (1.7.2008)
- IFRIC 15: Accords pour la construction d'un bien immobilier (1.1.2009)
- IFRIC 16: Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (1.10.2008)
- IFRIC 18: Transfert d'actifs des clients (1.7.2009)

Outre les changements susmentionnés, l'IASB et l'IFRIC ont décidé et déclaré obligatoires de nombreuses autres adaptations minimales de règles dans certaines normes. La plupart d'entre elles sont entrées en vigueur au 1.1.2009. Alpiq n'a pas procédé à une application anticipée des normes et interprétations nouvelles ou révisées.

L'application de ces nouvelles règles n'a pas eu d'influence majeure sur les résultats et la situation financière du Groupe Alpiq.

Normes IFRS et IFRIC entrant prochainement en vigueur

L'IASB et l'IFRIC ont respectivement publié les normes et interprétations ci-après, nouvelles et révisées, qui devront être appliquées lors des prochaines clôtures:

- IAS 27 rév.: Etats financiers consolidés et individuels (1.7.2009)
- Amendements IAS 39: Positions à risques relevant de la comptabilisation des opérations de couverture («hedge accounting») (1.7.2009)
- IFRS 3 rév.: Regroupements d'entreprises (1.7.2009)
- IFRIC 17: Distributions en nature aux actionnaires (1.7.2009)
- Amendements IFRS 2: Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie (1.1.2010)
- Amendements IFRS 1: Première adoption des IFRS – Exemptions additionnelles (1.1.2010)
- Amendements IAS 32: Classement des émissions de droits (1.2.2010)
- IAS 24: Information relative aux parties liées (1.1.2011)
- IFRS 9: Instruments financiers (1.1.2013)
- IFRIC 14: Paiements anticipés des exigences de financement minimal (1.1.2011)
- IFRIC 19: Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres (1.7.2010)

Pour certains domaines des normes et interprétations entrant prochainement en vigueur, une présentation élargie est nécessaire dans les comptes consolidés publiés. L'entrée en vigueur de l'IFRS 3 révisée aura un impact sur les transactions exécutées à compter du 1^{er} janvier 2010. Par ailleurs, l'IFRS 9 «Instruments financiers» (dont l'entrée en vigueur est prévue le 1^{er} janvier 2013) exercera une influence significative sur la classification et l'évaluation des instruments financiers et des opérations de couverture. Le Groupe Alpiq examine actuellement les conséquences éventuelles découlant de l'application de ces nouvelles directives sur les comptes consolidés.

En outre, les données comparatives reprises de l'exercice précédent qui ont subi des modifications dans la présentation du rapport actuel ont été, le cas échéant, reclassifiées ou complétées dans le compte de résultat et le bilan consolidés ainsi que dans l'annexe aux comptes consolidés. Des explications ont été fournies sur les points essentiels. Les changements dans la présentation englobent également des adaptations de désignations organisationnelles.

Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés du Groupe Alpiq englobent les comptes consolidés de la société Alpiq Holding SA domiciliée en Suisse et de ses filiales. Les comptes annuels des filiales ont été établis pour le même exercice sous revue que celui de la société mère et sur la base de normes comptables uniformisées. Les soldes, transactions, bénéfices et charges internes au Groupe ont été éliminés dans leur intégralité.

Les filiales sont des sociétés placées sous le contrôle direct ou indirect du Groupe Alpiq (en règle générale lorsque plus de 50% des droits de vote sont détenus). Ces entreprises sont intégrées dans le périmètre de consolidation à partir de la date d'acquisition. Elles sont déconsolidées, i.e. passées au bilan sous les participations dans les entreprises associées ou les participations financières lorsque le contrôle sur l'entreprise prend fin, au plus tard à la date de la cession.

Les participations minoritaires dans les entreprises associées sur lesquelles le Groupe Alpiq exerce une influence significative sont intégrées dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Les sociétés partenaires (joint venture) conjointement gérées dans le domaine Energie sont intégrées dans les comptes consolidés selon la même méthode. La part du Groupe Alpiq dans les actifs et les capitaux étrangers ainsi que dans les charges et les produits de ces entreprises est publiée dans la note 11 en annexe aux comptes consolidés.

Conformément aux directives d'IAS 39, toutes les autres participations sont comptabilisées à leur juste valeur dans les actifs immobilisés sous «Participations financières».

Le périmètre de consolidation englobant toutes les sociétés significatives est présenté à partir de la page 139, avec indication de la méthode de consolidation utilisée ainsi que des informations complémentaires.

Conversion des devises étrangères

Les comptes consolidés sont établis en francs suisses, monnaie qui sert à la fois de devise fonctionnelle et de devise de présentation. La devise fonctionnelle est définie pour chaque société du Groupe sur la base de son environnement économique. Les transactions en devise étrangère sont enregistrées dans la devise fonctionnelle de la société du Groupe au cours en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les dettes monétaires en devise étrangère sont convertis dans la devise fonctionnelle à la date de clôture du bilan. La conversion a lieu au cours en vigueur à la date de référence. Les différences de conversion qui en découlent sont enregistrées dans le compte de résultat.

A la date de clôture du bilan, les actifs et les dettes des filiales sont convertis en francs suisses au cours de clôture. Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen pondéré de la période sous revue. Les différences de conversion sont inscrites séparément dans les fonds propres. En cas de vente éventuelle de filiales, les différences de conversion cumulées correspondantes sont saisies pendant la période correspondante dans le compte de résultat.

Les comptes consolidés sont établis en francs suisses. Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion:

Unité	Date de référence 31.12.2008	Date de référence 31.12.2009	Moyenne 2008	Moyenne 2009
1 USD	1,07	1,03	1,08	1,09
1 EUR	1,485	1,484	1,587	1,510
100 CZK	5,53	5,60	6,37	5,71
100 HUF	0,56	0,55	0,63	0,54
100 NOK	15,23	17,87	19,37	17,31
100 PLN	35,75	36,15	45,35	34,94
100 RON	36,92	35,02	43,14	35,62

Transactions entre sociétés du Groupe

Les autres prestations entre les sociétés du Groupe sont facturées au prix du marché ou selon le prix convenu par contrat. L'électricité produite par les sociétés partenaires est facturée aux actionnaires au prix de revient, sur la base des contrats de partenariat existants.

Produits des ventes

Les produits des livraisons et services sont enregistrés dans le compte de résultat une fois la prestation réalisée. Les transactions d'énergie conclues à des fins commerciales et réalisées dans le but de tirer parti de la volatilité des prix du marché à court terme sont intégrées dans le chiffre d'affaires selon la méthode nette (enregistrement du résultat commercial net). Le chiffre d'affaires généré par les mandats de fabrication est en principe porté au bilan sur la base de la méthode «percentage of completion», selon laquelle les produits enregistrés correspondent à l'avancement du mandat de fabrication.

Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu sont calculés sur le bénéfice de l'exercice figurant dans le compte de résultat au moyen des taux d'imposition en vigueur lors de la clôture individuelle correspondante. La charge d'impôts sur le revenu correspond à la somme totale des impôts sur le revenu courants et différés.

Les impôts différés sont pris en considération sur la base des différences que présentent certains postes de revenus et charges dans les comptes consolidés et les comptes fiscaux. Le calcul des impôts sur le revenu différés résultant des différences temporaires s'effectue à l'aide de la méthode «balance sheet liability». Aucun impôt sur le revenu différé n'est pris en compte sur les différences d'évaluation liées à des participations dans des sociétés du Groupe où ces différences ne s'annuleront pas dans un avenir prévisible et où le contrôle des décisions appartient au Groupe.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan si la réalisation est garantie avec une certitude suffisante. Les actifs d'impôts non inscrits au bilan sont publiés.

Les effets de la prise en compte des différences temporelles sont présentés en annexe aux comptes consolidés (note 6).

Intérêts sur dettes financières

Les intérêts sur dettes financières sont en principe comptabilisés dans les charges durant la période pendant laquelle ils sont dus. Les intérêts sur dettes financières en relation directe avec l'acquisition ou la constitution d'un actif sur une longue période sont portés à l'actif. Ces intérêts sont calculés sur le montant effectivement acquitté au cours de la période allant du début de l'acquisition (ou de la construction) jusqu'à la mise en service de l'installation.

Activités abandonnées et actifs non courants détenus en vue de la vente

Un actif est détenu en vue de la vente lorsque sa valeur au bilan est fondamentalement recouvrée par la vente et non par la poursuite de son utilisation. Pour que cela soit le cas, l'actif doit être disponible pour la vente et celle-ci doit être probable dans les 12 mois qui suivent. Il en est de même pour un groupe d'actifs (groupe destiné à la vente) et les passifs directement liés à ce groupe, dans la mesure où ils doivent être cédés ensemble dans le cadre d'une transaction unique.

Le Groupe Alpiq comptabilise les actifs non courants (ou les groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Tant qu'ils sont détenus en vue de la vente, ces actifs ou groupes d'actifs ne sont plus amortis selon le plan. Au bilan, les actifs et passifs sont présentés séparément des autres actifs et passifs du Groupe.

Une composante de l'entreprise est classée comme activité abandonnée s'il s'agit d'un secteur d'activité important ou d'un domaine d'activité géographique qui a été vendu, ou encore d'une filiale acquise avec l'intention de la revendre. Le résultat des activités abandonnées est présenté de manière séparée dans le compte de résultat consolidé

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées aux coûts d'acquisition ou de fabrication, déduction faite du cumul des amortissements et des dépréciations. La durée d'amortissement dépend de la durée d'utilité économique estimée pour chaque catégorie d'immobilisation, respectivement de la date du retour des concessions des centrales électriques; les amortissements sont comptabilisés de façon linéaire. La durée d'utilité pour les différentes catégories d'actifs est comprise dans les fourchettes suivantes:

Bâtiments	30 – 60 ans
Terrains	uniquement en cas de dépréciation
Centrales	25 – 80 ans
Installations de transport	15 – 40 ans
Installations d'exploitation / véhicules	3 – 20 ans
Installations en cours de construction	dans la mesure où une dépréciation a déjà été identifiée

L'obligation de remise en état des parcelles et terrains après expiration de la concession ou à la fin de l'exploitation est prise en compte au cas par cas conformément aux dispositions contractuelles. Les investissements dans les rénovations ou les améliorations d'installations sont portés à l'actif s'ils prolongent nettement leur durée de vie, accroissent la capacité de production ou génèrent une amélioration substantielle de la qualité de la prestation.

Les coûts des entretiens réguliers ou plus importants sont enregistrés dans la valeur comptable de l'immobilisation corporelle à titre de remplacement, à condition que les critères déterminants pour une comptabilisation à l'actif soient satisfaits. Les réparations, la maintenance et l'entretien courant des bâtiments et sites d'exploitation sont directement comptabilisés dans les charges.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa cession ou lorsque plus aucune utilité économique ne peut en être attendue. Les profits ou pertes découlant des cessions d'actifs sont comptabilisés dans le compte de résultat.

La valeur résiduelle et la durée d'utilité d'un actif sont examinées au moins à la clôture de l'exercice et ajustées si nécessaire.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de comptabilisation au coût d'acquisition («purchase method of accounting»). Les coûts d'acquisition englobent la rétribution versée lors de l'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise. La rétribution comprend les paiements en espèces ainsi que la juste valeur des actifs cédés de même que les engagements souscrits ou acceptés à la date de transaction. Les frais de transaction directement imputables à l'acquisition sont également intégrés dans les coûts d'acquisition. L'actif net acquis, qui se compose des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, est comptabilisé à sa juste valeur.

Là où le Groupe n'acquiert pas une participation de 100%, les participations minoritaires correspondantes sont inscrites au bilan comme parts de fonds propres du Groupe. Les participations minoritaires pour lesquelles le Groupe Alpiq détient des options (options call) ou en octroie (options put vendues) ne sont toutefois enregistrées comme participations minoritaires que si le prix d'exercice correspond à la juste valeur. Les options call concernées sont inscrites au bilan à leur juste valeur. Les options put vendues sur les participations minoritaires sont enregistrées à la valeur en espèces des sorties de liquidités prévues.

L'acquisition de participations minoritaires est traitée au sein du Groupe comme pure transaction de fonds propres. La différence éventuelle entre le prix d'achat et les actifs nets acquis est compensée avec les bénéfices reportés.

Le goodwill correspond à la différence entre les coûts d'acquisition et la participation du Groupe à la juste valeur de l'actif net acquis. Le goodwill et les adaptations de juste valeur («fair value adjustments») de l'actif net sont enregistrés dans les actifs et les passifs de la société acquise dans la devise locale de cette société. Le goodwill n'est pas amorti, mais un test de dépréciation de valeur est effectué au moins une fois par an. Le goodwill peut aussi provenir de participations dans des entreprises associées et correspond à la différence entre le coût d'acquisition de la participation et la juste valeur proportionnelle de l'actif net identifiable. Ce goodwill est présenté au bilan dans les participations au sein des entreprises associées.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées initialement à la valeur d'acquisition et de fabrication, déduction faite des amortissements et pertes de valeur cumulés. Les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas activées; les frais sont comptabilisés dans le compte de résultat au cours de leur année de réalisation.

En règle générale, la distinction est faite entre actifs à durée d'utilité finie et actifs à durée d'utilité indéterminée. Les actifs à durée d'utilité finie sont amortis en fonction de la durée économique d'utilisation et font l'objet d'un test de dépréciation de valeur en présence d'indications correspondantes. La période et la méthode d'amortissement sont contrôlées au minimum à la clôture de chaque exercice. La durée d'utilisation des immobilisations incorporelles figurant actuellement au bilan évolue dans une fourchette de 3 à 15 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font chaque année l'objet d'un test de dépréciation de valeur, soit sur la base de l'actif immatériel lui-même, soit au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Au cours de chaque période, un contrôle est effectué pour vérifier que les événements et les circonstances relatifs aux actifs continuent à justifier une durée d'utilité indéterminée.

Droits d'approvisionnement en énergie

Les droits d'approvisionnement en énergie figurent au bilan parmi les immobilisations incorporelles et sont soumis à un contrôle de la stabilité de leur valeur au même titre que les autres immobilisations incorporelles. Ils comprennent les paiements anticipés de droits d'approvisionnement en énergie à long terme, y compris les intérêts portés à l'actif. Les amortissements sont effectués de manière linéaire à partir du début des approvisionnements en énergie et tout au long de la durée du contrat.

La position englobe également des contrats de prélèvement d'énergie acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises et qui sont par conséquent identifiés, évalués et comptabilisés au moyen de l'allocation du prix d'acquisition.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont contrôlées au moins une fois par an afin de vérifier les indices d'une dépréciation éventuelle. Un test est notamment effectué si la probabilité d'une surévaluation des valeurs comptables survient en raison de circonstances ou d'événements nouveaux. Si la valeur comptable dépasse la valeur recouvrable estimée, un amortissement exceptionnel est enregistré de manière à ramener l'actif à sa valeur réalisable sur la base des revenus escomptés dans le futur. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont contrôlées chaque année par rapport à leur valeur recouvrable.

Est considérée comme valeur recouvrable le montant le plus élevé entre la juste valeur, déduction faite des frais de vente, et la valeur utile d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie. La valeur utile est calculée sur la base des flux de trésorerie escomptés (méthode du discounted cash-flow). Si l'actif ne génère pas de flux de liquidités indépendants des autres actifs, l'évaluation du montant recouvrable s'effectue pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif peut être imputé.

Une dépréciation de valeur sur un actif enregistrée lors d'une période antérieure sera reprise par le compte de résultat si la perte de valeur n'existe plus ou a diminué. La reprise s'effectue au maximum jusqu'à la valeur qui aurait été obtenue sans perte de valeur, en tenant compte des amortissements ordinaires.

L'évaluation annuelle de la stabilité de la valeur fait l'objet d'un contrôle centralisé au sein du Groupe.

Dépréciations du goodwill

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie concernées. Celles-ci correspondent généralement aux activités de vente, de service et de production identifiables sur le plan régional. Le goodwill est soumis chaque année à un test de dépréciation. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (c'est-à-dire le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de cession et sa valeur d'utilisation) se situe au-dessous de sa valeur comptable, on procède à une dépréciation de la valeur comptable. La méthode appliquée pour les tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie est publiée dans la note 10. En cas de ré-augmentation de la valeur du goodwill, aucune écriture de reprise de pertes de valeur n'est comptabilisée.

Participations dans des entreprises associées et des joint ventures

Une entreprise associée est une entreprise sur laquelle le Groupe Alpiq peut exercer une influence notable dans la mesure où il est habilité à participer aux processus de décisions au niveau de sa politique financière et commerciale. Elle n'est ni une filiale ni une joint venture d'Alpiq. Des sociétés peuvent être intégrées dans la comptabilité du Groupe en tant qu'entreprises associées selon la méthode de mise en équivalence, même si le taux de participation est inférieur à 20%. C'est notamment le cas lorsque le Groupe Alpiq est représenté dans les organes de décision déterminants – tels que le Conseil d'administration – et qu'il participe à la politique commerciale et financière ou qu'il est procédé à des échanges d'informations relatives au marché.

Une joint venture est une entreprise gérée en commun et dominée collectivement par le Groupe Alpiq ainsi que par un ou plusieurs partenaires, conformément à un accord contractuel. En raison de cette situation, les joint ventures sont intégrées dans la consolidation sur la base de la méthode de mise en équivalence, indépendamment de leur taux de participation. A l'heure actuelle, le Groupe Alpiq détient des participations de 9 à 60 pour cent dans des joint ventures.

Les comptes des entreprises associées et des joint ventures sont en principe établis selon des méthodes comptables uniformisées. Lorsque des normes de comptabilité différentes sont utilisées dans les comptes locaux, l'entreprise procède à une réconciliation avec les IFRS.

Stocks

Les stocks comprennent essentiellement des carburants pour la production d'énergie et des stocks de matériaux pour les prestations d'exploitation. Les stocks de carburants (pétrole, gaz et charbon) englobent tous les coûts d'acquisition imputables directement. Ils sont gérés et comptabilisés selon la méthode du coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si inférieure. Les coûts d'acquisition englobent la totalité des dépenses requises pour l'achat et pour le transport jusqu'à l'entrepôt.

Les stocks de matériaux sont comptabilisés au coût d'achat ou de fabrication, selon la méthode du coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si inférieure. Les coûts de fabrication englobent tous les frais de matériel et de fabrication directement imputables ainsi que les frais généraux encourus pour transporter les stocks jusqu'à leur entrepôt actuel et les transformer dans leur état actuel.

Crédit-bail

Les opérations de crédit-bail du Groupe sont actuellement insignifiantes.

Mandats de fabrication

Les mandats de fabrication spécifiques aux clients dans le segment Services énergétiques sont enregistrés selon la méthode du «percentage of completion» et le montant figurant à l'actif est présenté dans les créances et les produits des ventes. Le degré de fabrication est indiqué en fonction de l'avancement de la fabrication, respectivement selon les charges encourues. Les frais de mandat sont enregistrés en tant que charges tout au long de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les mandats ou groupes de mandats dans lesquels le degré de fabrication ou le résultat ne peut pas être estimé en toute fiabilité sont comptabilisés uniquement pour le montant du mandat qui sera probablement recouvrable. Les pertes escomptées sur les mandats de fabrication sont couvertes par des corrections de valeur. En cas de comptabilisation de mandats inachevés, seuls sont pris en compte, en tant que produits des mandats, les revenus contractuels ou les compléments que le donneur d'ordre a confirmés par écrit.

Provisions

Les provisions tiennent compte de l'ensemble des engagements (légaux ou implicites) identifiables au jour de clôture du bilan et qui reposent sur les événements passés pour lesquels la satisfaction des engagements semble vraisemblable alors que l'échéance et le montant sont encore indéterminés. Le montant est déterminé selon la meilleure estimation possible des sorties de liquidités à escompter.

Les provisions sont comptabilisées à hauteur des sorties de liquidités escomptées au jour de clôture du bilan. Dans ce contexte, les provisions sont vérifiées chaque année à la date de clôture du bilan et adaptées en tenant compte des évolutions récentes. Les taux d'actualisation sont des taux avant impôts qui reflètent les attentes actuelles du marché en ce qui concerne l'effet de la valeur temps de l'argent ainsi que les risques spécifiques à ce passif

Traitement des droits d'émission de CO₂

Pour la comptabilisation des droits d'émission, l'IASB avait adopté en décembre 2004 l'interprétation IFRIC 3 qui devait être obligatoirement appliquée pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} mars 2005. Entre-temps, l'IASB a décidé que l'IFRIC 3 n'était plus obligatoirement applicable. Sur la base des directives IFRS en vigueur, le Groupe Alpiq a choisi une méthode de comptabilisation qui représente fidèlement cette situation matérielle sur le plan économique.

Les droits d'émission de CO₂ accordés sont enregistrés lors du premier calcul à la valeur nominale (zéro). Les droits d'émission acquis pour la production de l'entreprise sont comptabilisés à leur coût dans les immobilisations incorporelles lors du premier calcul. Un engagement est enregistré lorsque l'émission de CO₂ dépasse les droits d'émission accordés initialement. Un tel engagement est porté au bilan à concurrence du volume des droits d'émission acquis aux coûts correspondants. La part dépassant le quota des droits d'émission de CO₂ est enregistrée à la juste valeur au jour de clôture du bilan. Les modifications survenues dans l'engagement sont comptabilisées dans les charges liées à l'énergie.

Lorsque des droits d'émission sont par exemple négociés dans un but d'optimiser le portefeuille en énergie, le volume est évalué à sa valeur de marché au jour de clôture du bilan et comptabilisé dans les stocks.

Institutions de prévoyance en faveur du personnel

Au sein du Groupe, il existe différents systèmes de prévoyance en faveur du personnel conformément aux dispositions légales.

Dans le segment Energie, les sociétés consolidées du Groupe en Suisse disposent d'une institution de prévoyance indépendante sur le plan légal, qui est instituée selon le principe suisse de la primauté des prestations et satisfait aux caractéristiques d'un plan à prestations définies selon IAS 19.

Les employés des filiales étrangères dans le segment Energie sont en principe assurés par les institutions sociales étatiques ou des institutions de prévoyance indépendantes à primauté de cotisations, en fonction de la pratique en vigueur dans le pays concerné.

Dans le segment Services énergétiques, les sociétés d'Alpiq InTec en Suisse sont affiliées à une institution de prévoyance juridiquement autonome qui est réassurée en totalité. En conséquence, les plans de prévoyance correspondants ont été classés comme étant à primauté de prestations selon IAS 19.

Les employés des sociétés étrangères appartenant au segment Services énergétiques d'Alpiq InTec sont assurés par des institutions sociales étatiques.

Le système de prévoyance de l'AAT allemande sert exclusivement au «mode d'exécution» de l'acceptation directe, i.e. il n'existe pas d'institution de prévoyance juridiquement indépendante. C'est la raison pour laquelle des provisions ont été constituées dans le bilan de la société. Ces provisions se mesurent en fonction des évaluations de calculs actuariels d'assurance de l'engagement de prévoyance existant opérées chaque année. Les prestations de prévoyance sont directement versées par la société. Selon les principes de l'IAS 19, une acceptation directe de la prévoyance s'appelle en droit allemand un «unfunded plan» et figure au bilan en tant que passif (net liability). Etant donné qu'il n'existe pas d'actifs spécifiques pour satisfaire à l'engagement, les versements effectués sont comptabilisés en contrepartie des provisions au bilan.

Le calcul des engagements découlant des plans de prévoyance basés sur la primauté de prestations s'effectue en utilisant la méthode du «projected unit credit». Cette procédure d'évaluation prend non seulement en compte les rentes en cours et les engagements de rentes futures, mais également les futures augmentations de salaires et de rentes. Les plus-values et moins-values de calculs actuariels découlant de nouveaux calculs périodiques sont comptabilisées séparément pour chaque plan et comptabilisées linéairement sur la durée moyenne restante de service dans le compte de résultat dans la mesure où elles dépassent 10 pour cent de la valeur la plus élevée entre les actifs du plan et les engagements de prévoyance à la clôture de l'exercice. Cette méthode est appelée «méthode du corridor».

En règle générale, le financement de l'ensemble des plans repose sur le principe des cotisations paritaires entre employés et employeur. En ce qui concerne les institutions de prévoyance à primauté de cotisations, les cotisations de l'employeur versées ou dues sont comptabilisées directement dans le compte de résultat.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels ou existants pour lesquels les sorties de liquidités sont jugées peu probables ne sont pas comptabilisés au bilan. En revanche, le montant de l'engagement existant au jour de clôture du bilan est publié en tant que passif éventuel en annexe aux comptes consolidés.

Information par segment

Le segment Energie comprend les activités du Groupe Alpiq dans la production, le transport, le négoce et la distribution d'énergie. Sont regroupées dans le segment Services énergétiques les activités dans le domaine des prestations, des services techniques et des constructions.

Le chiffre d'affaires du segment Energie comprend essentiellement les livraisons physiques d'électricité issues du commerce et de la distribution. Il englobe également les produits générés par le négoce d'énergie. Les chiffres d'affaires présentés dans le segment Services énergétiques concernent des produits découlant de mandats de fabrication.

Sous «Divers et consolidation» figurent les activités qui ne peuvent être imputées aux autres segments: y figurent notamment les sociétés holding, de gestion, immobilières et de financement. La segmentation repose sur la publication de rapports internes à la Direction générale et au Conseil d'administration.

Les transactions effectuées entre les segments: revenus, charges et profits dans les segments individuels contiennent les transactions entre les domaines ou les régions qui ont été conclues et enregistrées aux conditions du marché. La totalité de ces transactions et soldes a été supprimée dans la consolidation.

Le résultat d'exploitation (EBIT) des segments fait l'objet d'un suivi par la Direction générale afin qu'elle puisse prendre des décisions sur la répartition des ressources et déterminer la capacité bénéficiaire des unités.

Depuis 1999, Alpiq (anciennement Atel) publie dans son rapport semestriel et annuel un compte relatif aux segments, conformément aux directives IFRS. Celui-ci repose en principe sur les rapports internes des deux segments d'activité Energie et Services énergétiques. Dans le cadre du rapprochement d'Atel et EOS, le Groupe met actuellement en place un système d'informations financières adapté à sa nouvelle structure. Le reporting interne à l'attention des décideurs a par conséquent été effectué durant l'exercice 2009 sur la base des informations disponibles (Energie et Services énergétiques). Les activités d'EOS et Emosson reprises en 2009 ont été intégrées dans le segment Energie.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les liquidités, les dépôts à terme, les titres, les instruments financiers dérivés, les participations financières, les créances ainsi que les dettes financières à court et long terme.

Actifs et passifs financiers

Selon les directives en vigueur d'IAS 39, les actifs et passifs financiers sont répartis comme suit et évalués de la même manière dans chaque catégorie:

- actifs ou dettes évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat,
- placement détenus jusqu'à leur échéance,
- prêts et créances émis par le Groupe,
- actifs financiers disponibles à la vente.

Les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Un achat ou une vente normalisé d'actifs financiers sera comptabilisé à la date de règlement.

Actifs ou dettes évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers détenus à des fins de transactions sont principalement acquis dans l'optique de dégager un bénéfice sur les fluctuations à court terme. Les produits dérivés sont également considérés comme des actifs ou passifs détenus à des fins de transaction. En outre, des actifs financiers ou des dettes peuvent être affectés à cette catégorie.

Les instruments financiers dérivés de l'activité énergétique détenus à des fins de transaction sont portés au bilan à la juste valeur («fair value») après la comptabilisation initiale et les fluctuations de valeur sont présentées dans le chiffre d'affaires net de la période sous revue concernée. Concernant les quelques positions pour lesquelles il n'existe pas de prix de marché liquide, une courbe de prix modèle est utilisée comme base d'évaluation. Les autres produits dérivés détenus à des fins de transactions ainsi que les instruments financiers appartenant à cette catégorie sont donc présentés à leur juste valeur et la variation de valeur est comptabilisée dans les produits (charges) financiers.

Les participations financières pour lesquelles les décisions d'investissement ou de désinvestissement s'effectuent en fonction de l'évolution de la juste valeur sont affectées à la catégorie d'évaluation «At Fair Value through Profit or Loss» (à la juste valeur par le biais du compte de résultat). Cette répartition est conforme à la politique des risques financiers du Groupe Alpiq.

Les titres comportent des positions détenues à des fins de transactions ou disponibles à la vente. Tous les titres sont comptabilisés à leur juste valeur. Concernant les titres détenus à des fins de transaction, les variations de valeur sont comptabilisées par le biais du compte de résultat pour la période sous revue. En cas de positions disponibles à la vente, les ajustements de valeur sont comptabilisés dans les fonds propres jusqu'à la vente sans effet sur le compte de résultat.

Les propres instruments de capitaux propres (actions propres) qu'Alpiq Holding a elle-même acquis sont déduits des fonds propres. L'achat ou la vente de propres instruments de capitaux propres n'est pas comptabilisé par le biais du compte de résultat.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers avec des échéances fixes que l'entreprise veut et peut conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués à leur coût amorti. Les placements à échéance illimitée n'entrent pas dans cette catégorie.

Prêts et créances

Les prêts et créances émis englobent la fortune constituée par le Groupe de par la mise à disposition de prêts, marchandises ou services à des tiers. L'évaluation s'effectue en principe au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes sont comptabilisés en résultat lorsque l'actif ou le passif financier est décomptabilisé, déprécié ou dans le cadre d'amortissements.

Les liquidités entrent également dans la catégorie Prêts et créances. Elles englobent les comptes de chèques postaux, les comptes bancaires, les dépôts à vue et les dépôts à terme avec une échéance inférieure à 90 jours.

Les créances sont inscrites aux valeurs nominales, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. Les créances résultant des livraisons et prestations envers des clients qui sont également des fournisseurs sont compensées par les passifs résultant des livraisons et prestations pour autant que des accords de netting aient été conclus.

Actifs financiers disponibles à la vente

Tous les autres actifs financiers sont affectés aux actifs financiers disponibles à la vente.

Passifs financiers

Les passifs incluent les dettes à court et long terme qui sont comptabilisées au montant de remboursement ainsi que les régularisations dans le temps.

Dépréciation et irrécouvrabilité d'actifs financiers

A chaque date de clôture de bilan, il est établi s'il existe une indication de perte de valeur d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Concernant les actifs qui ont été comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. Le montant de la perte éventuelle doit être comptabilisé au compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée à une période antérieure est extournée au compte de résultat. L'extourne s'effectue à concurrence de la valeur qui aurait été obtenue sans dépréciation.

Concernant les actifs comptabilisés au coût, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés déterminée au taux d'intérêt courant du marché pour un actif financier similaire. Les pertes sont comptabilisées au compte de résultat. En cas de reprise, ces dépréciations de valeur ne seront pas extournées.

Lorsqu'une diminution de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée directement en capitaux propres et qu'il existe une indication objective de la dépréciation de cet actif, une perte (différence entre le coût et la juste valeur actuelle) doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat. Contrairement aux instruments d'emprunt, une reprise éventuelle ultérieure de la valeur des instruments de capitaux propres ne sera pas comptabilisée en résultat.

Comptabilisation des opérations de couverture (hedge accounting)

Alpiq utilise des produits dérivés sur l'énergie et les taux d'intérêt pour se couvrir contre les fluctuations des flux de trésorerie de transactions prévues hautement probables (cash-flow hedges).

Avant d'utiliser un nouvel instrument de couverture, la situation des risques fait l'objet d'une analyse complète, l'effet de l'instrument de couverture est décrit, les objectifs et les stratégies de son utilisation sont formulés tandis que l'évaluation et la mesure constantes de son efficacité sont documentées. Un schéma comptable est également établi. L'utilisation d'un nouvel instrument de couverture fait l'objet d'une autorisation formelle. Les relations de couverture sont évaluées en continu pour établir si elles ont été hautement efficaces pendant toute la période sous revue.

La partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est réputée constituer une couverture efficace doit être comptabilisée directement en capitaux propres et la partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture doit être comptabilisée en résultat.

Les montants saisis en fonds propres sont recomptabilisés dans le compte de résultat pour la période durant laquelle la transaction couverte exerce une influence sur le résultat.

Si la réalisation de la transaction attendue ou de l'engagement ferme n'est plus à l'ordre du jour, les montants auparavant comptabilisés dans les fonds propres sont portés dans le compte de résultat. Si l'instrument de couverture arrive à maturité ou est vendu, résilié ou exercé sans être remplacé ni renouvelé par un autre instrument de couverture ou que les critères de comptabilisation de la relation de couverture ne sont plus réunis, les montants jusque-là comptabilisés dans les capitaux propres sont maintenus séparément en capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction couverte.

Incertitudes relatives aux estimations

Hypothèses-clés et sources principales d'incertitude relatives aux estimations

Selon les IFRS, la direction est tenue, lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, d'émettre des estimations et des hypothèses, notamment pour évaluer les dépréciations de valeur et comptabiliser les provisions, qui ont une incidence sur les actifs et les passifs portés au bilan ainsi que sur les produits et charges présentés. Les estimations et hypothèses reposent sur des expériences du passé et sur la meilleure évaluation possible des évolutions futures. Elles servent de base à la comptabilisation des actifs et des passifs n'ayant pas été évalués par d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent différer significativement de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sont revues en permanence. Les changements éventuels d'estimations et d'hypothèses sont ajustés pour la période pendant laquelle ils ont été identifiés, et sont publiés.

Actualité de la valeur des immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et goodwill

La valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles (avec goodwill) du Groupe Alpiq s'élève à environ 8,3 milliards de CHF (année précédente: 3,4 milliards de CHF) au 31.12.2009, date de clôture du bilan. Ces actifs font chaque année l'objet d'un test de dépréciation. Pour évaluer l'existence d'une dépréciation de valeur, on procède à une estimation des flux de trésorerie futurs attendus en relation avec l'utilisation, les taux de croissance, les taux d'actualisation et la vente éventuelle des actifs. Les résultats réels peuvent différer significativement de ces estimations. D'autres facteurs d'influence, tels que les fluctuations des durées d'utilité prévues des actifs ou l'obsolescence technique des installations, peuvent raccourcir la durée d'utilisation ou entraîner une dépréciation de valeur.

Provisions

Le solde de la position Provision pour pertes et risques contractuels décrit sous la note 18 s'élève à 202 millions de CHF (année précédente: 339 millions de CHF) à la date de clôture du 31.12.2009. La position comprend les risques et obligations prévisibles à la date de clôture du bilan qui sont liés aux contrats actuels de livraison et d'achat d'énergie à long terme en Suisse et à l'étranger. La nécessité de provision a été constatée sur la base d'une sortie probable de ressources en relation avec l'exécution du contrat. Les évaluations et leurs révisions sont effectuées à intervalles réguliers d'après la méthode DCF (discounted cash-flow) jusqu'à l'échéance des obligations contractuelles prises. Les hypothèses qui concernent en particulier l'évolution des prix du marché, les taux d'intérêt à long terme ainsi que les effets de la conversion dans une autre devise (EUR en CHF) représentent des sources importantes d'incertitudes dans le cadre des estimations et peuvent donc parfois donner lieu à des ajustements significatifs pour les périodes suivantes.

Entrées et sorties d'entreprises consolidées

Les entrées ont entraîné les changements suivants par rapport à l'exercice précédent:

Entrées	Taux de participation	Première consolidation le	Segment / Domaine
Energie Ouest Suisse (EOS) SA, Lausanne / CH	100,0%	28.01.2009	Energie Suisse
Avenis SA, Lausanne / CH	100,0%	28.01.2009	Energie Suisse
EOS Trading SA, Lausanne / CH	100,0%	28.01.2009	Energie Suisse
Electricité d'Emosson SA, Martigny / CH ¹	50,0%	28.01.2009	Energie Suisse
Hydrelec AG, Untertsgenthal / CH ²	100,0%	24.06.2009	Energie Suisse
Alpiq RomEnergie S.R.L., Bucarest / RO	100,0%	01.07.2009	Energie Europe centrale
Hispaelec Energia S.A.U., Madrid / ES	100,0%	28.12.2009	Energie Europe de l'Ouest
Rossetto Impianti S.p.A., Vérone / IT	100,0%	28.03.2009	Services énergétiques AIT

- 1 Par l'acquisition de droits de prélèvement d'énergie dans la centrale d'Emosson à hauteur de 50%, Alpiq a pris le contrôle économique de la société (note 28).
- 2 La participation a été augmentée de 40% à 100% au cours de la période sous revue. La société a été rebaptisée Aar et Tessin SA d'Electricité en décembre 2009.

Les entrées ont permis d'augmenter le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Alpiq de 2931 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent. Les actifs et passifs repris sont détaillés sous la note 28. L'influence sur les postes du bilan de l'actif immobilisé (notes 8, 9, 11 et 12) et des provisions (note 18) ainsi que les informations sur les engagements de prévoyance (note 23) sont décrites comme «Variation du périmètre de consolidation».

En 2009, aucune sortie n'a été enregistrée.

Gestion des risques financiers

Principes généraux

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le Groupe Alpiq est exposé à des risques stratégiques et opérationnels, et plus particulièrement à des risques de crédit, de liquidité et de marché (risques liés aux prix de l'énergie, risques de taux d'intérêt et de change). Au cours de la procédure annuelle d'évaluation des risques d'exploitation, les risques stratégiques et opérationnels à l'échelle du groupe sont identifiés et évalués puis affectés aux responsables des risques qui se chargent de leur gestion et de leur surveillance. L'unité fonctionnelle Corporate Risk Management supervise la mise en oeuvre des mesures prises. Des limites de risques sont attribuées aux risques de crédit, de liquidité et de marché (risques liés au prix de l'énergie, risques de taux d'intérêt et de change). Elles sont contrôlées en permanence et ajustées à la capacité de risque globale de l'entreprise.

Le Conseil d'administration fixe les principes de la politique de gestion des risques. La Direction générale est responsable de sa réalisation et de sa mise en oeuvre. Le Risk Management Committee (RMC) veille au respect des principes et directives. L'unité fonctionnelle Corporate Risk Management (CRM) rattachée au domaine fonctionnel Financial Services est responsable de l'application de la gestion des risques; elle est subordonnée au CFO. Le CRM met à disposition des méthodes et des instruments pour appliquer la gestion des risques. En outre, il est assisté des domaines opérationnels, des domaines fonctionnels et des unités opérationnelles pour mener à bien sa mission. Le CRM coordonne les missions et le reporting avec la ligne hiérarchique jusqu'au niveau des responsables d'unité et veille à faire parvenir les rapports en temps voulu au Conseil d'administration, à la Direction générale et au RMC.

La politique des risques énergétiques fixe les principes de gestion des risques du Groupe Alpiq dans ses activités liées à l'énergie. Ces principes comprennent des directives sur la prise, l'évaluation, la gestion et le contrôle des risques commerciaux dans le domaine de l'énergie et définissent l'organisation et les responsabilités de la gestion des risques. L'objectif est de garantir un rapport équilibré entre les risques commerciaux encourus, les revenus et les fonds propres porteurs de risque.

La politique financière prescrit le cadre de la gestion des risques financiers au sein du Groupe Alpiq sur le plan du contenu, de l'organisation et de la technique. Les unités compétentes gèrent leurs risques financiers dans le cadre de la politique de risque prédéfinie concernant leur domaine et dans le respect des limites prescrites. L'objectif est de réduire les risques financiers en tenant compte des coûts de couverture et des risques encourus à cet égard.

Gestion du capital

La gestion du capital au sein du Groupe Alpiq obéit à la stratégie financière du Groupe. Le niveau des fonds propres consolidés et le ratio d'endettement du Groupe sont déterminants pour la stratégie. Le Conseil d'administration a fixé la part des fonds propres au sein de la structure du capital à au moins 35 % et vise un rendement des fonds propres d'au moins 9%.

Pour son financement, le Groupe a également recours à des engagements financiers rémunérés dont le montant doit être équilibré par rapport à la capacité bénéficiaire afin de conserver une note de crédit élevée et conforme au reste du secteur. Le rapport d'endettement net par rapport à l'EBITDA ne doit pas être supérieur à 3 mais évoluer à moyen terme dans une fourchette comprise entre 2,0 et 2,5.

Les valeurs limites et cibles mentionnées respectent intégralement les conditions des financements conclus.

Dans le cadre du processus de planification et de budgétisation, le Conseil d'administration prend chaque année connaissance de l'évolution prévue des objectifs qu'il a fixés. Les valeurs budgétées à moyen et plus long terme actuelles évoluent dans le cadre de ces objectifs.

La stratégie de financement du Groupe n'a pas changé par rapport à l'année précédente. Le regroupement d'Atel et EOS et les projets d'investissement prévus dans le contexte actuel entraînent une hausse provisoire du niveau d'endettement mais demeurent dans le cadre des valeurs limites.

Instruments financiers

Valeurs comptables et justes valeurs des actifs et passifs financiers

En mio de CHF	Note	Valeur comptable 31.12.2008	Juste valeur 31.12.2008	Valeur comptable 31.12.2009	Juste valeur 31.12.2009
Actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat					
Valeurs détenues à des fins de négoce	16	7	7	20	20
Valeurs de remplacement positives des dérivés					
Dérivés sur devises et taux d'intérêt		6	6	7	7
Dérivés sur l'énergie		1 152	1 152	1 233	1 233
Total des actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (sans les actifs financiers attribués à cette catégorie)		1 165	1 165	1 260	1 260
Actifs financiers attribués à cette catégorie					
Participations financières	12	34	34	35	35
Investissements financiers détenus jusqu'à leur échéance					
Actifs avec échéance fixe					
Prêts et créances					
Liquidités	15	950	950	1 364	1 364
Avoirs à terme		267	267	408	408
Créances pour livraisons et prestations de services	14	1 531	1 531	1 887	1 887
Chiffre d'affaires avant facturation	14	192	192	179	179
Autres créances financières	14	291	291	342	342
Prêts octroyés	12	8	8	43	43
Total des prêts et créances		3 239	3 239	4 223	4 223
Total des actifs financiers		4 438	4 438	5 518	5 518
Passifs financiers par le biais du compte de résultat					
Valeurs de remplacement négatives des dérivés					
Dérivés sur devises et taux d'intérêt				9	9
Dérivés sur l'énergie		1 155	1 155	1 335	1 335
Total des passifs financiers par le biais du compte de résultat		1 155	1 155	1 344	1 344
Autres passifs financiers					
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	21	1 047	1 047	1 249	1 249
Emprunts obligataires	19	1 163	1 198	2 604	2 762
Prêts passifs	19	1 018	1 026	2 520	2 522
Autres passifs financiers (options put comprises)		451	452	949	949
Total des autres passifs financiers		3 679	3 723	7 322	7 482
Total des passifs financiers		4 834	4 878	8 666	8 826

Rapport financier

Au 31.12.2009, le Groupe Alpiq a évalué les positions ci-dessous à la valeur du marché. Les instruments financiers ont été classifiés selon la hiérarchie d'évaluation suivante:

Niveau 1: prix négociés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques

Niveau 2: modèle d'évaluation se basant sur des prix négociés sur des marchés actifs avec une influence déterminante sur la juste valeur

Niveau 3: modèles d'évaluation avec des paramètres ne se fondant pas sur des prix négociés sur des marchés actifs et ayant une influence déterminante sur la juste valeur.

En mio de CHF	31.12.2009	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs évalués à la juste valeur				
Valeurs détenues à des fins de négoce	20	1	19	
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	7	7		
Dérivés sur l'énergie	1 233	13	1 220	
Participations financières	35	27	8	
Passifs financiers évalués à la juste valeur				
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	9	9		
Dérivés sur l'énergie	1 335		1 335	

Durant la période sous revue close le 31.12.2009, il n'a été procédé à aucune reclassification entre les niveaux 1 et 2 ni aucune reclassification depuis le niveau 3.

Charges / produits relatifs aux actifs et passifs financiers

En mio de CHF	Compte de résultat 2008	Fonds propres 2008	Compte de résultat 2009	Fonds propres 2009
Bénéfices / pertes nets				
Sur les actifs et passifs financiers par le biais du compte de résultat	-7	-24	-21	-22
Dont sur les actifs financiers attribués à cette catégorie	21		-9	
Sur les prêts et les créances				
Sur les actifs disponibles à la vente				
Produits et charges d'intérêts				
Produits d'intérêts pour les actifs financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur	45		29	
Charges d'intérêts pour les passifs financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur	-77		-155	
Part résultant de l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif	-20		-65	

Durant l'exercice 2009, des corrections de valeur ont été effectuées sur les créances résultant des livraisons et prestations d'un montant de 28 millions de CHF (année précédente: 11 millions de CHF). Aucune correction de valeur n'a été faite sur d'autres instruments financiers. De plus amples informations sur le changement des corrections de valeur figurent dans le tableau «Analyse de dépréciation des créances résultant des livraisons et prestations»

Opérations de couverture («hedge accounting»)

Contrats à terme

Au 31 décembre 2009, le Groupe Alpiq comptabilise des contrats à terme qui couvrent le risque de prix pour les futures livraisons dans le domaine des clients finaux de petite et moyenne taille en Espagne. Les transactions sont réalisées dans la mesure où il est impossible de se procurer l'énergie nécessaire dans la région de vente locale.

Les instruments utilisés pour couvrir les flux de trésorerie des livraisons d'électricité conclues par contrat ont été jugés très efficaces. Par conséquent, une perte non réalisée d'un montant de 28 millions de CHF a été comptabilisée dans les fonds propres au 31.12.2009. Elle tient compte des actifs d'impôts différés d'un montant de 8 millions de CHF résultant de ces contrats.

1 200 tonnes de cuivre sont achetées pour un mandat dans le segment Services énergétiques. Pour se protéger contre les risques de prix, le prix a été couvert jusqu'en mai 2011 par le biais de swaps sur le cuivre. Au 31.12.2009, l'évaluation des opérations de couverture hautement efficaces a donné lieu à un gain (passifs d'impôts différés compris) de 1 million de CHF qui a été comptabilisé dans les fonds propres.

Swaps d'intérêt

Au 31 décembre 2009, quatre swaps d'intérêt servent à fixer les taux d'intérêt liés à un financement de projet. La stratégie de couverture élimine les risques financiers potentiels liés à une hausse des taux d'intérêt variables sous-jacents du financement.

En mio de CHF	Actifs 2008	Dettes 2008	Actifs 2009	Dettes 2009
Contrats à terme sur matières premières	0	19	1	20
Swaps de taux d'intérêt	0	5	0	3

La relation de couverture pour garantir les paiements d'intérêts (flux de trésorerie) a été évaluée comme hautement efficace. La perte non réalisée d'un montant de 4 millions de CHF (année précédente: 7 millions de CHF) a été comptabilisée dans les fonds propres au 31.12.2009 en considérant les actifs d'impôts différés d'un montant de 1 million de CHF (année précédente: 2 millions de CHF).

Les montants saisis dans les fonds propres au 31.12.2009 sont recomptabilisés en résultat pendant la durée de la relation de couverture conformément aux achats d'énergie et de matières premières ainsi qu'aux paiements d'intérêt effectués dans la transaction de base.

Dans le courant de l'année 2009, l'évaluation comptabilisée dans les fonds propres au 31.12.2008 de 19 millions de CHF résultant de la couverture des contrats indexés sur le charbon (BAFA, HFO) a été reclassifiée dans le compte de résultat. La comptabilisation a été effectuée après le dénouement de la transaction de base fin 2009.

La partie inefficace des instruments de couverture directement saisie dans le compte de résultat a été insignifiante durant la période sous revue.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit a pour objet les pertes potentielles découlant de l'incapacité des partenaires commerciaux à honorer leurs engagements contractuels vis-à-vis du Groupe Alpiq. La gestion du risque de crédit dans le segment Energie concerne toutes les unités et filiales qui enregistrent un volume de négoce significatif avec des contreparties externes. Elle consiste à contrôler en permanence les créances en cours des contreparties ainsi que leurs prévisions d'évolution et à analyser la solvabilité des partenaires existants et nouveaux. Dans ce cadre, les produits dérivés énergétiques comptabilisés en tant qu'instruments financiers, mais également les contrats conclus en vue d'une livraison ou d'une réception physique d'énergie sont pris en compte.

La gestion du risque de crédit s'effectue essentiellement à l'aide de limites de crédit fixées en fonction des notations de solvabilité. Le groupe Alpiq classe les contreparties ou groupes de contreparties (groupes de risques) dans des catégories de risques (AAA-CCC) en fonction de leur probabilité de défaillance. La note de solvabilité calculée dans un premier temps sert de base pour déterminer la limite de crédit. La constitution de sûretés telles que garanties, paiements d'avance ou assurances peut permettre de relever la limite. Les notations des contreparties actives sont contrôlées périodiquement et les limites de crédit sont ajustées si nécessaire.

Des conditions minimales contraignantes s'appliquent concernant le choix des clients. En particulier, ils doivent prouver l'existence de limites de crédit autorisées et des garanties y relatives ainsi que des bases contractuelles juridiquement valables. Dans l'activité énergétique, seuls sont en principe conclus des contrats avec des contreparties satisfaisant aux critères de la politique des risques énergétiques. Les encours de crédit sont contrôlés et gérés en permanence par une procédure formalisée.

Le risque de crédit dans le segment Services énergétiques est géré et contrôlé de manière décentralisée. Il s'agit pour l'essentiel de la gestion des débiteurs. Un reporting complet contenant toutes les informations nécessaires pour évaluer les encours est périodiquement adressé à la direction opérationnelle locale.

Selon IFRS 7, la somme des valeurs comptables des actifs financiers portés au bilan représente le risque de défaillance maximal auquel le groupe Alpiq est exposé à la date de clôture du bilan. Le risque de crédit maximal ainsi calculé s'élève à 5 518 millions de CHF au 31.12.2009 (31.12.2008: 4 438 millions de CHF) Pour une liste détaillée, nous vous renvoyons aux justes valeurs présentées dans le tableau «Valeurs comptables et justes valeurs des actifs et passifs financiers». Le risque de crédit est réduit par les garanties détenues et la compensation contractuelle réciproque de toutes les créances et engagements d'une contrepartie, y compris de ceux qui ne sont pas comptabilisés au bilan selon les dispositions d'IAS 39. Inversement, le risque de crédit est augmenté par les coûts liés à la liquidation de positions échues à des conditions moins favorables.

Début 2009, compte tenu de la crise financière et économique, le Risk Management Committee a décrété un renforcement de la gestion des risques de crédit.

Le nombre et la diversification géographique des clients ainsi que la consolidation des positions minimisent les possibilités de concentration des risques pour le Groupe Alpiq. Comme l'année précédente, aucune concentration de risque significative n'était à signaler à la date de clôture du bilan.

Les liquidités et les dépôts à terme sont placés dans des banques qui sont au minimum notées A par une agence de notation internationale reconnue. Les placements sont limités en termes de montants, diversifiés et échelonnés dans le temps. Le contrôle des limites est effectué chaque semestre ou en cas d'événements particuliers. Jusqu'à présent, aucune dépréciation n'a dû être effectuée.

Garanties

Une partie significative des transactions énergétiques effectuées par le Groupe Alpiq se base sur des contrats incluant un accord de netting. La présentation des créances et engagements en montants nets dans le bilan s'effectue uniquement s'il existe un droit de compenser les montants saisis de même que l'intention d'effectuer une compensation nette. Des sécurités supplémentaires, telles que garanties, règlements d'appels de marge ou assurances, peuvent être demandées en sus si nécessaire.

Comme l'année précédente, aucune garantie n'a été exigée pour être convertie en actifs financiers.

Analyse de dépréciation des créances résultant des livraisons et prestations

En mio de CHF	31.12.2008	31.12.2009
Valeur comptable avant correction de valeur	1 570	1 939
Part corrigée	39	52
Correction de valeur au début de l'exercice	54	39
Variation du périmètre de consolidation	2	1
Corrections de valeur supplémentaires	11	28
Décomptabilisation résultant de pertes	- 14	- 7
Reprise de corrections de valeur qui ne sont plus nécessaires	- 10	- 9
Différence issue des conversions en devises	- 4	0
Correction de valeur à la fin de l'exercice	39	52
Part non corrigée	1 531	1 887
Non due	1 344	1 711
Due depuis 1 - 90 jours	136	128
Due depuis 91 - 180 jours	10	25
Due depuis 181 - 360 jours	8	11
Due depuis plus de 360 jours	33	12

Cette année (comme l'année précédente), des créances résultant des livraisons et prestations non significatives ont été directement décomptabilisées sur la base d'un acte pour défaut de biens pour lesquelles aucune correction de valeur n'avait été préalablement entreprise en l'absence d'indication de dépréciation.

Pour les créances résultant des livraisons et prestations rectifiées ainsi que pour celles échues et non rectifiées, le Groupe Alpiq détient des sécurités (garanties bancaires) dont la juste valeur est estimée à 92 millions de CHF (année précédente: 13 millions de CHF).

Concernant les positions n'ayant pas fait l'objet d'une correction de valeur, rien n'indique, à la date de clôture, que les débiteurs ne satisferont pas à leurs obligations de paiement.

Risque de liquidité

Dans le négoce européen de l'énergie, une partie significative des créances est compensée et réglée à des échéances fixes, ce qui permet de réduire les pics de besoins en liquidité. Les bourses d'énergie et les grands négociants en énergie ont pour habitude de recourir aux appels de marge pour réduire le risque de contrepartie, ce qui peut entraîner des créances significatives à court terme en raison des fluctuations des prix de l'énergie. Le Groupe Alpiq compense la variation des besoins en gérant un système d'alerte anticipée, en détenant une liquidité suffisante et en négociant des limites de crédit confirmées auprès de banques de premier ordre. Le Corporate Treasury dans le domaine fonctionnel Financial Services est responsable de la gestion des liquidités et de la trésorerie à l'échelle du groupe sous la direction du CFO. Sa mission consiste à planifier, contrôler, mettre à disposition et optimiser la liquidité du Groupe.

Les échéances contractuelles des engagements financiers sont détaillées ci-dessous. La possibilité que la contrepartie se rétracte a été prise en compte bien qu'une résiliation soit improbable à l'heure actuelle. Une sortie de trésorerie à l'échéance est supposée pour les prêts dont le refinancement est prévu après l'expiration du contrat. Les flux de trésorerie effectifs peuvent donc significativement différer des échéances contractuelles.

Les flux de trésorerie liés aux produits dérivés sont présentés en montants bruts lorsque la réalisation s'effectue par le biais de paiements bruts. Pour présenter le risque de liquidité effectif lié aux instruments dérivés, les entrées de trésorerie les concernant sont détaillées sur une ligne séparée à côté des sorties de trésorerie.

2009: échéancier des passifs financiers

En mio de CHF	Valeur comptable	Mouvements financiers					Total
		< 1 mois	1-3 mois	4-12 mois	1-5 ans	> 5 ans	
Passifs financiers non dérivés							
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	1 249	- 915	- 297	- 23	- 14		- 1 249
Emprunts obligataires	2 604		- 31	- 53	- 1 124	- 2 017	- 3 225
Prêts passifs	2 520	- 4	- 14	- 55	- 2 250	- 477	- 2 800
Autres passifs financiers	949	- 26	- 190	- 186	- 462	- 93	- 957
Instruments financiers dérivés							
Valeur comptable nette des instruments financiers dérivés	- 104						
Valeur comptable nette des dérivés sur l'énergie	- 102						
Entrées de fonds brutes		1 635	3 092	13 437	9 020	1	27 185
Sorties de fonds brutes		- 1 673	- 3 143	- 13 788	- 9 237		- 27 841
Valeur comptable nette des dérivés sur taux d'intérêt et devises	- 2						
Entrées de fonds brutes		271	107	184	348	57	967
Sorties de fonds brutes		- 274	- 108	- 194	- 375	- 51	- 1 002

2008: échéancier des passifs financiers

En mio de CHF	Valeur comptable	Mouvements financiers					Total
		< 1 mois	1-3 mois	4-12 mois	1-5 ans	> 5 ans	
Passifs financiers non dérivés							
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	1 047	- 695	- 314	- 23	- 15		- 1 047
Emprunts obligataires	1 163		- 14	- 23	- 466	- 946	- 1 449
Prêts passifs	1 018	- 13	- 4	- 43	- 911	- 240	- 1 211
Autres passifs financiers	451	- 3	- 224	- 154	- 72	- 7	- 460
Instruments financiers dérivés							
Valeur comptable nette des instruments financiers dérivés	3						
Valeur comptable nette des dérivés sur l'énergie	- 3						
Entrées de fonds brutes		1 745	3 229	13 101	8 057		26 132
Sorties de fonds brutes		- 1 716	- 3 223	- 13 107	- 8 526		- 26 572
Valeur comptable nette des dérivés sur taux d'intérêt et devises	6						
Entrées de fonds brutes		433	114	244	228	64	1 083
Sorties de fonds brutes		- 420	- 113	- 255	- 245	- 61	- 1 094

La sortie de ressources éventuelle découlant des engagements de garantie figure sous la note 24.

Risque de marché

Le risque de marché auquel le Groupe Alpiq est exposé se compose essentiellement des risques liés aux prix de l'énergie, aux taux d'intérêt, aux devises et aux actions. Ces risques sont surveillés en continu et gérés à l'aide de divers instruments financiers dérivés.

L'évaluation des risques de marché s'inscrit dans le cadre d'une politique de risque définie à l'échelle du Groupe et qui fixe des règles concernant la prise de risque, leur mesure, leur limitation et leur surveillance. Le respect de ces limites de risques est surveillé en permanence par le Risk Management Committee sur la base des rapports réguliers qui lui sont transmis par l'unité fonctionnelle Corporate Risk Management.

Risques liés aux prix de l'énergie

Le risque lié aux prix de l'énergie se caractérise par les fluctuations de prix potentielles susceptibles de pénaliser le Groupe Alpiq. Elles peuvent découler notamment des variations de la volatilité, du niveau de prix du marché ou des corrélations entre marchés et produits. Les risques de liquidité de l'énergie appartiennent également à cette catégorie. Ils surviennent lorsqu'une position ouverte ne peut pas être liquidée ou ne peut l'être qu'à des conditions très défavorables par manque d'offres sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir les opérations physiques de base conformément à la politique de gestion des risques.

Risques de taux d'intérêt

Le Groupe Alpiq est exposé à des risques liés à la volatilité des taux d'intérêt. Conformément à la politique financière, la liquidité est investie à court terme et les besoins financiers sont couverts à long terme. Toute variation des taux d'intérêt se répercute donc directement sur le produit financier côté actifs, mais n'a pas d'effet direct sur les charges financières côté passifs en raison de la longue durée des financements. En revanche, il peut en résulter des écarts relativement importants entre la valeur comptable et la juste valeur.

Risques de change

Le Groupe Alpiq cherche à compenser les produits et charges d'exploitation en devise étrangère afin de réduire les risques de change. Les excédents éventuels sont couverts par des contrats en devises (contrats à terme, options) conformément à la politique des risques financiers.

Les investissements nets dans des filiales étrangères sont également soumis aux fluctuations des taux de change. La différence entre les taux d'inflation doit toutefois compenser ces variations à long terme. Par conséquent, les investissements dans les filiales étrangères ne sont pas couverts.

Les risques de change liés à la production ou à l'achat d'énergie sont, dans la mesure du possible, transférés par contrat à la contrepartie. Lorsque ce n'est pas possible ou que cela ne l'est que partiellement, des opérations à terme ou des options en devises servent de couverture avec un horizon de placement de 24 mois maximum dans le respect de la politique des risques financiers. Les risques de change sont généralement surveillés de manière centralisée. Le risque de change lié à l'euro est considéré comme acceptable et compensé sur le long terme grâce aux différentiels de taux, raison pour laquelle aucune couverture n'est en principe conclue à ce niveau.

Les risques de change liés aux postes du bilan libellés en devises étrangères (risques de translation) ne sont pas couverts.

Risques liés aux prix des actions

Le Groupe Alpiq détient diverses participations financières de petite taille comptabilisées à la valeur du marché. Elles sont soumises aux fluctuations de cours habituelles. Aucune couverture n'est en principe réalisée.

Analyse de sensibilité

Les conséquences des fluctuations possibles et réalistes des variables de risques sur le résultat qui sont détaillées ci-après donnent une représentation des risques de marché. En 2009, l'impact potentiel des produits dérivés sur taux d'intérêt et des opérations de couverture dans les activités Energie et Services énergétiques sur les fonds propres a été respectivement évalué à +/- 3 millions de CHF (exercice précédent: +/- 5 millions de CHF) et +/- 19 millions de CHF (exercice précédent: +/- 19 millions de CHF).

Concernant les risques de change, les sensibilités se basent sur les instruments financiers comptabilisés à la date de clôture du bilan. Les fluctuations possibles et réalistes des variables de risques concernées ont été calculées à l'aide des valeurs historiques (3 ans). Une fluctuation dotée d'un écart-type de +/-1 autour de la moyenne ainsi calculée est considérée comme possible et réaliste.

Le risque de fluctuation des cours boursiers se fonde sur la moyenne pondérée de la volatilité sur 180 jours en 2009 du portefeuille actuel de valeurs. La sensibilité des risques de taux est calculée à partir d'un test de stress se basant sur l'Euribor à six mois.

Concernant les produits dérivés énergétiques, la fluctuation annuelle considérée comme possible (en pour cent) des justes valeurs a été déterminée sur la base des prix de marché des trois dernières années des matières premières suivantes: électricité, gaz, charbon et pétrole. Les écarts maximum par rapport à la moyenne sont utilisés pour calculer les sensibilités avec un niveau de confiance de 99 %.

Pour quantifier les risques individuels, on part du principe que toutes les autres variables demeurent inchangées.

En mio de CHF	Variation +/- 2008	Influence +/- sur le compte de résultat 2008	Variation +/- 2009	Influence +/- sur le compte de résultat 2009
Risque lié aux prix de l'énergie	99,8 %	2,0	106,6 %	108,7
Risque de change EUR/CHF	9,7 %	78,9	5,3 %	61,6
Risque de change EUR/USD	16,2 %	14,4	12,4 %	20,6
Risque de change EUR/CZK	11,7 %	5,1	9,3 %	0,9
Risque de change EUR/HUF	18,2 %	1,8	13,9 %	0,8
Risque de change EUR/NOK	12,9 %	1,1	9,3 %	2,3
Risque de change EUR/PLN	15,9 %	0,5	13,3 %	0,9
Risque de change EUR/RON	14,9 %	0,4	18,4 %	0,7
Risque de change USD/CHF	13,3 %	1,4	12,0 %	0,3
Risque de change USD/HUF	30,0 %	7,1	-	-
Risque de change CHF/CZK	-	-	16,6 %	4,2
Risque de change CHF/HUF	-	-	22,4 %	1,1
Risque de taux d'intérêt	1,0 %	31,6	1,0 %	32,2
Risque lié aux cours des actions	46,0 %	6,6	7,0 %	3,6

Annexe aux comptes consolidés

1 Prestations propres activées

Comme lors de l'exercice précédent, les prestations propres ont de nouveau essentiellement concerné les projets de centrales du Groupe. Une grande partie de ces investissements a été effectuée par des sociétés du Groupe.

2 Charges dans le secteur de l'énergie et des produits

En mio de CHF	2008	2009
Achat d'électricité de tiers	7 733	8 999
Achat d'électricité d'entreprises associées ¹ (centrales partenaires)	411	617
Achat d'électricité d'entreprises associées (autres entreprises)	350	725
Autres achats d'énergie	990	599
Charges liées aux produits	1 240	1 131
Total	10 724	12 071

1 Y compris les incidences du compte de rapprochement IFRS (note 11, page 116)

3 Charges de personnel

En mio de CHF	2008	2009
Salaires et traitements	708	798
Charges de prévoyance en faveur du personnel pour les plans à primauté de prestations	30	39
Charges de prévoyance en faveur du personnel pour les plans à primauté de cotisations	6	7
Versements aux organismes responsables en matière d'assurance retraite	28	27
Autres charges de personnel	92	99
Total	864	970

Effectif moyen

	2008	2009
Effectif, équivalent plein temps	9 359	9 940
Apprentis	585	689
Total	9 944	10 629

Etat à la date de clôture

	31.12.2008	31.12.2009
Effectif, équivalent plein temps	9 635	10 160
Apprentis	618	635
Total	10 253	10 795

4 Amortissements et dépréciations

En mio de CHF	2008	2009
Amortissements sur immobilisations corporelles	186	272
Amortissements sur droits de prélèvement d'énergie	52	163
Amortissements et dépréciations sur les autres immobilisations incorporelles	42	46
Total	280	481

En 2009, il n'y a pas eu d'indices de perte de valeur d'actifs. L'année précédente, une dépréciation de 3 millions de CHF liée à la valeur de certains projets de centrales avait été comptabilisée.

Les informations sur les contrôles de perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles figurent sous la note 10.

5 Résultat financier

En mio de CHF	2008	2009
Produits d'intérêts	39	16
Charges d'intérêts (y compris intérêts sur provisions et autres dettes à long terme)	-105	-180
Intérêts activés sur capitaux étrangers	6	13
Dividendes de participations financières	6	1
Gains (pertes) de conversions, nets	-46	-4
Autres produits (charges) financiers, nets	15	-10
Total	-85	-164

6 Impôts sur le revenu

Impôts sur le revenu directement comptabilisés dans les fonds propres

En mio de CHF	2008	2009
Impôts courants sur le revenu	9	0
Impôts différés sur le revenu	-27	4
Total	-18	4

Impôts sur le revenu à charge des comptes annuels

En mio de CHF	2008	2009
Impôts courants sur le revenu	139	252
Impôts différés sur le revenu	44	-28
Total	183	224

Compte de rapprochement

En mio de CHF	2008	2009
Résultat avant impôts sur le revenu	916	900
Taux attendu de l'impôt sur le revenu (moyenne pondérée)	23,7%	22,8%
Impôts sur le revenu au taux attendu	217	205
Eléments entraînant des augmentations / réductions de charges		
Incidence des charges fiscalement non déductibles	14	19
Incidence des périodes antérieures	6	-5
Incidence des revenus exonérés d'impôt	-57	-13
Incidence de l'évaluation des reports de pertes	9	22
Incidence des variations de taux d'imposition	-10	2
Autres incidences	4	-6
Total des impôts sur le revenu	183	224
Taux effectif de l'impôt sur le revenu (moyenne pondérée)	20,0%	24,9%

La modification du taux d'impôts sur le revenu attendu de 23,7% à 22,8% (année précédente: 24,0% à 23,7%) a résulté essentiellement de l'optimisation de la structure du Groupe et de la modification des parts au résultat global de certaines sociétés étrangères du Groupe.

Impôts différés actifs et passifs selon l'origine des différences temporelles

En mio de CHF	31.12.2008	31.12.2009
Pertes fiscales non encore utilisées	10	12
Immobilisations corporelles	27	15
Actif circulant	21	14
Provisions et engagements	21	36
Total des impôts différés actifs	79	77
Immobilisations corporelles	124	496
Autres actifs immobilisés	149	919
Actif circulant	65	61
Provisions et engagements	182	249
Total des impôts différés passifs	520	1725
Impôts différés passifs, nets	441	1648

Au 31.12.2009, certaines filiales disposaient de reports de pertes fiscales de 232 millions de CHF au total (année précédente: 171 millions de CHF) qu'elles peuvent compenser au cours de prochaines périodes par des bénéfices imposables.

Pour les actifs d'impôts différés, on ne prend en considération que les reports de pertes fiscales dont la probabilité de conversion en avoirs fiscaux semble réalisable. Le Groupe Alpiq n'a pas porté au bilan des avoirs fiscaux découlant de reports de pertes de 208 millions de CHF (année précédente: 137 millions de CHF).

Ces reports de pertes sont comptabilisés dans les périodes ci-après:

En mio de CHF	31.12.2008	31.12.2009
Sur 1 an	12	3
Sur 2 – 3 ans	9	32
Après 3 ans	116	173
Total	137	208

7 Résultat par action

	2008	2009
Total des actions émises au 31.12.	21 837 918	27 189 873
Moins actions en mains propres au 31.12.	- 314 286	0
Actions en circulation au 31.12.	21 523 632	27 189 873
Nombre pondéré d'actions en circulation	21 260 615	26 749 165
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans le bénéfice net en millions de CHF	723	666
Bénéfice par action en CHF	34,01	24,90

Il n'existe aucun élément conduisant à une dilution du bénéfice par action.

Suite à la transaction réalisée en janvier 2009 dans le cadre de la reprise des activités et actifs d'EOS et d'Emosson, le total net des actions nominatives émises a été augmenté de 5 351 955 titres durant la période sous revue. Les détails relatifs à cette transaction figurent sous la note 28.

8 Immobilisations corporelles

En mio de CHF	Biens immobiliers	Centrales	Réseaux de transport	Autres immobilisations corporelles	Installations en cours de construction	Total
Valeurs brutes au 31.12.2007	266	2077	1282	320	178	4123
Variation du périmètre de consolidation	7	8		8	6	29
Investissements	13	20	40	83	277	433
Prestations propres activées		2	3		63	68
Intérêts activés sur capitaux étrangers (taux d'intérêt: 3,5%)					6	6
Transferts	34	11	18	37	-100	0
Sorties	-12	-5	-20	-30	-2	-69
Différence issue des conversions en devises	-9	-167	-1	-27	-19	-223
Valeurs brutes au 31.12.2008	299	1946	1322	391	409	4367
Variation du périmètre de consolidation	67	2149	279	6	147	2648
Investissements	15	29	49	71	440	604
Prestations propres activées		1	1	8	69	79
Intérêts activés sur capitaux étrangers (taux d'intérêt: 3%)					13	13
Transferts	16	44	28	18	-90	16
Sorties	-14	-1	-20	-34	-4	-73
Différence issue des conversions en devises	-1	10			-7	2
Valeurs brutes au 31.12.2009	382	4178	1659	460	977	7656
Amortissements cumulés au 31.12.2007	78	629	720	207	0	1634
Amortissements	7	92	44	42	1	186
Transferts			-19	19		0
Sorties	-10	-4	-16	-28	-1	-59
Différence issue des conversions en devises	-3	-54		-16		-73
Amortissements cumulés au 31.12.2008	72	663	729	224	0	1688
Amortissements	9	152	56	52	3	272
Transferts	2	2		12		16
Sorties	-6	-1	-13	-31	-3	-54
Différence issue des conversions en devises		2				2
Amortissements cumulés au 31.12.2009	77	818	772	257	0	1924
Valeurs nettes au 31.12.2008	227	1283	593	167	409	2679
Valeurs brutes au 31.12.2009	305	3360	887	203	977	5732

Pour la construction et l'acquisition d'immobilisations corporelles, les dettes contractuelles enregistrées à la date de clôture s'élèvent à 312 millions de CHF (année précédente: 632 millions de CHF).

9 Droits de prélèvement d'énergie et immobilisations incorporelles

En mio de CHF	Droits de prélèvement d'énergie	Goodwill	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes au 31.12.2007	626	256	299	1 181
Variation du périmètre de consolidation		50	123	173
Investissements			10	10
Sorties			-13	-13
Différence issue des conversions en devises		-30	-30	-60
Valeurs brutes au 31.12.2008	626	276	389	1 291
Variation du périmètre de consolidation	1 467	410	218	2 095
Investissements			20	20
Transferts	55		-55	0
Sorties		-4	-10	-14
Différence issue des conversions en devises		-1	-4	-5
Valeurs brutes au 31.12.2009	2 148	681	558	3 387
Amortissements cumulés au 31.12.2007	420	3	92	515
Amortissements	52		23	75
Dépréciations ¹		3	31	34
Sorties			-13	-13
Différence issue des conversions en devises		-1	-7	-8
Amortissements cumulés au 31.12.2008	472	5	126	603
Amortissements	163		46	209
Transferts	19		-19	0
Sorties		-5	-5	-10
Amortissements cumulés au 31.12.2009	654	0	148	802
Valeurs brutes au 31.12.2008	154	271	263	688
Valeurs brutes au 31.12.2009	1 494	681	410	2 585

1 Dont 15 mio de CHF attribués aux charges dans le secteur de l'énergie et 19 mio de CHF aux amortissements

Les pertes de valeur sur le goodwill sont détaillées sous la note 4. Les dépréciations sur les «Autres immobilisations incorporelles» concernent des corrections sur des droits d'émission et sur une base de clientèle.

Au cours des années 2008 et 2009, aucun intérêt sur les capitaux étrangers n'a été incorporé à l'actif.

Au 31.12.2009, la valeur comptable des autres immobilisations incorporelles avec durée d'utilisation indéterminée s'élève à 45 millions de CHF (année précédente: 45 millions de CHF). Pour ces actifs, il s'agit essentiellement de droits d'utilisation d'immobilisations de tiers où le Groupe Alpiq dispose d'une durée d'utilisation illimitée sur la base des estimations actuelles. La catégorie des immobilisations incorporelles à durée d'utilisation indéterminée est attribuée au «Réseau Suisse» (unité génératrice de trésorerie du segment Energie).

10 Test de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles

Pour vérifier la stabilité de la valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilisation indéterminée, celles-ci ont été attribuées comme suit aux unités génératrices de trésorerie:

En mio de CHF	Taux d'actualisation au 31.12.2008	31.12.2008	Taux d'actualisation au 31.12.2009	31.12.2009
Segment Energie				
Production Suisse	6,9%	17	5,4%	398
Production Europe centrale	9,2%	121	9,3%	122
Production Europe de l'Ouest	8,3%	16	8,3%	16
Distribution Europe de l'Ouest	8,3%	17	8,3%	19
Distribution Europe centrale	10,3%	41	13,0%	59
Réseau Suisse	8,7%	45	4,5%	45
Segment Services énergétiques				
Région AIT	7,6%	42	6,2%	48
Région AAT	8,6%	17	7,1%	19
Total		316		726

Lors du test de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable se fonde sur la valeur d'utilisation pour tous les postes présentés ci-dessus en 2008 et 2009. Elle correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés pour chaque unité génératrice de trésorerie. Il existe des incertitudes relatives aux estimations pour les hypothèses suivantes qui servent de base au calcul de la valeur d'utilisation: taux d'actualisation, flux de trésorerie et taux de croissance. Les flux de trésorerie et les taux de croissance se basent sur les budgets actuels de l'entreprise, qui ont été approuvés par la direction. Les budgets ont été établis sur la base de valeurs historiques et couvrent une période de planification de 5 ans. Les flux de trésorerie ont été extrapolés à partir de la 6^{ème} année sur la base d'un taux de croissance nul. Les taux d'actualisation reflètent les estimations de marché actuelles concernant les risques spécifiques devant être attribués à chaque unité génératrice de trésorerie.

Pour toutes les unités susmentionnées, les valeurs d'utilisation des unités génératrices de trésorerie sont nettement supérieures aux valeurs comptables actuelles selon l'analyse de sensibilité en cas de fluctuation des paramètres importants.

11 Participations dans des entreprises associées et des joint ventures

En mio de CHF	Centrales partenaires	Autres entreprises	Total
Valeurs comptables au 31.12.2007	536	1 248	1 784
Investissements	30	446	476
Dividendes	-18	-30	-48
Part de résultat	20	76	96
Incidences IAS 39 comptabilisées dans les fonds propres		16	16
Effet de transfert pour la comptabilité IFRS du Groupe à charge/au profit des charges dans le secteur de l'énergie	-66		-66
Reclassification (cf. note 12)		284	284
Sorties		-7	-7
Différence issue des conversions en devises		-139	-139
Valeurs comptables au 31.12.2008	502	1 894	2 396
Variation du périmètre de consolidation	3 486	63	3 549
Investissements	12	8	20
Dividendes	-24	-32	-56
Part de résultat	24	53	77
Effets comptabilisés dans les fonds propres selon IAS 39		1	1
Incidences à charge/au profit des charges liées à l'énergie			
Transfert pour la comptabilité IFRS du Groupe	13		13
Charges liées aux ajustements PPA EOS (cf. note 28)	-91		-91
Reclassification de la participation existante de 50% dans Emosson (cf. note 28)	-77		-77
Reclassification (cf. note 12)		6	6
Sorties	-3	-2	-5
Différence issue des conversions en devises		-3	-3
Valeurs comptables au 31.12.2009	3 842	1 988	5 830

Toutes les principales entreprises associées et joint ventures sont évaluées sur la base de principes IFRS uniformes. En l'absence de comptes IFRS, des comptes de rapprochement sont établis.

La date de clôture de certaines entreprises associées et joint ventures diffère de celle du Groupe. Ces entreprises utilisent les dernières clôtures disponibles pour les comptes consolidés du Groupe Alpiq. Les transactions et événements importants survenus depuis la dernière clôture et le 31 décembre sont intégrés dans les comptes consolidés.

La part de valeur du marché des autres entreprises cotées en bourse s'élève à 997 millions de CHF le 31.12.2009 (31.12.2008: 907 millions de CHF). La valeur comptable de ces entreprises à la date de clôture est de 952 millions de CHF (941 millions de CHF). Le Groupe Alpiq suit en permanence l'évolution des valeurs boursières des entreprises cotées. Si la valeur comptable est significativement et durablement supérieure à la part de valeur du marché, le Groupe vérifie la stabilité de la valeur de la position au bilan à l'aide des projections approuvées à moyen terme. A la date de clôture du 31.12.2009, le contrôle de stabilité de valeur des participations associées cotées ne montre pas la nécessité d'enregistrer une dépréciation.

Chiffres clés des entreprises associées et des joint ventures (parts du Groupe Alpiq)

En mio de CHF	Centrales partenaires		Autres entreprises	
	2008	2009	2008	2009
Actif immobilisé	2 418	6 733	2 958	3 005
Actif circulant	215	242	703	796
Capitaux étrangers à long terme ¹	1 928	2 779	1 200	1 186
Capitaux étrangers à court terme	203	354	567	627
Produits	396	702	1 789	1 904
Charges ¹	-376	-678	-1 713	-1 851

¹ Participations minoritaires incluses

Selon les termes des contrats de partenariats, les actionnaires des centrales partenaires se sont engagés à supporter la part des frais annuels correspondant à leur participation (y compris les intérêts et le remboursement des dettes financières). Pour le Groupe Alpiq, la part des frais annuels ordinaires s'élevait à 630 millions de CHF en 2009 (année précédente: 345 millions de CHF).

En outre, pour le fonds de démantèlement et de gestion des déchets, les propriétaires des installations nucléaires ont une obligation limitée de couvrir la différence au cas où un partenaire directement concerné ne pourrait effectuer ses paiements.

12 Immobilisations financières à long terme

En mio de CHF	Participations financières	Prêts octroyés	Total
Valeurs comptables au 31.12.2007	299	9	308
Investissements	4	10	14
Variations de la juste valeur	19		19
Reclassifications	-284		-284
Sorties	-3	-10	-13
Différence issue des conversions en devises	-1	-1	-2
Valeurs comptables au 31.12.2008	34	8	42
Variation du périmètre de consolidation	14	6	20
Investissements		31	31
Variations de la juste valeur	-1	-1	-2
Reclassifications	-6		-6
Sorties	-6	-1	-7
Valeurs comptables au 31.12.2009	35	43	78

Alpiq détient une participation de 10% dans Romande Energie Holding SA, Morges. Son influence sur les décisions commerciales et financières a été augmentée en 2008 par son entrée au Conseil d'administration. Sur la base du changement de situation, la participation en 2008 a été reclassée depuis le poste «Participations financières» dans le poste «Participations dans des entreprises associées».

13 Stocks

A la date de clôture, les stocks comprennent essentiellement les combustibles (pétrole, gaz, charbon) avec une valeur comptable de 89 millions de CHF (année précédente: 66 millions de CHF) ainsi que des produits auxiliaires et d'exploitation d'un montant de 44 millions de CHF (36 millions de CHF).

14 Créances

En mio CHF	31.12.2008	31.12.2009
Créances pour livraisons et prestations de services	1 531	1 887
Paiements d'avance aux fournisseurs	92	64
Chiffre d'affaires avant facturation	192	179
Autres créances	291	342
Total	2 106	2 472

Les créances résultant des livraisons et prestations envers des clients qui sont également des fournisseurs sont compensées par les passifs résultant des livraisons et prestations pour autant que des accords de netting aient été conclus. Les créances et passifs issus d'accords de netting et passés en compte se montent à 2 340 millions de CHF (année précédente: 1 170 millions de CHF).

Les revenus non encore facturés des mandats de fabrication en cours sont déterminés en fonction du degré d'avancement, sous déduction des acomptes facturés. Ils sont détaillés comme suit:

En mio de CHF	31.12.2008	31.12.2009
Chiffre d'affaires avant facturation (brut)	361	789
Acomptes facturés de clients	- 169	- 610
Chiffre d'affaires avant facturation (net)	192	179

15 Liquidités

En mio de CHF	31.12.2008	31.12.2009
Avoirs à vue	519	1 006
Dépôts à terme avec échéances inférieures à 90 jours	431	358
Total	950	1 364

Les avoirs à vue comprennent des liquidités de 0 million de CHF (année précédente: 2 millions de CHF) pour des travaux d'entretien prévus et des services de dettes en relation avec des financements de projets ainsi que 92 millions de CHF (115 millions de CHF) pour des prestations de garantie vis-à-vis de bourses de l'énergie et d'exploitants de réseaux.

16 Titres de l'actif circulant

Ce poste n'englobe que des valeurs détenues à des fins de négoce.

17 Fonds propres

Capital-actions

Le capital-actions de 271,9 millions de CHF (année précédente: 218,4 millions de CHF) se compose de 27 189 873 actions nominatives à CHF 10 (21 837 918 actions nominatives) et est entièrement libéré. Selon l'inscription au registre des actions, les sociétés suivantes sont actionnaires:

en %	Parts au 31.12.2008	Parts au 31.12.2009
EOS Holding (EOSH)	18,6	31,4
EDF Alpes Investissements Sàrl (EDFAI)	23,2	25,0
Elektra Birseck Münchenstein (EBM)	18,1	13,6
Elektra Baselland Liestal (EBL)	9,4	7,1
Canton de Soleure (CtSO)	7,4	5,6
A2A S.p.A.	6,4	5,2
Energie Baden-Württemberg (EnBW)	2,9	2,3
Aziende Industriali di Lugano (AIL)	2,8	2,1
IBAAarau (IBA)	2,7	2,0
Wasserwerke Zug (WWZ)	1,2	0,9
Public	5,9	4,8
Actions en mains propres	1,4	0,0

A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 2009, le Conseil d'administration a décidé, sur la base du capital approuvé, d'augmenter le capital-actions par l'émission de 5 666 241 actions nominatives d'une valeur nominale de 56,7 millions de CHF. Une diminution de capital a en outre été décidée par l'annulation de 314 286 actions nominatives provenant du portefeuille d'actions propres pour une valeur nominale de 3,1 millions de CHF. L'augmentation de capital et l'annulation d'actions ont été respectivement finalisées le 28 janvier 2009 et le 28 mai 2009.

Actions propres

A la date de clôture du 31 décembre 2008, la filiale Aar-Tessin SA d'Electricité détenait 314 286 actions nominatives d'Atel Holding SA pour une valeur nominale de 3,1 millions de CHF. Selon les dispositions du droit suisse des sociétés anonymes, ces titres ont le statut d'actions propres. Comme expliqué ci-dessus, ces titres ont été annulés durant la période sous revue. Aucune action propre n'a été acquise ni vendue au cours de la période sous revue.

18 Provisions

En mio de CHF	Risques et pertes contractuels	Provisions fonds de prévoyance	Autres provisions	Total
Etat des provisions à long terme au 31.12.2008	155	138	68	361
Provisions à court terme	184	8	33	225
Provisions au 31.12.2008	339	146	101	586
Variation du périmètre de consolidation		32	10	42
Dotation		3	53	56
Intérêts sur provisions	4	8	1	13
Utilisation	-68	-8	-16	-92
Provisions non utilisées et dissoutes	-73	-1	-10	-84
Reclassification			2	2
Provisions au 31.12.2009	202	180	141	523
Moins provisions à court terme	-78	-8	-51	-137
Etat des provisions à long terme au 31.12.2009	124	172	90	386
Sorties de liquidités attendues				
Dans les 12 mois	-78	-8	-51	-137
Dans 1 à 5 ans	-124	-47	-90	-261
Après 5 ans		-125		-125
Total	-202	-180	-141	-523

La provision pour risques et pertes contractuels englobe les engagements et risques existants à la date de clôture et résultant du négoce et de la distribution d'énergie. La position couvre les indemnités et engagements attendus en relation avec l'achat et la livraison d'énergie à long terme.

Les autres provisions englobent essentiellement les engagements liés au personnel, aux plans de restructuration ainsi qu'aux opérations usuelles d'exploitation telles que les garanties de prestations de service ou les pertes attendues liées à des activités instables.

Les provisions à court terme sont portées au bilan dans les comptes de régularisation.

19 Passifs financiers à long terme

En mio de CHF	31.12.2008	31.12.2009
Emprunts obligataires au montant à rembourser	1 163	2 604
Prêts passifs	1 018	2 520
Total	2 181	5 124

Emprunts obligataires existants à la date de clôture

En millions de CHF	Echéance	Remboursable au plus tôt	Taux d'intérêt effectif %	Valeur comptable 31.12.2008	Valeur comptable 31.12.2009
Alpiq Holding SA Valeur nominale 200 millions de CHF, taux fixe 3 %	2009 / 2014	10.02.2014	3,201	-	198
Alpiq Holding SA Valeur nominale 25 millions de CHF, taux fixe 3 3/8 %	2008 / 2014	30.10.2014	3,559	25	25
Alpiq Holding SA Valeur nominale 150 millions de CHF, taux fixe 3 3/8 %	2008 / 2014	30.10.2014	3,600	148	149
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 3 1/4 %	2009 / 2015	03.07.2015	3,447	-	248
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 4 %	2009 / 2017	10.02.2017	4,174	-	247
Alpiq Holding SA Valeur nominale 160 millions de CHF, taux fixe 3 7/8 %	2008 / 2018	30.10.2018	4,022	158	158
Alpiq Holding SA Valeur nominale 40 millions de CHF, taux fixe 3 7/8 %	2008 / 2018	30.10.2018	4,020	40	40
Alpiq Holding SA Valeur nominale 500 millions de CHF, taux fixe 3 %	2009 / 2019	25.11.2019	3,181	-	492
Alpiq SA Valeur nominale 200 millions de CHF, taux fixe 4 1/4 % ^{1,2}	1997 / 2009	06.03.2009	4,250	200	-
Alpiq SA Valeur nominale 300 millions de CHF, taux fixe 3 1/8 % ²	2003 / 2013	16.09.2013	3,125	300	300
Alpiq SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 3 1/4 %	2008 / 2015	31.03.2015	3,547	246	247
Alpiq SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 2 5/8 %	2006 / 2018	01.03.2018	2,790	246	246
Alpiq Suisse SA Valeur nominale 125 millions de CHF, taux fixe 2 7/8 %	2006 / 2014	30.09.2014	3,120	-	124
Emosson SA Valeur nominale 130 millions de CHF, taux fixe 2 1/4 %	2005 / 2017	26.10.2017	2,250	-	130

1 A la date de clôture du 31.12.2008, emprunt porté au bilan sous les passifs financiers à court terme

2 Les deux emprunts sont évalués à leur valeur nominale; ils ne s'écartent pas significativement des coûts amortis. Par conséquent, les taux d'intérêt nominaux et effectifs présentés sont identiques.

La juste valeur des obligations à taux fixe existantes à la date de clôture s'élevait à 2 762 millions de CHF (année précédente: 1 398 millions de CHF). A la date de clôture, l'intérêt moyen pondéré des obligations, rapporté à leur valeur nominale, était de 3,17 % (année précédente: 3,36 %).

Prêts octroyés

En mio de CHF	31.12.2008	31.12.2009
Echéance résiduelle 1 à 5 ans	798	2 074
Echéance résiduelle plus de 5 ans	220	446
Total	1 018	2 520

A la date de clôture, la juste valeur des prêts octroyés s'élevait à 2 522 millions de CHF (année précédente: 1026 millions de CHF). A cette même date, l'intérêt moyen pondéré des prêts octroyés, rapporté à leur valeur nominale, était de 2,88% (année précédente: 3,63%). Les prêts octroyés avec des échéances inférieures à 360 jours et d'un montant de 388 millions de CHF figurent à la date de clôture du 31.12.2009 sous les passifs financiers à court terme (31.12.2008: 163 millions de CHF).

20 Autres passifs à long terme

En mio de CHF	31.12.2008	31.12.2009
Vente d'options put	13	13
Autres dettes à long terme	65	542
Total	78	555
Echéances		
Dans 1 à 5 ans	71	462
Après 5 ans	7	93
Total	78	555

21 Autres passifs à court terme

En mio de CHF	31.12.2008	31.12.2009
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	1 047	1 249
Autres engagements	361	540
Acomptes reçus de clients	182	206
Total	1 590	1 995

Les passifs résultant des livraisons et prestations à des fournisseurs qui sont également des clients sont passées en compte sous Créances résultant des livraisons et des prestations de services, pour autant qu'un accord de netting ait été conclu entre les parties. Les passifs et créances issus d'accords de netting et passés en compte se montent à 2 340 millions de CHF (année précédente: 1 170 millions de CHF).

22 Transactions avec des parties liées

EOS Holding et EDFAI disposent d'une influence notable sur le Groupe Alpiq et sont donc désignées ci-après comme «autres entreprises liées». Les principes comptables énoncés en début de rapport expliquent les relations entretenues avec les entreprises associées et les centrales partenaires. Les transactions entre le Groupe et les institutions de prévoyance en faveur du personnel sont présentées à la note 23.

Toutes les transactions avec des parties liées ont été effectuées aux conditions du marché.

2009: volume des transactions du Groupe avec des entreprises liées

En mio de CHF	Entreprises associées	Centrales partenaires (joint ventures)	Autres entreprises liées
Produits d'exploitation			
Ventes d'énergie	1 132	47	208
Autres produits de prestations	50	44	
Charges d'exploitation			
Charges liées à l'énergie	- 725	- 630	- 995
Autres charges de prestations	- 64	- 5	- 2
Résultat financier			
Produits d'intérêts		2	
Charges d'intérêts			- 22

Volume des postes ouverts à la date de clôture avec des entreprises liées

En mio de CHF	Entreprises associées	Centrales partenaires (joint ventures)	Autres entreprises liées
Créances			
Créances pour livraisons et prestations de services	102	4	154
Créances financières à long terme	1	4	
Créances financières à court terme		90	
Autres créances	4	3	6
Engagements			
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	31	32	194
Passifs financiers à long terme			720
Passifs financiers à court terme		15	150
Autres passifs financiers à court terme			

Membres du Conseil d'administration et de la Direction aux postes clés

En 2009, le Conseil d'administration du Groupe Alpiq a reçu une indemnité de 4,2 millions de CHF (année précédente: 2,4 millions de CHF). Comme l'année précédente, aucune indemnité de départ n'a été versée. Durant la même période, les indemnités de la Direction générale se sont montées à 9,3 millions de CHF (8,3 millions de CHF) dont 7,7 millions de CHF (7,2 millions de CHF) en indemnités courantes et 1,6 million de CHF (1,1 million de CHF) sur les prestations de prévoyance. Comme l'année précédente, aucune indemnité de départ n'a été versée.

2008: volume des transactions du Groupe avec des entreprises liées

En mio de CHF	Entreprises associées	Centrales partenaires (joint ventures)	Autres entreprises liées
Produits d'exploitation			
Ventes d'énergie	345	4	581
Autres produits de prestations	71	12	1
Charges d'exploitation			
Charges liées à l'énergie	- 350	- 345	- 1 349
Autres charges de prestations	- 10		- 4
Résultat financier			
Produits d'intérêts			
Charges d'intérêts			

Volume des postes ouverts à la date de clôture avec des entreprises liées

En mio de CHF	Entreprises associées	Centrales partenaires (joint ventures)	Autres entreprises liées
Créances			
Créances pour livraisons et prestations de services	34	6	148
Créances financières à long terme	1		
Créances financières à court terme		13	
Autres créances	2		
Engagements			
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	12	51	202
Passifs financiers à long terme			
Passifs financiers à court terme		29	
Autres passifs financiers à court terme			

23 Engagements de prévoyance

Charges liées à la prévoyance du personnel selon le compte de pertes et profits

En mio de CHF	2008	2009
Coût des services rendus au cours de la période	21	27
Charges d'intérêts	28	37
Produits attendus des actifs du plan	-25	-30
(Profits)/pertes actuariel(le)s comptabilisés au cours de l'exercice (§ 92f)	0	4
(Profits)/pertes actuariel(le)s comptabilisés au cours de l'exercice (§ 58A)	32	0
Coût des services passés	0	3
Effets des limites maximales sous § 58 (b)	-26	1
Réduction/liquidation de régime	0	-2
Autres charges liées à la prévoyance du personnel	0	-1
Charges liées à la prévoyance du personnel	30	39

Comparaison entre produits attendus et produits effectifs des actifs du plan

En mio de CHF	2008	2009
Produits attendus des actifs du plan	25	30
Gains/(pertes) actuariel(le)s des actifs du plan	-107	52
Produits effectifs des actifs du plan	-82	82

Informations concernant la période sous revue et les quatre exercices précédents

En mio de CHF	2005	2006	2007	2008	2009
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies	642	752	757	780	1048
Juste valeur des actifs du plan	468	569	633	580	865
Déficit/(excédent) de l'engagement total	174	183	124	200	183
Déficit/(excédent) de l'engagement lié aux fonds	-9	9	-34	57	36
Ajustements fondés sur l'expérience de la valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies	1	37	3	42	10
Ajustements fondés sur l'expérience de la juste valeur des actifs du plan	36	18	10	-107	52

Engagements de prévoyance selon le bilan

En mio de CHF	2008	2009
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies	637	901
Juste valeur des actifs du plan	580	865
Déficit/(excédent)	57	36
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies non lié à des fonds	144	147
Gains/(pertes) actuariel(le)s non comptabilisés	-69	-15
Engagement selon bilan	132	168
inscrit comme avoir	-14	-12
inscrit comme engagement	146	180

Evolution de la valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies

En mio de CHF	2008	2009
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies le 1.1.	757	780
Charges d'intérêts	28	37
Coûts des services rendus au cours de la période	21	27
Cotisations des employés	12	14
Coût des services passés	0	3
Prestations versées	-22	-19
Variation du périmètre de consolidation	6	192
Changement/liquidation de régime	0	-43
Autres mouvements ¹	0	55
Cessions d'entreprises	-1	0
(Gains)/pertes actuariel(le)s	-4	2
Effet des variations de change	-17	0
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies le 31.12.	780	1048

¹ Au cours de la période sous revue, Alpiq a pris en charge les engagements (CHF 54 mio) des anciens assurés de la caisse de pensions de Motor-Columbus SA, lesquels sont aujourd'hui affiliés à l'institution de prévoyance professionnelle collective de la branche dans le segment Energie. La prise en charge des engagements n'a pas eu d'effet pour la société sur les charges de retraite de la période.

Evolution de la juste valeur des actifs du plan

En mio de CHF	2008	2009
Juste valeur des actifs du plan le 1.1.	633	580
Produits attendus des actifs du plan	25	30
Cotisations de l'employeur	33	35
Cotisations des employés	12	14
Prestations versées	- 22	- 19
Variation du périmètre de consolidation	6	158
Autres mouvements	0	56
Changement/liquidation de régime	0	- 41
(Gains)/pertes actuariel(le)s	- 107	52
Juste valeur des actifs du plan le 31.12.	580	865

Répartition de la juste valeur des actifs du plan

En mio de CHF	2008	2009
Instruments de capitaux propres de la société	0	0
Instruments de capitaux propres de tiers	152	334
Instruments d'emprunt de la société	0	0
Instruments d'emprunt de tiers	324	364
Biens immobiliers exploités par la société	0	0
Biens immobiliers non exploités par la société	86	121
Autres	18	46
Montant de la juste valeur des actifs du plan	580	865

Les produits à long terme ont été estimés sur la base de la stratégie d'investissement des caisses de pensions et des rendements attendus pour les diverses catégories d'investissement sur la durée de service restante moyenne.

Calculs fondés sur les hypothèses actuarielles

En %	2008	2009
Taux d'actualisation	3,99	3,61
Rendement attendu sur les actifs du plan	4,00	4,00
Augmentations de salaires attendues	2,19	1,92
Hausse des rentes attendue	0,63	0,28

Estimation des cotisations de l'employeur et des employés pour la période suivante

En mio de CHF	2009	2010
Cotisations de l'employeur	31	33
Cotisations des employés	12	15

24 Passifs éventuels et engagements de garantie

Le montant total des engagements de garantie en faveur de tiers s'élève à 1 903 millions de CHF à la date de clôture du bilan (année précédente: 1 629 millions de CHF).

En mio de CHF	31.12.2008	31.12.2009
Engagements de garantie en faveur de tiers		
Garanties commerciales de banques et d'assurances	935	1 078
Garanties commerciales	694	825
Total	1 629	1 903
Sorties de ressources possibles		
Dans les 12 mois	505	730
Dans 1 à 5 ans	453	412
Après 5 ans	671	761
Total	1 629	1 903

Les autres engagements en relation avec des participations dans des joint ventures sont détaillés à la note 11.

25 Actifs nantis

En mio de CHF	31.12.2008	31.12.2009
Immeubles grevés d'hypothèques	9	7
Participations à des centrales	790	796
Total	799	803

Les centrales de Novel et EN Plus sont financées par des banques aux conditions habituelles du marché. Les fonds étrangers y relatifs sont présentés dans le bilan consolidé. Le Groupe Alpiq a nanti ses participations dans ces centrales auprès des banques finançant le projet. La participation dans Edipower est également nantie auprès des banques pour garantir les crédits Edipower.

26 Evénements après la date de clôture du bilan

La société d'approvisionnement en énergie norvégienne Total Energi ASA, Florø, dans laquelle Alpiq détenait une participation de 100 %, a été vendue en janvier 2010. Total Energi ASA a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 13 millions de CHF durant l'exercice 2009.

27 Segments opérationnels

2009: informations par domaine d'activité

En mio de CHF	Energie	Services énergétiques	Autres et consolidation	Total
Chiffre d'affaires externe des ventes d'énergie / des mandats en cours	12 768	2 065	1	14 834
Résultat du négoce de dérivés sur l'énergie				
dont opérations propres	21			21
dont opérations de couverture	-33			-33
Total du chiffre d'affaires externe	12 756	2 065	1	14 822
Chiffre d'affaires des transactions internes		62	-62	0
Total du chiffre d'affaires	12 756	2 127	-61	14 822
Part du chiffre d'affaires réalisée avec les sociétés liées et associées	1 387			1 387
EBITDA	1 439	144	-38	1 545
Amortissements planifiés	-436	-43	-2	-481
EBIT	1 003	101	-40	1 064
Actifs bruts (total au bilan)	21 012	1 274	-2 187	20 099
Valeurs comptables des sociétés associées	5 830			5 830
Résultat des sociétés associées	77			77
Dettes	12 042	919	-792	12 169
Investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles	586	45	-34	597
Effectif à la date de clôture	2 338	8 456	1	10 795

Informations par région géographique

En mio de CHF	Suisse	Europe de l'Ouest	Europe centrale	Autres régions	Total
Chiffre d'affaires externe	2 415	5 881	6 520	6	14 822
Immobilisations corporelles	4 050	726	956		5 732
Immobilisations incorporelles	2 172	117	296		2 585
Participations dans des entreprises associées	4 451	1 376	3		5 830
Total des actifs à long terme	10 673	2 219	1 255		14 147
Investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles	132	347	118		597
Effectif à la date de clôture	4 416	651	5 727	1	10 795

Le résultat commercial dans le segment Energie inclut les bénéfices et les pertes issus des transactions financières réalisées et des fluctuations de valeur des transactions financières non réalisées évaluées à leur juste valeur dans le domaine du négoce d'énergie.

Les transactions financières du négoce d'énergie avec des tiers ouvertes à la date de clôture du bilan du 31.12.2009 présentent un volume de contrats de 8,988 TWh (31.12.2008: 1,919 TWh). Les valeurs brutes des volumes de contrats se montent à 784,9 TWh (année précédente: 521,7 TWh), soit 55 milliards de CHF (contre 53 milliards de CHF).

2008: informations par domaine d'activité

En mio de CHF	Energie	Services énergétiques	Autres et consolidation	Total
Chiffre d'affaires externe des ventes d'énergie / des mandats en cours	10 740	2 181	4	12 925
Résultat du négoce de dérivés sur l'énergie				
dont opérations propres	-19			-19
dont opérations de couverture	-9			-9
Total du chiffre d'affaires externe	10 712	2 181	4	12 897
Chiffre d'affaires des transactions internes		61	-61	0
Total du chiffre d'affaires	10 712	2 242	-57	12 897
Part du chiffre d'affaires réalisée avec les sociétés liées et associées	930			930
EBITDA	1 085	193	3	1 281
Amortissements planifiés	-215	-44	-2	-261
Pertes de valeur sur le goodwill	-3			-3
Pertes de valeurs sur d'autres actifs immobilisés ¹		-16		-16
EBIT	867	133	1	1 001
Actifs bruts (total au bilan)	10 894	1 225	-1 553	10 566
Valeurs comptables des sociétés associées	2 396			2 396
Résultat des sociétés associées	96			96
Dettes	6 802	914	-980	6 736
Investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles	415	63	-50	428
Effectif à la date de clôture	1 869	8 383	1	10 253

1 15 mio de CHF supplémentaires comptabilisés dans les charges liées à l'énergie (segment Energie)

Informations par région géographique

En mio de CHF	Suisse	Europe de l'Ouest	Europe centrale	Autres régions	Total
Chiffre d'affaires externe	1 928	5 543	5 425	1	12 897
Immobilisations corporelles	1 358	392	929		2 679
Immobilisations incorporelles	311	124	253		688
Participations dans des entreprises associées	1 016	1 378	2		2 396
Total des actifs à long terme	2 685	1 894	1 184		5 763
Investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles	119	240	69		428
Effectif à la date de clôture	4 149	535	5 568	1	10 253

28 Regroupements d'entreprises

Rapprochement entre Atel et EOS

En décembre 2008, les Conseils d'administration d'Atel Holding, d'EOS Holding (EOSH) et d'EDF International ont pris la décision de procéder au regroupement industriel des activités opérationnelles d'Atel et EOS et d'intégrer les droits de prélèvement ainsi que les devoirs issus de la participation de 50 % détenue par EDF dans Emosson SA. Les contrats relatifs à cette transaction ont été signés le 18 décembre 2008 par l'ensemble des parties après la fermeture de la Bourse.

L'assemblée générale extraordinaire de l'ex-Atel Holding SA du 27 janvier 2009 a approuvé toutes les propositions en relation avec le regroupement.

Lors de sa réunion constitutive du 27 janvier 2009, le Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA a décidé d'augmenter le capital-actions d'Alpiq Holding SA de 218 379 180 de CHF à 275 041 590 de CHF avec un total de 5 666 241 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de 10 CHF chacune. Ce capital provient de l'augmentation de capital approuvée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2007 et qui avait notamment été décidée dans ce but.

En contrepartie des actifs à transférer, EOS Holding a reçu un total de 4 478 730 actions nominatives entièrement libérées d'Alpiq Holding SA, d'une valeur nominale de 10 CHF chacune. Alpiq a en outre procédé à un paiement de 1 784,5 millions de CHF qui a été financé par une limite de financement des acquisitions à court terme de 1 000 millions de CHF et par des prêts d'actionnaires. Une autre partie a été financée par la liquidité existante. Au 30 juin 2009, la limite de financement des acquisitions à court terme avait déjà été refinancée à hauteur de 700 millions de CHF par des émissions d'emprunts à long terme.

Les actifs apportés par EOSH se composent des participations suivantes:

- 100,0% dans Energie Ouest Suisse (EOS) SA, Lausanne, participations incluses
- 100,0% dans Avenis SA, Lausanne
- 100,0% dans EOS Trading SA, Lausanne
- 31,8% dans Cleuson-Dixence Construction SA, Sion
- 27,6% dans Hydro Exploitation SA, Sion
- 20,0% dans Cisel Informatique SA, Matran

En contrepartie de l'apport de ses actifs (droits à l'énergie) dans le barrage d'Emosson, EDF Alpes Investissements Sàrl (EDFAI) a reçu un total de 1 187 511 actions nominatives entièrement libérées d'Alpiq Holding SA, d'une valeur nominale de 10 CHF chacune. Par l'acquisition de droits de prélèvement d'énergie dans la centrale d'Emosson à hauteur de 50% supplémentaires, Alpiq a pris le contrôle de la société. En conséquence, Alpiq a procédé à une allocation du prix d'acquisition conformément à IFRS 3 et consolidé intégralement la centrale à partir de la date d'acquisition. La part de 50% déjà détenue a été réévaluée à sa juste valeur, conformément aux exigences des IFRS. La différence entre la proportion de fonds propres existante et la juste valeur a été directement comptabilisée dans les fonds propres.

Les actifs décrits à la page suivante ont été calculés sur la base de l'estimation des actifs et passifs apportés par EOS et Emosson durant le premier semestre 2009 et imputés aux postes du bilan.

En mio de CHF	Activités apportées par EOS		Activités apportées par Emosson	
	Valeurs comptables IFRS	Justes valeurs	Valeurs comptables IFRS	Justes valeurs
Immobilisations corporelles	496	1 268	419	1 380
Immobilisations incorporelles	443	1 601		
Participations dans des entreprises associées et autres participations financières	873	3 569		
Liquidités	252	252	5	5
Autres actifs circulants	447	447	6	6
Provisions et impôts sur le bénéfice différés	-202	-1 054		-211
Passifs financiers	-709	-709	-262	-262
Autres passifs	-372	-1 126	-28	-28
Participations minoritaires	-3	-61		
Actifs nets	1 225	4 187	140	890
Participation existante de 50% d'Alpiq Holding dans Emosson				-445
Actifs nets sans actions détenues par Alpiq Holding		4 187		445
Goodwill provenant d'acquisitions		149		231
Indemnisation par l'émission d'actions nominatives Alpiq Holding		-2 545		-675
Flux de trésorerie net provenant d'acquisitions:				
Trésorerie provenant des sociétés acquises		252		5
Coûts de transaction		-7		-1
Paieement en trésorerie		-1 784		
Dettes non encore payées (garanties retenues, prêts actionnaires)		1 070		
Flux de trésorerie net		-469		4

Le goodwill se compose notamment des actifs qui ne peuvent être comptabilisés séparément à l'actif ainsi que des synergies qui devraient découler de la fusion.

En raison de l'étroitesse du marché, le cours boursier à la date d'échange ne constitue pas un indicateur fiable de la juste valeur des actions Alpiq Holding émises. Par conséquent, une évaluation actuelle de l'entreprise a été effectuée au premier semestre 2009 conformément au modèle d'évaluation qui a également pris en compte les conditions d'échange entre les parties concernées.

Depuis leur intégration au sein du Groupe Alpiq, les sociétés acquises ont participé à hauteur de 2 803 millions de CHF au chiffre d'affaires et à hauteur de 64 millions de CHF au bénéfice net du Groupe.

Si les entreprises avaient été acquises au 1^{er} janvier 2009, le chiffre d'affaires consolidé et le bénéfice net du Groupe auraient respectivement augmenté de 269 millions de CHF et 24 millions de CHF. Concernant l'exercice 2008, l'intégration des entreprises aurait entraîné une hausse de 3 486 millions de CHF du chiffre d'affaires et de 162 millions de CHF du bénéfice net du Groupe.

Autres regroupements d'entreprises

En 2009, les entreprises suivantes ont été acquises et intégrées dans les comptes consolidés:

- Segment Energie:
 - 24.06.2009: 100,0% dans Hydrelec AG, Untersiggenthal / CH ¹
 - 01.07.2009: 100,0% dans EHOL Distribution S.R.L., Bucarest / RO
 - 28.12.2009: 100,0% dans Hispaelec Energia S.A.U., Madrid / ES

- Segment Services énergétiques:
 - 28.03.2009: 100,0% dans Rossetto Impianti S.p.A., Vérone / IT

¹ La participation a été augmentée de 40% à 100% au cours de la période sous revue. Les valeurs reprises ont dépassé le seuil d'importance relative. La société a été rebaptisée Aar et Tessin SA d'Electricité en janvier 2010.

Les coûts d'acquisition se sont élevés à 128 millions de CHF. L'imputation au bilan a été effectuée comme suit:

En mio de CHF	Segment Energie						Segment Services énergétiques	
	Suisse		Europe de l'Ouest		Europe centrale		AIT	
	Valeurs comptables IFRS	Justes valeurs	Valeurs comptables IFRS	Justes valeurs	Valeurs comptables IFRS	Justes valeurs	Valeurs comptables IFRS	Justes valeurs
Immobilisations incorporelles					2	82		2
Immobilisations financières							1	1
Liquidités			7	7	23	23		
Autres actifs circulants			7	7	28	28	15	15
Passifs financiers à court et long terme							-3	-3
Autres passifs financiers à court et long terme			-6	-6	-34	-34	-11	-11
Impôts différés sur le revenu (passifs)						-13		
Actifs nets acquis	0	0	8	8	19	86	2	4
Goodwill obtenu par acquisition		1		2		20		7
Cash-flow net de l'activité d'acquisition:								
Liquidités acquises des filiales		0		7		23		0
Coûts d'acquisition		-1		-10		-106		-11
Dettes non encore réglées						11		2
Cash-flow net		-1		-3		-72		-9

Le goodwill acquis correspond aux synergies attendues du complément des activités existantes ainsi que des avantages supplémentaires attendus liés à l'expansion sur des marchés régionaux existants et au développement de nouveaux produits. Une contribution au chiffre d'affaires de 128 millions de CHF et un bénéfice net du Groupe de 11 millions de CHF ont été réalisés depuis l'intégration dans le Groupe Alpiq. Si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} janvier 2009, le chiffre d'affaires consolidé et le bénéfice net du Groupe auraient respectivement augmenté de 107 millions de CHF et 26 millions de CHF. Concernant l'exercice 2008, l'intégration aurait entraîné une hausse de 201 millions de CHF du chiffre d'affaires du Groupe et de 19 millions de CHF du bénéfice net du Groupe.

Au cours de la période sous revue, des paiements résiduels d'un montant total de 1 million de CHF ont été effectués en relation avec les acquisitions de 2008. L'année précédente, ce montant a déjà été pris en compte dans l'allocation du prix d'acquisition.

En 2008, les entreprises suivantes ont été acquises et intégrées dans les comptes consolidés:

- Segment Energie:

- 31.05.2008: 100,0% dans Total Energi ASA, Florø / NO
- 31.05.2008: 100,0% dans Energiakolmio Oy, Jyväskylä / FI
- 31.07.2008: 100,0% dans Theon sro, Prague / CZ
- 26.08.2008: 100,0% dans Alpiq Spreetal GmbH, Düsseldorf / DE
- 12.09.2008: 100,0% dans Vetrocom Ltd., Sofia / BG
- 23.12.2008: 65,0% dans Hydro-Solar Energie AG, Niederdorf / CH

- Segment Services énergétiques:

- 01.01.2008: 100,0% dans Alpiq In Tec Verona S.p.A., Vérone / IT
- 01.04.2008: 100,0% dans GA Hochspannung Leitungsbau GmbH, Walsrode / DE
- 01.07.2008: 100,0% dans Advens AG, Winterthur / CH
- 01.09.2008: 100,0% dans Goetz AG, Interlaken / CH
- 01.09.2008: 100,0% dans Unifroid SA, Cugy / CH
- 23.12.2008: 100,0% dans Leitungsbau Linz GmbH, Linz / AT

Les coûts d'acquisition se sont élevés à 171 millions de CHF. L'imputation au bilan a été effectuée comme suit:

En mio de CHF	Segment Energie						Segment Services énergétiques			
	Suisse		Europe de l'Ouest		Europe centrale		AIT		AAT	
	Valeurs comptables IFRS	Justes valeurs	Valeurs comptables IFRS	Justes valeurs	Valeurs comptables IFRS	Justes valeurs	Valeurs comptables IFRS	Justes valeurs	Valeurs comptables IFRS	Justes valeurs
Immobilisations corporelles	4	8		1	7	7	8	8	5	5
Immobilisations incorporelles	1	1		16	38	53		12		41
Liquidités			2	2			7	7		
Autres actifs circulants			3	3	1	1	43	45	13	13
Passifs financiers à court et long terme	-6	-6					-3	-3	-6	-6
Autres passifs financiers à court et long terme	-1	-1	-2	-2	-3	-3	-35	-35	-8	-8
Impôts différés sur le revenu (passif)		-1		-4		-2	-3	-7		-13
Actifs nets acquis	-2	1	3	16	43	56	17	27	4	32
Goodwill obtenu par acquisition		1		9		6		15		14
Badwill obtenu par acquisition (comptabilisé en résultat sous Autres produits d'exploitation)						-6				
Cash-flow net de l'activité d'acquisition:										
Liquidités acquises des filiales				2				7		
Coûts d'acquisition		-2		-25		-56		-42		-46
Dettes non encore réglées				6		8		2		7
Cash-flow net		-2		-17		-48		-33		-39

Indépendamment du résultat obtenu en 2008, un earn-out de 5 millions de CHF a été réglé au cours de l'exercice 2008 pour une acquisition d'entreprise réalisée en 2007. Ce paiement a entraîné une augmentation du goodwill. Par ailleurs, un paiement résiduel de 6 millions de CHF a été effectué en relation avec une acquisition réalisée en 2007. Durant l'exercice 2007, ce montant a déjà été pris en compte dans l'allocation du prix d'acquisition.

29 Vente de domaines d'activité

Aucun domaine d'activité n'a été vendu au cours de la période sous revue. La société de services énergétiques Kamb Elektrotechnik GmbH, Ludwigshafen/DE a été vendue le 1^{er} janvier de l'année précédente.

A la date de la cession, les actifs et passifs s'élevaient à:

En mio de CHF	2008	2009
Immobilisations corporelles		
Liquidités		
Autres actifs circulants	4	
Passifs financiers à court et long terme		
Autres passifs financiers à court et long terme	-4	
Actifs nets cédés	0	0

Les flux de trésorerie réalisés par la vente en 2008 ont dépassé le seuil d'importance relative.

Périmètre de consolidation

Sociétés holdings, immobilières et financières

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Alpiq Holding SA ¹	Neuchâtel	CHF	271,90	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Management SA	Oltén	CHF	10,00	100,0	G	S	31.12.
MC Venture Finance N.V.	Curaçao / AN	USD	0,01	100,0	G	H	31.12.
Motor-Columbus SA	Oltén	CHF	2,00	100,0	G	I	31.12.
Citinvest AG	Oltén	CHF	5,00	100,0	G	I	31.12.

¹ Anciennement Atel Holding SA; changement de nom décidé par l'assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 2009

Segment Energie

Négoce, distribution, approvisionnement et services

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Alpiq SA	Oltén	CHF	303,60	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Suisse SA	Lausanne	CHF	145,00	100,0	G	D	31.12.
S.E.R.H.Y. S.A.S., Société d'études et de réalisations hydroélectriques	St-Amans-Soult / FR	EUR	1,54	35,5	E	S	31.12.
KohleNusbaumer SA	Lausanne	CHF	0,10	35,0	E	S	31.12.
Avenis SA	Lausanne	CHF	1,00	100,0	G	N	31.12.
EOS Trading SA	Lausanne	CHF	10,00	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Nature S.A.S.	Toulouse / FR	EUR	0,50	70,0	G	N	31.12.
Cisel Informatique SA	Matran	CHF	1,20	20,0	E	S	31.12.
Hydro Exploitation SA	Sion	CHF	13,00	27,6	E	S	31.12.
Cleuson-Dixence Construction SA	Sion	CHF	0,11	31,8	E	S	31.12.
Alpiq Energia Italia S.p.A.	Milan / IT	EUR	20,00	100,0	G	D	31.12.
Energ.it S.p.A.	Cagliari / IT	EUR	1,00	100,0	G	D	31.12.
A2A S.p.A.	Milan / IT	EUR	1629,00	5,0	E	D	31.12.

Rapport financier

Alpiq Energie Deutschland AG	Düsseldorf / DE	EUR	0,50	100,0	G	D	31.12.
ecoSWITCH AG	Crailsheim / DE	EUR	0,50	45,0	E	S	31.12.
EGT Energiehandel GmbH	Triberg / DE	EUR	1,00	50,0	E	D	31.12.
Alpiq Energie France S.A.S.	Paris / FR	EUR	0,50	100,0	G	D	31.12.
Atel Energia S.A.U.	Barcelone / ES	EUR	0,50	100,0	G	D	31.12.
Hispaelec Energia S.A.U.	Madrid / ES	EUR	7,50	100,0	G	D	31.12.
Alpiq RomIndustries S.R.L.	Bucarest / RO	RON	4,61	100,0	G	D	31.12.
Alpiq RomEnergie S.R.L.	Bucarest / RO	RON	2,49	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Swisstrade AG	Olten	CHF	5,00	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Eurotrade S.à r.l.	Luxembourg / LU	EUR	0,73	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Versorgungs AG (AVAG)	Olten	CHF	50,00	96,7	G	D	31.12.
Aare Energie AG (a.en)	Olten	CHF	2,00	50,0	E	S	31.12.
Teravis AG	Olten	CHF	0,50	100,0	G	S	31.12.
AEK Energie AG	Soleure	CHF	6,00	38,7	E	D	31.12.
Romande Energie Holding SA	Morges	CHF	28,50	10,0	E	S	31.12.
Romande Energie Commerce SA	Morges	CHF	15,00	11,8	E	D	31.12.
Alpiq Norway AS	Oslo / NO	NOK	5,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Denmark A/S	Aalborg / DK	DKK	0,50	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Sweden AB	Stockholm / SE	SEK	1,25	100,0	G	S	31.12.
Total Energi ASA	Florø / NO	NOK	1,31	100,0	G	S	31.12.
Energiakolmio Oy	Jyväskylä / FI	EUR	0,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Central Europe AG	Niedergösgen	CHF	0,40	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energy SE ^{1,2}	Prague / CZ	EUR	0,12	100,0	G	D	31.12.
Atel Polska Sp. z o.o.	Varsovie / PL	PLN	8,00	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energia Magyarország Kft.	Budapest / HU	HUF	600,00	100,0	G	D	31.12.
Atel Hellas S.A.	Ambelokipi Athen / GR	EUR	0,15	76,0	G	D	31.12.
Atel Hrvatska d.o.o.	Zagreb / HR	HRK	0,02	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energija d.o.o.	Ljubljana / SI	EUR	0,47	100,0	G	N	31.12.
Atel Energy Romania S.R.L.	Bucarest / RO	RON	0,00	100,0	G	N	31.12.
Atel Bulgaria Ltd.	Sofia / BG	BGN	0,20	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energija RS d.o.o. Beograd	Belgrade / RS	RSD	0,04	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energy Skopje DOOEL	Skopje / MK	MKD	0,30	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energija Lietuva UAB	Vilnius / LT	LTL	0,01	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energija BH d.o.o.	Sarajevo / BA	EUR	0,00	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energy Albania SHPK ²	Tirana / AL	ALL	2,50	100,0	G	D	31.12.
Società Elettrica Sopracenerina SA	Locarno	CHF	16,50	60,9	G	D	31.12.
Calore SA	Locarno	CHF	2,00	50,0	E	P	31.12.
SAP SA	Locarno	CHF	2,06	99,4	G	S	31.12.
Rätia Energie AG	Poschiavo	CHF	3,41	24,6	E	EI	31.12.

1 Atel Austria GmbH, Atel Česka republika s.r.o., Theon s.r.o. et Atel Slovensko s.r.o. fusionnées dans Alpiq Energy SE

2 Création

Production et transport

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Alpiq Hydro Aare AG	Boningen	CHF	53,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Hydro Ticino SA	Airolo	CHF	3,00	100,0	G	P	31.12.
Energie Electrique du Simplon SA (E.E.S)	Simplon-Village	CHF	8,00	81,9	G	P	31.12.
Salanfe SA	Vernayaz	CHF	18,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq le Bayet S.A.S.	St-Paul-sur-Isère / FR	EUR	0,04	100,0	G	P	31.12.
CEPE Des Gravières SAS	Vergigny / FR	EUR	0,04	100,0	G	P	31.12.
Biogas neu Kosenow GmbH & Co KG	Hambourg / DE	EUR	0,19	100,0	G	P	31.12.
Eole Jura SA	Les Emibois-Muriaux	CHF	0,10	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Narzole S.r.l.	Turin / IT	EUR	0,01	100,0	G	P	31.12.
Monthel SA	Monthey	CHF	15,00	100,0	G	P	31.12.
Kernkraftwerk Niederramt AG	Oltten	CHF	0,10	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Csepel Kft.	Budapest / HU	HUF	4 930,10	100,0	G	P / H	31.12.
Alpiq Csepeli Erőmű Kft. ¹	Budapest / HU	HUF	756,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Csepeli Szolgáltató Kft.	Budapest / HU	HUF	20,00	100,0	G	S	31.12.
Csepel III Kft.	Budapest / HU	HUF	1,50	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Generation (CZ) s.r.o. ²	Kladno / CZ	CZK	2 975,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Zlin s.r.o.	Zlin / CZ	CZK	407,15	100,0	G	P	31.12.
Kraftwerk Havelland GmbH	Leipzig / DE	EUR	1,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Spreetal GmbH	Düsseldorf / DE	EUR	1,00	100,0	G	P	31.12.
Vetrocom Ltd.	Sofia / BG	BGN	29,34	100,0	G	P	31.12.
Vetrocom Services AD	Sofia / BG	BGN	0,10	65,0	G	P	31.12.
Alpiq Vercelli S.r.l.	Milan / IT	EUR	10,33	95,0	G	P	30.09.
Novel S.p.A.	Milan / IT	EUR	23,00	51,0	G	P	30.09.
Alpiq Produzione Italia Management S.r.l.	Milan / IT	EUR	0,25	100,0	G	P	31.12.
Biella Power S.r.l.	Milan / IT	EUR	1,00	60,0	G	P	31.12.
Gestimi S.p.A.	Milan / IT	EUR	0,62	85,0	G	P	31.12.
Idrovalsesia S.r.l.	Milan / IT	EUR	0,10	85,0	G	P	31.12.
Eolica Maridiana S.p.A.	Vérone / IT	EUR	0,12	49,0	E	P	31.12.
M&A Rinnovabili S.r.l.	Aragona / IT	EUR	5,00	30,0	E	P	31.12.
Uno Energia S.p.A.	Milan / IT	EUR	2,00	25,0	E	P	31.12.
En Plus S.r.l.	Milan / IT	EUR	25,50	60,0	G	P	31.12.
3CB SAS	Paris / FR	EUR	0,83	100,0	G	P	31.12.
3CA SAS	Paris / FR	EUR	0,50	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Production France Management S.A.S.	Paris / FR	EUR	0,10	100,0	G	P	31.12.
Alpiq EcoPower Scandinavia AS	Oslo / NO	NOK	50,00	100,0	G	P	31.12.
Sevre Kraftverk AS	Nesbyen / NO	NOK	0,10	36,0	E	P	31.12.
Reisæter Kraftverk AS	Ullensvang / NO	NOK	0,10	20,0	E	P	31.12.
Conceptor Renewable Energy and Technology AS	Billingsstad / NO	NOK	25,02	10,0	E	P	31.12.
Alpiq EcoPower SA	Oltten	CHF	5,00	100,0	G	P	31.12.

Rapport financier

Entegra Wasserkraft AG	St. Gall	CHF	2,01	75,0	G	P	31.12.
Iseento AG	Thal	CHF	0,25	100,0	G	P	31.12.
Cotlan AG	Rüti	CHF	0,10	100,0	G	P	31.12.
Birs Wasserkraft AG	Grellingen	CHF	0,10	100,0	G	P	31.12.
Hydro-Solar Energie AG	Niederdorf	CHF	0,10	65,0	G	P	31.12.
Wasserkraftwerke Weinfelden AG	Weinfelden	CHF	5,00	49,0	E	P	31.12.
Aar et Tessin SA d'Electricité	Olten	CHF	0,05	100,0	G	S	31.12.
Grande Dixence SA	Sion	CHF	300,00	60,0	E	P	31.12.
Cleuson-Dixence ³	Sion	CHF	0,00	31,8	E	P	31.12.
Force Motrices Hongrin-Léman S.A. (FMHL)	Château-d'Oex	CHF	30,00	39,3	E	P	31.12.
Forces Motrices de Conches SA	Ernen	CHF	30,00	41,0	E	P	31.12.
Société des Forces Motrices du Grand-St.-Bernard SA	Bourg-St-Pierre	CHF	10,00	25,0	E	P	31.12.
Centrales Nucléaires en Participation SA (CPN)	Berne	CHF	150,00	33,3	E	P	31.12.
Forces Motrices de Martigny-Bourg SA	Martigny	CHF	3,00	18,0	E	P	31.12.
Forces Motrices de Fully SA (FMDF)	Fully	CHF	0,80	28,0	E	P	31.12.
Aarewerke AG	Klingnau	CHF	16,80	10,0	E	P	30.06.
Blenio Kraftwerke AG	Locarno	CHF	60,00	17,0	E	P	30.09.
Edipower S.p.A.	Milan/IT	EUR	1441,30	20,0	E	P	31.12.
Electra-Massa AG	Naters	CHF	40,00	34,5	E	P	31.12.
Electricité d'Emosson SA ⁴	Martigny	CHF	140,00	50,0	G	P	31.12.
Nant de Drance SA	Finhaut	CHF	50,00	54,0	E	P	31.12.
Engadiner Kraftwerke AG	Zernez	CHF	140,00	22,0	E	P	30.09.
Energie Biberist AG	Biberist	CHF	5,00	25,0	E	D	31.12.
Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG	Däniken	CHF	350,00 ⁵	40,0	E	P	31.12.
Kernkraftwerk Leibstadt AG	Leibstadt	CHF	450,00	32,4	E	P	31.12.
Kraftwerk Ryburg-Schwörstadt AG	Rheinfelden	CHF	30,00	25,0	E	P	30.09.
Forces Motrices de la Gougra SA	Sierre	CHF	50,00	54,0	E	P	30.09.
Kraftwerke Hinterrhein AG	Thusis	CHF	100,00	9,3	E	P	30.09.
Kraftwerke Zervreila AG	Vals	CHF	50,00	21,6	E	P	31.12.
Maggia Kraftwerke AG	Locarno	CHF	100,00	12,5	E	P	30.09.
Kraftwerk Aegina AG	Ulrichen	CHF	12,00	50,0	E	P	30.09.
ARA Biogaz Brokenlande GmbH & Co	Hambourg/DE	EUR	0,63	23,8	E	P	31.12.
ARA Bioenergie Brokenlande GmbH & Co	Hambourg/DE	EUR	0,63	23,8	E	P	31.12.
Yfrégie SAS	Paris/FR	EUR	3,43	26,0	E	P	31.12.

1 Csepeli Erőmű Földgáz Kereskedelmi Kft. fusionnée dans Alpiq Csepeli Erőmű Kft.

2 Fusion d'Atel Bohemia s.r.o., ECK Generation s.r.o. et Energeticke Centrum Kladno s.r.o.

3 Société simple

4 Utilité économique de 100% à partir du 28 janvier 2009

5 Dont 290,0 mio de CHF versés

Réseau

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Alpiq Réseau SA Gösgen	Niedergösgen	CHF	130,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Réseau SA Lausanne	Lausanne	CHF	0,20	100,0	G	S	31.12.
ETRANS SA	Laufenburg	CHF	7,50	33,3	E	S	31.12.
swissgrid sa	Laufenburg	CHF	15,00	32,6	E	S	31.12.

Segment Services énergétiques

Services énergétiques AIT

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Holding et management							
Alpiq InTec SA	Olten	CHF	30,00	100,0	G	H	31.12.
Alpiq InTec Management SA	Zurich	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq EcoServices SA	Zurich	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Infra SA	Zurich	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Technique des transports							
Kummler + Matter SA	Zurich	CHF	2,50	100,0	G	S	31.12.
Mauerhofer et Zuber SA	Renens	CHF	1,70	100,0	G	S	31.12.
Elektroline a.s.	Prague/CZ	CZK	0,17	100,0	G	S	31.12.
GA Fahrleitungstechnik GmbH	Leiferde/DE	EUR	0,03	100,0	G	S	31.12.
Technique et gestion des bâtiment							
Alpiq InTec Romandie SA ¹	Vernier	CHF	1,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Est SA	Zurich	CHF	7,85	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Ouest SA ²	Olten	CHF	5,90	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Prozessautomation AG	Strengelbach	CHF	0,20	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec (FL) AG	Schaan/LI	CHF	0,05	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Burkhalter Bahntechnik AG	Zurich	CHF	0,25	50,0	E	S	31.12.
Alpiq InTec Ticino S.A.	Lugano	CHF	2,70	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Milano S.p.A.	Milan/IT	EUR	3,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Management S.r.l.	Milan/IT	EUR	1,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Verona S.p.A. ³	Vérone/IT	EUR	2,00	100,0	G	S	31.12.
Advens AG	Winterthour	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.

¹ Unifroid SA intégrée dans Alpiq InTec Romandie SA

² Goetz AG intégrée dans Alpiq InTec West AG

³ Atel Antonini S.p.A. et Rossetto Impianti S.p.A. intégrées dans Alpiq InTec Verona S.p.A.

Services énergétiques AAT

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Holding et management							
Alpiq Anlagentechnik GmbH	Heidelberg/DE	EUR	25,00	100,0	G	H	31.12.
Technique de l'alimentation en énergie et de la communication (TEC)							
GA Energieanlagenbau Nord GmbH	Hohenwarsleben/DE	EUR	2,00	100,0	G	S	31.12.
GA Energieanlagenbau Süd GmbH	Fellbach/DE	EUR	2,56	100,0	G	S	31.12.
Martin Bohsung GmbH	Landau/DE	EUR	0,03	100,0	G	S	31.12.
GA Hochspannung Leitungsbau GmbH	Walsrode/DE	EUR	0,60	100,0	G	S	31.12.
GA Austria GmbH	Alkoven/AT	EUR	0,04	100,0	G	S	31.12.
GA-Magyarország Kft.	Törökbálint/HU	HUF	102,38	100,0	G	S	31.12.
GA Energo technik s.r.o.	Plzeň/CZ	CZK	24,00	78,3	G	S	31.12.
GA Slovensko s.r.o.	Bratislava/SK	EUR	0,01	100,0	G	S	31.12.
Frankenluk AG	Bamberg/DE	EUR	2,81	100,0	G	S	31.12.
Frankenluk Energieanlagenbau GmbH	Bamberg/DE	EUR	1,28	100,0	G	S	31.12.
GA Netztechnik GmbH	Bietigheim-Bissingen/DE	EUR	1,28	100,0	G	S	31.12.
Elektro Stiller GmbH	Ronnenberg/DE	EUR	0,43	100,0	G	S	31.12.
Technique de l'énergie et des installations (TEI)							
Kraftanlagen München GmbH	Munich/DE	EUR	5,00	100,0	G	S	31.12.
ECM Ingenieur-Unternehmen für Energie- und Umwelttechnik GmbH	Munich/DE	EUR	0,05	100,0	G	S	31.12.
Ingenieurbüro Kiefer & Voß GmbH	Erlangen/DE	EUR	0,08	100,0	G	S	31.12.
Caliqua Anlagentechnik GmbH	Vienne Neudorf/AT	EUR	0,19	100,0	G	S	31.12.
FINOW Rohrsysteme GmbH	Eberswalde/DE	EUR	0,50	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Romania S.R.L.	Ploiesti/RO	RON	0,01	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Power Plants GmbH ¹	Munich/DE	EUR	1,00	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Hamburg GmbH	Hambourg/DE	EUR	0,77	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Heidelberg GmbH	Heidelberg/DE	EUR	0,50	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Energie- und Umwelttechnik GmbH ¹	Heidelberg/DE	EUR	0,10	100,0	G	S	31.12.
Kraftszer Kft.	Budapest/HU	HUF	198,00	90,0	G	S	31.12.
Autres							
GAH Pensions GmbH	Heidelberg/DE	EUR	0,26	100,0	G	S	31.12.
Krösus Sechste Vermögensverwaltungs GmbH	Heidelberg/DE	EUR	0,25	100,0	G	S	31.12.

1 Création

Sociétés holdings et financières du Groupe Alpiq SA

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Alpiq Deutschland AG	Heidelberg/DE	EUR	10,00	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Finance Ltd.	St. Helier/JE	EUR	1,15	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Hydro France S.A.S	Toulouse/FR	EUR	7,79	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Western Europe S.à r.l.	Luxembourg/LU	EUR	1,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Management Services Ltd.	St. Helier/JE	EUR	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Re (Guernsey) Ltd.	Guernsey/GB	EUR	3,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq (CZ) s.r.o.	Prague/CZ	CZK	0,20	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Italia S.r.l.	Milan/IT	EUR	0,25	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Nordic AS	Oslo/NO	NOK	0,10	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Finanzbeteiligungen SA	Olten	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.

Participations financières du Groupe Alpiq SA

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
European Energy Exchange	Leipzig/DE	EUR	40,05	3,4	J	S	31.12.
Powernext SA	Paris/FR	EUR	11,74	5,0	J	S	31.12.
Capital Recovery Syndication Trust	St. Helier/JE	USD	2,66 ¹	9,8	J	S	31.12.
VenCap9 LLC	Cayman Islands/KY	USD	357,00 ¹	0,9	J	S	31.12.
Nordic Power Trading I Fund	Oslo/NO	NOK	1,04 ¹	10,7	J	S	31.12.
New Energies Invest AG	Bâle	CHF	43,00 ¹	0,6	J	S	31.12.

¹ Fund capital

Objet de la société

- N Négocier
- D Distribution et approvisionnement
- EI Société énergétique intégrée
- P Production
- S Service
- H Holding
- I Immobilier

Méthode de consolidation

- G Intégration globale
- E Mise en équivalence
- J Juste valeur

Aperçu annuel 2005 – 2009 Groupe Alpiq

Compte de résultat

En mio de CHF	2005	2006	2007	2008	2009
Chiffre d'affaires net	8 580	11 334	13 452	12 897	14 822
Autres produits d'exploitation	220	261	247	390	312
Total des produits d'exploitation	8 800	11 595	13 699	13 287	15 134
Charges d'exploitation avant amortissements	- 8 070	- 10 554	- 12 446	- 12 006	- 13 589
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)	730	1 041	1 253	1 281	1 545
Amortissements	- 196	- 202	- 248	- 280	- 481
Reprise de corrections de valeurs sur actifs	-	257	-	-	-
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)	534	1 096	1 005	1 001	1 064
Résultat financier	- 39	- 6	- 7	- 85	- 164
Impôts sur le revenu	- 94	- 217	- 220	- 183	- 224
Bénéfice net du Groupe	401	873	778	733	676
Variation en % par rapport à l'année précédente	22,3	117,7	- 10,9	- 5,8	- 7,8
en % du chiffre d'affaires net	4,7	7,7	5,8	5,7	4,6
Part des actionnaires minoritaires dans le bénéfice net	- 173	- 369	- 315	- 10	- 10
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans le bénéfice net	228	504	463	723	666
Collaborateurs ¹	8 377	8 467	9 034	9 944	10 629

1 Effectif moyen en postes à plein temps

2005 – 2008: valeurs de l'ex-Groupe Atel hors EOS et Emosson

Bilan

En mio de CHF	2005	2006	2007	2008	2009
Total du bilan	7 404	9 009	9 381	10 566	20 099
Actifs					
Actif immobilisé	4 134	4 840	5 356	5 884	14 302
Actif circulant	3 270	4 169	4 025	4 682	5 797
Passifs					
Total des fonds propres	2 247	2 930	3 621	3 830	7 930
en % du total du bilan	30,3	32,5	38,6	36,2	39,5
Fonds étrangers	5 157	6 079	5 760	6 736	12 169

Informations par action ¹

CHF	2005	2006	2007	2008	2009
Valeur nominale	20	20	20	10	10
Cours boursier au 31.12	240	380	605	535	430
Plus haut	298	386	605	765	567
Plus bas	191	235	371	376	328
Nombre pondéré d'actions en circulation (en milliers d'unités)	12 650	12 006	12 326	21 261	26 749
Bénéfice net	18	42	38	34	25
Dividende	3,20	4,80		10,00	8,70
Réduction de la valeur nominale			10,00		

¹ Toutes les valeurs intègrent le split d'actions effectué en novembre 2007

2005 – 2008: valeurs de l'ex-Groupe Atel hors EOS et Emosson



Ernst & Young SA
Bleicherweg 71
Case postale
CH-8022 Zurich

Téléphone +41 58 286 31 11
Téléfax +41 58 286 33 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Alpiq Holding SA, Neuchâtel

Zurich, le 26 février 2010

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints d'Alpiq Holding SA, comprenant le compte de résultat, les produits et charges comptabilisés dans les fonds propres, le bilan, le variation des fonds propres, le tableau de financement et l'annexe (pages 68 - 145) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés

dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les IFRS et sont conformes à la loi suisse.


Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Alessandro Miolo
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Roger Müller
Expert-réviseur agréé

Comptes statutaires d'Alpiq Holding SA

Les chiffres des comptes annuels 2009 d'Alpiq Holding SA présentent des différences notables par rapport à la période de l'année précédente. Celles-ci sont essentiellement dues aux transactions liées au regroupement des activités d'Atel, d'EOS et d'Eosson ainsi qu'à l'extension des activités de la société depuis ce rapprochement. Au cours de l'année écoulée, le financement des filiales de l'ex-Aar et Tessin SA d'Electricité a ainsi été progressivement transféré à Alpiq Holding SA.

Compte de résultat

Le produit financier et des participations a augmenté de quelque 270 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent. Le produit financier a essentiellement été généré par les revenus d'intérêts des sociétés du Groupe suisses et étrangères. Comme l'année précédente, le produit des participations provient de la distribution des bénéfices de l'ex-Aar et Tessin SA d'Electricité. Les charges totales se sont accrues d'environ 135 millions de CHF, dont 115 millions de CHF imputables à la hausse des charges financières et 20 millions de CHF aux dépenses d'intégration nécessaires et frais administratifs généraux ainsi qu'aux impôts.

Bilan

Le total du bilan s'est inscrit en hausse de quelque 3,6 milliards de CHF. L'augmentation de l'actif immobilisé (3,5 milliards de CHF) tient essentiellement à l'acquisition des activités d'EOS. Par ailleurs, les prêts octroyés ont augmenté d'environ 2,2 milliards de CHF par le biais du financement des filiales.

Les fonds propres se sont accrues de 1,1 milliard de CHF, ce qui tient principalement à l'augmentation de capital liée à la transaction EOS/Eosson ainsi qu'à la hausse du bénéfice au bilan. La souscription d'emprunts obligataires (1,2 milliard de CHF) et les placements privés se sont traduits par une hausse de 2,2 milliards de CHF du total des dettes financières dans les fonds étrangers à long terme. Les autres dettes englobent par ailleurs des prêts d'actionnaires à court terme de 0,25 milliard de CHF qui arriveront à échéance en 2010.

Compte de résultat

En CHF	Note	2008	2009
Produits			
Produits financiers	2	13 559 895	152 056 358
Produits des participations	3	247 872 580	380 699 280
Autres produits		0	3 975 070
Produits exceptionnels		2 196 604	0
Total des produits		263 629 079	536 730 708
Charges			
Charges financières	4	28 476 341	144 277 268
Impôts		1 105 406	3 955 615
Autres charges		5 564 574	21 304 559
Total des charges		35 146 321	169 537 442
Bénéfice annuel		228 482 758	367 193 266

Bilan

Actifs

En CHF	Note	31.12.2008	31.12.2009
Immobilisations incorporelles		0	24 702 063
Participations	5	1 216 891 886	2 475 842 573
Prêts octroyés	6	591 741 040	2 789 441 515
Actif immobilisé		1 808 632 926	5 289 986 151
Créances à court terme	7	27 601 583	61 609 122
Comptes de régularisation		132 754	4 803 277
Valeurs		3 980 802	4 225 000
Liquidités		6 018 927	77 727 998
Actif circulant		37 734 066	148 365 397
Total des actifs		1 846 366 992	5 438 351 548

Passifs

En CHF	Note	31.12.2008	31.12.2009
Capital-actions		218 379 180	271 898 730
Prime		340 089 807	1 277 150 282
Réserves générales		53 332 560	53 332 560
Réserve pour actions propres		47 932 000	0
Bénéfice au bilan		248 359 684	403 491 178
Fonds propres	8	908 093 231	2 005 872 750
Provisions		32 177 153	32 176 646
Emprunts	9	375 000 000	1 575 000 000
Prêts passifs	10	442 380 000	1 487 380 000
Fonds étrangers à long terme		817 380 000	3 062 380 000
Autres dettes	11	81 612 538	271 592 711
Comptes de régularisation		7 104 070	66 329 441
Fonds étrangers à court terme		88 716 608	337 922 152
Total des passifs		1 846 366 992	5 438 351 548

Annexe aux comptes annuels

1 Remarques préliminaires

Les états financiers d'Alpiq Holding SA ont été établis en conformité avec le droit suisse sur les sociétés anonymes. Les explications ci-dessous comprennent également les informations exigées par l'art. 663b CO et l'art. 663 b bis CO. Au sens de l'art. 663a CO, sont considérées comme faisant partie des sociétés du Groupe les filiales et sociétés en participation mentionnées à partir de la page 138 ainsi que leurs sociétés membres.

2 Produits financiers

En milliers de CHF	2008	2009
Produits d'intérêts des sociétés du Groupe	8 123	115 255
Produits d'intérêts de tiers	1 335	309
Autres produits financiers des sociétés du Groupe	1 014	5 094
Autres produits financiers de tiers	0	422
Bénéfice sur les cours	3 088	30 976
Total	13 560	152 056

3 Produits des participations

Les produits des participations englobent les revenus de dividendes de filiales.

4 Charges financières

En milliers de CHF	2008	2009
Charges d'intérêts des sociétés du Groupe	794	23 045
Charges d'intérêts de tiers	15 023	63 253
Autres charges financières des sociétés du Groupe	0	824
Autres produits financiers de tiers	9 299	22 109
Résultat sur les cours	3 360	35 046
Total	28 476	144 277

5 Participations

Un aperçu des principales participations est disponible à partir de la page 138.

6 Prêts octroyés

Ce poste comprend essentiellement les créances de prêt à long terme vis-à-vis des sociétés du Groupe.

7 Autres créances

En milliers de CHF	31.12.2008	31.12.2009
Sociétés du Groupe	13 406	60 670
Tiers	14 196	939
Total	27 602	61 609

Les autres créances englobent les créances financières à court terme ainsi que la TVA et les impôts anticipés à recouvrer.

8 Fonds propres

En milliers de CHF	Capital actions	Prime	Réserves générales	Réserve pour actions propres	Bénéfice au bilan	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2007	255 625	33 270	50 333	1 932	68 877	410 037
Attributions			3 000	46 000	- 49 000	0
Augmentation de capital (janvier 2008) ¹	180 266	305 362				485 628
Augmentation de capital (juin 2008) ²	867	1 458				2 325
Réduction de la valeur nominale (juillet 2008) ³	- 218 379					- 218 379
Bénéfice annuel					228 482	228 482
Etat au 31.12.2008	218 379	340 090	53 333	47 932	248 359	908 093
Distribution de dividendes					- 218 379	- 218 379
Augmentation de capital (intégration des activités d'EOS et d'Emosson) ⁴	56 663	937 060				993 723
Annulation des actions propres ⁵	- 3 143			- 47 932	6 318	- 44 757
Bénéfice annuel					367 193	367 193
Etat au 31.12.2009	271 899	1 277 150	53 333	0	403 491	2 005 873

1 Issue de l'échange d'actions de l'ex-Atel Holding SA/ ancienne Aar et Tessin SA d'Electricité

2 Issue de la rémunération des titres annulés d'Aar et Tessin SA d'Electricité

3 Selon décision de l'assemblée générale du 24 avril 2008

4 Explications sous la note 28 dans les comptes consolidés

5 Explications sous la note 17 dans les comptes consolidés

Capital autorisé

A la date de clôture du 31 décembre 2009, Alpiq Holding SA ne disposait plus de capital autorisé (31.12.2008: 96 901 830 CHF).

Principaux actionnaires

Les principaux actionnaires d'Alpiq Holding SA sont indiqués sous la note 17 des comptes consolidés.

Actions propres

Les informations sur les actions propres sont publiées sous la note 17 des comptes consolidés.

9 Emprunts

En milliers de CHF	Echéance	Remboursable au plus tôt le	Taux d'intérêt en %	Valeur nominale au 31.12.2008	Valeur nominale au 31.12.2009
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009 / 2014	10.02.2014	3	-	200 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008 / 2014	30.10.2014	3 3/8	25 000	25 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008 / 2014	30.10.2014	3 3/8	150 000	150 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009 / 2015	03.07.2015	3 1/4	-	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009 / 2017	10.02.2017	4	-	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008 / 2018	30.10.2018	3 7/8	160 000	160 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008 / 2018	30.10.2018	3 7/8	40 000	40 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009 / 2019	25.11.2019	3	-	500 000

A la date de clôture, l'intérêt pondéré des obligations émises, rapporté à leur valeur nominale, est de 3,35%.

10 Prêts passifs

En milliers de CHF	31.12.2008	31.12.2009
	0	820 000
Sociétés du Groupe	12 380	12 380
Tiers	430 000	655 000
Total	442 380	1 487 380

La durée résiduelle des prêts passifs s'étend de 1 à 7 ans. Le taux d'intérêt moyen pondéré est de 2,91% à la date de clôture (contre 3,38% l'année précédente).

11 Autres dettes

En milliers de CHF	31.12.2008	31.12.2009
Actionnaires	0	250 000
Sociétés du Groupe	18 541	18 383
Tiers	63 072	3 210
Total	81 613	271 593

Le poste «Autres dettes envers des tiers» comprend les prêts qui doivent être remboursés dans les 12 mois ainsi que les engagements dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée et les dividendes non versés.

12 Passifs éventuels

Au 31.12.2009, le montant global des engagements de garantie en faveur de sociétés du Groupe et de tiers est de: 1495 millions de CHF.

13 Informations sur les rémunérations et participations du Conseil d'administration, de la Direction générale et des parties liées

Toutes les valeurs publiées englobent les indemnités perçues par Alpiq Holding SA ainsi que celles perçues par Atel et EOS à compter du 1.02.2009 au cours de l'exercice 2009.

Indemnités versées aux membres actuels et partis au cours de la période sous revue du Conseil d'administration et des comités au débit des comptes annuels 2009

En milliers de CHF		Rémunération fixe	Rémunération variable	Frais	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, AVS/AI)
Hans E. Schweickardt	Président du CA depuis le 27.1.2009 / Président du CNR jusqu'au 27.1.2009	438,3	70,0	24,8	55,7
Marc Boudier	Vice-président du CA / Président de l'ARC / Membre du CNR	265,8	70,0	25,0	
Christian Wanner	Vice-président du CA / Membre du CNR	214,3	70,0	21,0	7,6
Pierre Aumont	Membre du CA	155,5	70,0	15,7	
Hans Büttiker	Membre du CA / Membre du CNR	202,1	70,0	17,9	21,7
Guillaume de Forceville	Membre du CA depuis le 27.1.2009	147,2		11,0	
Philippe V. Huet	Membre du CA	147,5	70,0	15,7	
Claude Lässer	Membre du CA depuis le 27.1.2009	147,2		11,0	4,1
Daniel Mouchet	Membre du CA depuis le 27.1.2009	151,2		11,0	
Guy Mustaki	Membre du CA depuis le 27.1.2009 / Président du CNR depuis le 27.1.2009	206,7		14,2	28,2
Jean-Yves Pidoux	Membre du CA depuis le 27.1.2009 / Membre de l'ARC depuis le 27.1.2009	184,9		12,4	
Alex Stebler	Membre du CA / Membre de l'ARC depuis le 27.1.2009	189,2	70,0	17,0	31,7
Urs Steiner	Membre du CA / Membre de l'ARC	194,1	70,0	17,9	
Giuliano Zuccoli	Membre du CA	131,5	70,0	15,7	22,1
Total pour les membres du Conseil d'administration actifs au 31.12.2009		2 775,5	630,0	230,3	171,1
Rainer Schaub	Président du CA jusqu'au 27.1.2009 / Président du CNR jusqu'au 27.1.2009	45,8	70,0	9,4	5,4
Dominique Dreyer	Membre du CA jusqu'au 27.1.2009 / Membre de l'ARC jusqu'au 27.1.2009	31,7	70,0	6,7	14,9
Marcel Guignard	Membre du CA jusqu'au 27.1.2009 / Membre de l'ARC jusqu'au 27.1.2009	31,7	70,0	6,7	0,2
Total conseil d'administration		2 884,7	840,0	253,1	191,6

CA = Conseil d'administration

ARC = Audit and Risk Committee

CNR = Comité de nomination et de rémunération

Dans le cadre d'un mandat de conseil, Monsieur Rainer Schaub a en outre reçu des honoraires conformes au marché de 70,5 milliers de CHF (frais compris) de janvier à avril 2009. 4,2 milliers de CHF ont été affectés aux prestations de prévoyance et d'assurance.

Les rémunérations fixes englobent les indemnités pour le mandat CA, les jetons de présence ainsi que la rémunération de membre du CNR ou de l'ARC.

Dans le cadre d'un mandat de conseil, Monsieur Hans E. Schweickardt a en outre reçu des honoraires conformes au marché de 426,1 milliers de CHF (frais compris) de février à décembre 2009. 59,4 milliers de CHF ont été affectés aux prestations de prévoyance et d'assurance.

Indemnités versées aux membres du Conseil d'administration et des comités au débit des comptes annuels 2008

En milliers de CHF		Rémunération fixe	Rémunération variable	Frais	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, AVS/ AI)
Rainer Schaub	Président du CA/ Membre du CNR	160,0	70,0	9,8	24,1
Christian Wanner	Vice-président du CA/ Membre du CNR	132,5	70,0	7,3	
Marc Boudier	Vice-président du CA/ Président de l'ARC/ Membre du CNR	132,5	70,0	8,8	
Pierre Aumont	Membre du CA	100,0	70,0	5,5	
Hans Büttiker	Membre du CA/ Membre du CNR	110,0	70,0	7,0	12,1
Dominique Dreyer	Membre du CA/ Membre de l'ARC	110,0	70,0	7,0	25,3
Marcel Guignard	Membre du CA/ Membre de l'ARC	110,0	70,0	7,0	0,7
Philippe V. Huet	Membre du CA	100,0	70,0	5,5	
Hans E. Schweickardt	Membre du CA/ Président du CNR	120,0	70,0	7,0	
Alex Stebler	Membre du CA	100,0	70,0	5,5	24,0
Urs Steiner	Membre du CA/ Membre de l'ARC	110,0	70,0	7,0	
Giuliano Zuccoli	Membre du CA	100,0	70,0	5,5	
Total Conseil d'administration		1 385,0	840,0	82,9	86,2

CA = Conseil d'administration

ARC = Audit and Risk Committee

CNR = Comité de nomination et de rémunération

Dans le cadre d'un mandat de conseil, Monsieur Rainer Schaub a en outre reçu des honoraires conformes au marché de 210 milliers de CHF (frais compris). 12,4 milliers de CHF ont été affectés aux prestations de prévoyance et d'assurance.

Les rémunérations fixes englobent les indemnités pour le mandat CA, les jetons de présence ainsi que la rémunération de membre du CNR ou de l'ARC.

Rémunérations versées aux membres de la Direction générale au débit des comptes annuels 2009

En milliers de CHF	Traitements bruts (fixes)	Traitements bruts (bonus)	Prestations en nature (véhicule et autres)	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, accidents)
Total Direction générale	2 874,3	4 412,4	148,9	1 606,9
Dont rémunération la plus élevée pour le membre Giovanni Leonardi (CEO)	500,0	779,9	24,3	367,2

En 2009, la Direction générale comptait neuf membres.

Une indemnité forfaitaire de 21 à 24,0 milliers de CHF a également été versée à chaque membre de la Direction générale. Pour le membre ayant reçu la rémunération la plus élevée (CEO), cette indemnité s'est montée à 30 milliers de CHF. La somme totale des indemnités forfaitaires versées à la Direction générale s'est élevée à 208,5 milliers de CHF.

Les montants susmentionnés comprennent les ajustements de bonus qui se rapportent au décompte et à la distribution des exercices précédents: CHF 888,6 milliers à l'ensemble de la Direction générale, CHF 208,1 milliers au CEO.

Rémunérations versées aux membres de la Direction générale au débit des comptes annuels 2008

En milliers de CHF	Traitements bruts (fixes)	Traitements bruts (bonus)	Prestations en nature (véhicule et autres)	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, accidents)
Total Direction générale	2 140,0	4 877,0	55,9	1 092,0
Dont rémunération la plus élevée pour le membre Giovanni Leonardi (CEO)	500,0	1 170,5	22,4	228,2

En 2008, la Direction générale comptait six membres.

Une indemnité forfaitaire de 24,0 milliers de CHF a également été versée à chaque membre de la Direction générale. Pour le membre ayant reçu la rémunération la plus élevée (CEO), cette indemnité s'est montée à 30 milliers de CHF. La somme totale des indemnités forfaitaires versées à la Direction générale s'est élevée à 150 milliers de CHF.

Les montants susmentionnés comprennent les ajustements de bonus qui se rapportent au décompte et à la distribution des exercices précédents: 437,8 milliers de CHF à l'ensemble de la Direction générale, 103,0 milliers de CHF au CEO.

Actions détenues par les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

		Nombre 2008	Nombre 2009
Hans E. Schweickardt	Président du CA à partir du 27.1.2009	–	100
Rainer Schaub	Président du CA jusqu'au 27.1.2009	561	1)
Hans Büttiker	Membre du CA	499	500
Alex Stebler	Membre du CA	144	143
Urs Steiner	Membre du CA	–	3
Giovanni Leonardi	CEO	120	120
Benoît Revaz	Membre de la DG à partir du 27.1.2009	1)	72
Heinz Saner	Membre de la DG	8	8
Total		1332	846

1) non recensé

14 Evaluation des risques

L'évaluation des risques d'Alpiq Holding SA s'effectue dans le cadre général de la gestion des risques du Groupe Alpiq. Le Groupe Alpiq dispose d'une gestion des risques implémentée à l'échelle globale qui évalue périodiquement les risques de chaque société du Groupe. Sur la base de l'identification des risques réalisée chaque année par la direction du Groupe, les principaux risques sont évalués en fonction de leur probabilité de réalisation et de leurs conséquences. Le Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA prend des mesures pour éviter, réduire ou couvrir ces risques. Pour pouvoir réagir de façon flexible aux évolutions dans l'environnement de risque, la direction du Groupe peut mandater des enquêtes ad hoc approfondies sur les risques. La dernière évaluation des risques a été approuvée le 17 décembre 2009 par le Conseil d'administration.

Utilisation du bénéfice au bilan

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale que le bénéfice au bilan se compose

	CHF	CHF
Bénéfice annuel 2009 selon le compte de résultat de		367 193 266
Bénéfice reporté de l'exercice précédent de	29 980 504	
Extourne de la réserve pour propres actions de	6 317 408	36 297 912
Total		403 491 178
Doit être utilisé comme suit:		
Dividende de 8,70 CHF par action nominative		236 551 895
Attribution à la réserve générale		0
Report à nouveau		166 939 283

A l'acceptation de cette demande, le dividende brut, i.e. avant retenue de l'impôt anticipé, s'élève à 8,70 CHF par action nominative pour l'exercice 2009 (année précédente: 10 CHF).

Après déduction de l'impôt anticipé de 35%, le dividende sera versé à partir du 29 avril 2010 contre un coupon de dividende.



Ernst & Young SA
Bleicherweg 21
Case postale
CH-8022 Zurich

Téléphone +41 58 286 31 11
Téléfax +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Alpiq Holding SA, Neuchâtel

Zurich, le 26 février 2010

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints d'Alpiq Holding SA, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe (pages 152 - 162) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Miolo'.

Alessandro Miolo
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Müller'.

Roger Müller
Expert-réviseur agréé

Unités

Monnaies

ALL	lek albanais
BAM	mark bosniaque
	mark convertible
BGN	lev bulgare
CHF	franc suisse
CZK	couronne tchèque
DKK	couronne danoise
EUR	euro
HRK	kuna croate
HUF	forint hongrois
LTL	litas lituanien
MKD	denar macédonien
NOK	couronne norvégienne
PLN	zloty polonais
RON	leu roumain
RSD	dinar serbe
SEK	couronne suédoise
USD	dollar américain

mio	million
mrd	milliard

Energie

kWh	kilowattheure
MWh	mégawattheure (1 MWh = 1000 kWh)
GWh	gigawattheure (1 GWh = 1000 MWh)
TWh	térawattheure (1 TWh = 1000 GWh)
TJ	térajoule (1 TJ = 0,2778 GWh)

Puissance

kW	kilowatt (1 kW = 1000 watt)
MW	mégawatt (1 MW = 1000 kilowatt)
GW	gigawatt (1 GW = 1000 mégawatt)
MWe	mégawatt électrique
MWth	mégawatt thermique

Calendrier

22 avril 2010:
Assemblée générale

7 mai 2010:
Rapport trimestriel 1/2010

27 août 2010:
Rapport semestriel

5 novembre 2010:
Rapport trimestriel 3/2010

Février 2011:
Communiqué de presse
sur l'exercice 2010

Mars 2011:
Conférence de presse sur le bilan

28 avril 2011:
Assemblée générale

Contacts

Investor Relations
Kurt Baumgartner, CFO
T +41 62 286 71 11
F +41 62 286 76 67
investors@alpiq.ch

Corporate Communications
Martin Bahnmüller
T +41 62 286 71 11
F +41 62 286 76 69
info@alpiq.ch

Editeur

Alpiq Holding SA, www.alpiq.com

Design: Prime, Zurich
Impression: Dietschi AG, Olten

Le rapport de gestion 2009 est
publié en allemand, en français
et en anglais.



Alpiq Holding SA
Rue Pury 2
CH-2001 Neuchâtel

www.alpiq.com